

futuribles

JUILLET-AOÛT

- *Les politiques d'emploi*
- *Les stratégies de modernisation*
- *La démarche prospective*

ANALYSE-PRÉVISION-PROSPECTIVE

futuribles

Revue mensuelle

55, rue de Varenne, 75341 Paris Cedex 07, France

Tél. (1) 42 22 63 10 + Telex 201220F

comité d'orientation

Ismaïl S. Abdalla, Michel Albert, Serge Antoine, Göran Backstrand, Bernard Cazes, Michel Crozier, Jacques Durand, François Eck, Mahdi Elmandjra, Emilio Fontela, Michel Godet, Claude Guillemin, Paul-Marc Henry, Edmond Lisle, Daniel Malkin, Eléonora Masini, Henri Mendras, Pierre Piganiol, Jean Saint-Geours, Michel Salomon, Philippe de Seynes, Alvin Toffler, Georges Vedel.

directeur

Hugues de Jouvenel

secrétariat de rédaction

Christine de Guébriant

abonnements-diffusion

Francine Leblanc

Un an	France	460,00 FF (TVA 4 % incl.)
	CEE	460,00 FF
	Étranger	500,00 FF
	Étranger avion	600,00 FF
	Etudiants : tarif spécial sur demande	
Le numéro	CEE	50 FF (port inclus)
	Autres pays	56 FF (port inclus)

Les articles signés expriment l'opinion des auteurs et pas nécessairement celle de *futuribles*.
Tous droits de reproduction même partielle, par quelque procédé que ce soit, réservés pour tous pays.

© *Futuribles Sarl 1988*

Commission paritaire n° 56798 - ISSN 0337 307 X
Imprimerie BIALEC, Nancy - Dépôt légal n° 24911 - Juillet-Août 1988

Antoine Riboud	3	<i>Modernisation, mode d'emploi</i>
Valérie de Belloy	15	<i>La boîte à outils des ministres européens de l'emploi</i>
Christian Charpy		
Michel Gault	31	<i>L'emploi aux Etats-Unis à l'horizon 2000</i>
Hervé Passeron	51	<i>Industrie française : les batailles de l'an 2000</i>
Fabrice Hatem		
Jacques Antoine	61	<i>Pour une prospective du deuxième âge</i>

Forum

René Dumont	46	<i>La destruction progressive du Sahel</i>
Philippe Bourcier de Carbon	77	<i>Prestations sociales : les familles laissées pour compte</i>

Actualités prospectives

| 81 |

Quotient intellectuel. Nord-Sud. Japon-Europe. Sida et liberté. Privilèges. Europe 2025. Structures familiales.

Bibliographie

| 81 | *Analyses critiques*

J.C. Derian, *La grande panne de la technologie américaine*. F. Manoz-Perez, *Le déclin de la fécondité en Europe*. C. Mallman, O. Nudler, *Human development in its social context. A collective exploration*.

| 95 | *Comptes rendus*

Revue *futuribles*

BULLETIN D'ABONNEMENT

à retourner à *Futuribles* sarl

55, rue de Varenne, F 75341 Paris Cedex 07 - France

Nom

Prénom (pour les organisations, nom du délégué)

Organisation

Profession ou secteur d'activité

Adresse

Tél.

Je désire souscrire un abonnement à la revue mensuelle

« *Futuribles* » à partir de : ☐ janvier ☐ juillet

☐ France * ☐ CEE ☐ Etranger ☐ Par avion

☐ pour un an 460 FF 460 FF 500 FF 600 FF

☐ pour deux ans 850 FF 850 FF 930 FF 1 130 FF

Les étudiants peuvent bénéficier d'un tarif spécial.

* TVA incluse.

RÈGLEMENT

- ☐ chèque bancaire ou postal libellé à l'ordre de *Futuribles* sarl
- ☐ virement bancaire (CIC, Agence D, 2, boulevard Raspail, 75007 Paris - Compte n° 65D1 16804 08)
- ☐ sur envoi d'une facture

Date :

Signature,

Modernisation, mode d'emploi

Antoine Riboud ¹

Antoine Riboud fut chargé, en 1987, d'élaborer pour le Premier ministre français un rapport sur les conséquences sociales des nouvelles technologies ². Prenant appui sur l'enquête qu'il a ainsi conduite, il présente ici d'utiles recommandations à l'entreprise et à l'Etat pour réussir l'indispensable action de modernisation du système de production.

Cette modernisation ne saurait, selon lui, consister en une fuite en avant dans les nouvelles technologies. Le problème-clef est plutôt de bien choisir ses projets de modernisation technique et — insistant sur le fait que l'entreprise est un système dont la productivité globale prime sur celle de tel ou tel facteur — de s'assurer que l'ensemble des conditions sont réunies pour assurer une parfaite adéquation entre les hommes et les outils.

A. Riboud montre que la modernisation passe tout autant par l'adoption de nouveaux rapports sociaux que par l'investissement dans les nouvelles technologies, et que l'entreprise performante du futur sera celle qui aura su faire preuve d'anticipation et mobiliser son personnel sur des projets collectifs clairement négociés.

Quand le Premier ministre, Monsieur Jacques Chirac, le 15 avril 1987, m'a demandé de lui présenter pour l'automne suivant un rapport sur les conséquences sociales des nouvelles technologies, j'ai pensé qu'il y avait deux façons de répondre : ou bien expédier comme un pensum ce type d'exercice qui n'est pas dans les habitudes de l'entreprise, ou bien au

1. Président du Groupe BSN.

2. Riboud Antoine. — *Modernisation, mode d'emploi*. — Paris : Union Générale d'Edition, 1987. (Rapport au Premier ministre).

contraire le considérer comme une opportunité de réflexion et d'enrichissement pour nous. J'ai choisi la deuxième voie.

Ce n'est pas à moi de dire si nous avons bien travaillé, mais je pense que nous avons travaillé sérieusement.

Le petit groupe de pilotage que j'ai constitué a rencontré les partenaires sociaux, les administrations, les organismes de recherche. Nous avons envoyé 10 rapporteurs, tous collaborateurs de BSN, exerçant des fonctions différentes (il y avait par exemple un Directeur Industriel et un Directeur de Recherche) dans 5 pays : le Japon, les Etats-Unis, l'Allemagne, l'Italie et la Suède. Ils y ont rencontré les partenaires sociaux, les pouvoirs publics. Au total, ils ont visité dans ces pays et en France une cinquantaine d'entreprises.

Toutes ces rencontres, et toute la documentation que nous avons réunie, nous ont fait prendre conscience que le sujet n'était pas neuf, que beaucoup de choses avaient été dites dans ce domaine, des choses parfois très savantes. Que pouvions-nous faire qui ne soit pas une compilation plus ou moins intelligente de tous ces travaux ?

Très vite, nous avons considéré que notre contribution spécifique était de donner le point de vue de l'entreprise sur le sujet, c'est-à-dire de partir des enjeux pour l'entreprise de l'introduction des nouvelles technologies.

D'ailleurs, nous n'avons pas cherché à définir de façon trop précise ce que nous appelions nouvelles technologies. Nous avons considéré que ce terme recouvrait tous les processus de modernisation et de changement technique.

Nous nous sommes bien sûr inspirés surtout de notre expérience. Dans les industries agro-alimentaires qui sont des industries de process, le phénomène le plus marquant depuis quelques années est celui de l'automatisation et de l'introduction de l'informatique industrielle ; c'est-à-dire que dorénavant ce sont des automates, reliés à un ordinateur, qui règlent le mouvement des machines et leur enchaînement. C'est un changement considérable qui modifie le contenu du travail de l'homme.

Mais il ne faut pas oublier que la mécanisation, il y a quelques années, a constitué également un bouleversement d'ampleur comparable. Le changement technique est permanent. Il me semble que la focalisation sur les nouvelles technologies considérées comme une menace pour l'emploi, et en tout cas comme un mauvais moment à passer, est un phénomène assez français. Dans les autres pays que nous avons visités, l'Italie exceptée, nous avons trouvé généralement une attitude beaucoup plus positive.

En France — et les termes employés dans la lettre de mission du Premier ministre en témoignent — les nouvelles technologies apparaissent

au mieux comme un mal nécessaire dont il conviendrait de limiter les conséquences sociales par définition négatives.

Il faut dire que trop souvent les nouvelles technologies ont servi de justifications à des réductions d'effectifs retardées par laxisme.

Je n'ai pas voulu entrer dans un débat de nature parfois macro-économique à propos des incidences des nouvelles technologies sur le niveau global de l'emploi. Beaucoup de travaux ont été faits sur ce sujet sans que l'on puisse en tirer des conclusions définitives pour le bilan d'un pays considéré. La seule certitude que l'on puisse avoir sur ce sujet, c'est que le refus des nouvelles technologies aurait des incidences tout à fait négatives sur l'emploi.

On n'insiste pas assez en France sur l'opportunité que représentent les nouvelles technologies pour développer de nouveaux produits et de nouveaux services.

En outre, avec les nouvelles technologies, la productivité du système a remplacé la productivité de la technique. Pour tirer tous les bénéfices des progrès technologiques, il faut repenser l'organisation. Il y a là en même temps une extraordinaire opportunité d'enrichir le contenu du travail.

Enfin, les nouvelles technologies doivent constituer une opportunité de dialogue social ; c'est même la condition pour que la modernisation se fasse sans convulsions.

Premier enjeu pour l'entreprise : bien sélectionner ses projets de modernisation technique

Le coût des investissements ne cesse d'augmenter, même dans les industries dites légères comme les activités agro-alimentaires.

Une usine produisant 50 000 tonnes de yoghourts par an coûtait, il y a dix ans, 100 millions de francs (en francs 1987) et requérait 400 emplois. Elle coûte aujourd'hui 200 millions et requiert 200 emplois. Pour chaque salarié, on immobilise 1 million de francs, là où on immobilisait 250 000 francs de capital.

L'évolution est la même dans les services. Dans une banque, les activités de marché demandaient pour chaque « trader » une table, une calculette et un téléphone. Aujourd'hui, l'équipement de chaque poste de travail d'un spécialiste des changes et des marchés financiers, en moyens de communication et de calcul, représente un investissement qui varie de

Savoir anticiper ¹

Le rôle des cadres dirigeants des entreprises, y compris des PME, est d'assurer la croissance en évitant les chocs, les ruptures et le traitement à chaud des crises. Pour cela, il faut anticiper les changements des marchés, des produits, des techniques, des qualifications et de l'organisation interne de l'entreprise.

Les recommandations aux entreprises

Ne pas se précipiter dans une décision technique. Ne pas croire que les hommes évoluent au même rythme que la technique.

Avoir la curiosité de s'ouvrir à l'extérieur pour explorer les avenir possibles.

Déterminer des axes majeurs de stratégie à partir du marché, de la technologie et des potentiels humains.

Choisir une solution parmi des cibles socio-économiques.

Aller au bout des conséquences de ses choix, sans exclure ni retarder les décisions difficiles.

Les recommandations aux pouvoirs publics

Faciliter la création d'un marché de l'information économique et sociale pour les entreprises, spécialement les PME.

Transformer les instances nationales de planification en lieux neutres de concertation et d'observation, et créer une sorte de vigie en surplomb des marchés.

Donner aux entreprises des points de repère fixes par une diffusion claire des objectifs pluriannuels de l'État.

1. Extrait de Riboud, Antoine, — *op. cit.*

500 000 à 1 million de francs. On pourrait multiplier les exemples. Le prix relatif de la technologie est devenu tel que son amortissement en vient à coûter plus que les salaires directs dans un compte d'exploitation industriel, mais l'investissement est essentiel pour répondre aux impératifs de qualité et réagir aux fluctuations du marché.

De plus, il faut être très attentif à conserver la flexibilité des outils face aux évolutions. Le marché de la grande consommation est de plus en plus « segmenté », c'est-à-dire que le consommateur recherche des produits de plus en plus variés et spécifiques.

L'industriel doit innover de plus en plus vite. L'effort d'innovation ne doit pas être entravé par des investissements trop rigides.

Pour toutes ces raisons, il est essentiel de chercher sans cesse à *anticiper* et à *planifier*.

Je sais bien que sur ce thème je suis un peu à contre courant de l'opinion généralement répandue : on entend partout dire aujourd'hui

que nous sommes dans un monde d'incertitudes et que la seule règle est le pilotage à vue.

Personnellement, je suis tout à fait opposé à ce point de vue. Ce qui n'est pas adapté, c'est une planification bureaucratique, quantifiée, chiffrée. En revanche, il est plus que jamais nécessaire d'anticiper les évolutions.

La planification que je propose est avant tout qualitative et prospective. Elle repose sur l'analyse des forces et des faiblesses de l'entreprise face à son marché. En particulier, la préparation des hommes nécessite plus de temps que la mise en place d'un investissement. Il est peut-être difficile aujourd'hui de savoir quel sera le nombre exact de salariés dans telle usine, car les hypothèses de marché peuvent varier. En revanche, on peut parfaitement savoir, compte tenu des caractéristiques des équipements les plus performants aujourd'hui chez nous ou chez nos concurrents, de quels profils d'hommes nous aurons besoin dans 5 ans. Le changement technique n'a pas la brutalité qu'on lui prête, sa vitesse de diffusion est liée au rythme de renouvellement des machines.

Une gestion prévisionnelle des emplois est donc possible. Elle est indispensable pour établir les plans de formation. Les pouvoirs publics peuvent avoir dans ce domaine un rôle d'entraînement à condition de tourner vraiment leur appareil de prévision et d'information vers les entreprises, notamment les plus petites. La France dispose de multiples organismes de prévision qui font souvent un travail de très bonne qualité, mais ces organismes n'ont aucune notion de marketing et les petites entreprises se retrouvent dans un véritable labyrinthe pour obtenir les bonnes informations, à supposer déjà qu'elles en connaissent l'existence.

Ce que je dis pour la planification des entreprises me paraît pouvoir s'appliquer à la planification nationale : les excès de planification à la française, quantifiée, avec une prétention à l'exhaustivité, ne doivent pas nous éloigner de toute idée de planification. Le plan a un rôle important de vigie à jouer. Il devrait également conserver le rôle de lieu neutre de concertation entre partenaires économiques et sociaux.

Deuxième enjeu : être performant sur chaque projet d'investissement

Sur ce point, notre enquête a mis en évidence une sorte de propension des Français à privilégier la prouesse technique et à procéder par sauts technologiques au détriment bien souvent de l'efficacité qui suppose

une parfaite maîtrise de l'équipement. C'est sur ce point que le Japon me paraît nous apporter la meilleure leçon.

Une anecdote rapportée dans le livre l'illustre bien : lorsque Sumitomo a racheté Dunlop, les cadres français de Dunlop ont fait valoir que la première chose à faire était de changer les machines moins performantes que celles des concurrents. La décision fut au contraire de bloquer tous les investissements, car aucun des équipements n'était utilisé de façon optimale, ni en rendement, ni en qualité.

Au changement technologique doit correspondre une organisation adaptée ¹

L'usine sans hommes ne sera pas une réalité du XX^e siècle. À l'ère de l'automatisation, de la robotisation et de la société d'information, la compétitivité des entreprises se joue sur l'intelligence des salariés, leur initiative, leur sens de la responsabilité et de l'anticipation. Les certitudes et les objectifs du taylorisme sont dépassés. La capacité nominale d'une machine et le chronométrage des tâches ne signifient plus rien quant à l'efficacité productive. Tout s'en trouve changé dans l'entreprise. La nouvelle productivité dite « globale » est tout entière dans la qualité du nouveau rapport homme-machine, capital-travail. S'il y a refus, s'il y a fracture, s'il y a ignorance, s'il y a angoisse, s'il y a dédain, s'il y a lenteur... la sanction sera la perte de compétitivité. Or ce risque existe. Il est inutile de nier que le changement technique, rendu encore plus impératif par la croissance faible, inquiète un grand nombre de salariés, perturbe beaucoup de systèmes d'organisation traditionnelle des tâches, et suscite des conflits sociaux. *On ne peut pas se cacher les ruptures auxquelles les entreprises sont exposées. On ne peut pas peindre l'entreprise de couleurs idylliques. Ce qu'il faut, c'est anticiper, gérer et assumer les ruptures, canaliser les conflits, négocier les solutions et en tirer ce qui est positif.* (...)

À elle seule la modernisation technique ne suffira donc plus, à la différence du passé, pour maintenir les entreprises dans la concurrence. Elle ne sera utile que si elle est l'occasion de réorganiser le travail. *On ne doit plus regarder un changement de machine comme une fin en soi, mais comme un moment opportun pour repenser et reconstruire un atelier, un service, ou une entreprise.* C'est de cette reconstruction que résultera la compétitivité et non pas seulement du changement de machine.

Maîtriser la technologie en évitant les ruptures sociales, cela n'est pas un luxe, ni un goût pour le social, ni un rêve d'harmonie, c'est le nouveau gage de la survie des entreprises. Les entreprises françaises qui ne reconstruisent pas leurs rapports sociaux internes aujourd'hui perdront inéluctablement pied dans la concurrence internationale. Ce n'est pas une fiction, c'est déjà une réalité. Nous sommes un pays réalisateur de grands projets industriels, mais nous avons parfois une certaine indifférence ou incompetence pour l'investissement immatériel : la formation, l'information, la communication, le développement de produits, le marketing... C'est pourtant là que se joue la guerre économique mondiale. Et elle commence par la bataille de l'efficacité sociale.

1. Extrait de Riboud, Antoine. — *op. cit.*

La leçon des Japonais est qu'il faut d'abord maîtriser l'existant pour en tirer les meilleurs rendements avant de changer de technologies.

Cette leçon semble se heurter à l'opinion communément répandue en France où on souligne le niveau insuffisant de l'investissement. Mais ce qui est vrai sur le plan macro-économique ne doit pas aboutir à la conclusion micro-économique que l'investissement le plus avancé technologiquement est toujours la solution la mieux adaptée.

Avec les nouvelles technologies un concept-clé s'impose à nous : celui de la *productivité globale*. Les nouvelles technologies nous imposent en effet de raisonner en termes de *système* et de maîtriser l'ensemble des paramètres : non seulement les coûts de main-d'œuvre directe, mais aussi la qualité, les délais, le coût et la consommation de matière première, d'emballage, d'énergie, les frais de structures, les amortissements, les stocks.

L'optimum du système n'est pas égal à l'optimum des facteurs pris séparément. Avec les nouvelles technologies, les interactions entre les différents facteurs apparaissent clairement. Lorsque l'on installe des machines à haute cadence, les coûts de la main-d'œuvre directe diminuent, mais il faut s'interroger sur les incidences en matière de qualité, de perte matières et aussi sur les frais de structures (entretien...). Si l'outil n'est pas bien maîtrisé, les économies de main-d'œuvre directe peuvent ne pas compenser la dégradation des autres facteurs. Il est très important de ne pas se tromper de productivité.

Pour bien maîtriser l'équipement futur, il est fondamental d'associer le plus en amont possible les futurs exploitants aux projets industriels par une gestion beaucoup plus participative et attentive à l'expérience et aux besoins des opérateurs de base. Le personnel est un vrai consultant. Il faut aussi réfléchir le plus tôt possible aux problèmes d'organisation du travail et de formation du personnel.

Troisième enjeu pour l'entreprise : obtenir la motivation et l'évolution des hommes

Il faut faire l'entreprise de demain avec les hommes d'aujourd'hui. Ce n'est pas seulement une question éthique (le personnel a contribué au succès de l'entreprise, il faut l'aider à évoluer avec elle). C'est aussi une question d'efficacité : l'attachement à l'entreprise contribue à la performance et les savoir-faire acquis dans les métiers traditionnels sont un facteur de réussite des mutations par le souci du produit et de la qualité.

Les nouvelles technologies doivent constituer pour les salariés une opportunité de développement et d'amélioration de leurs conditions de travail et non une dépossession de leur savoir-faire. Pour cela, il faut concevoir une organisation du travail qualifiante elle-même, c'est-à-dire permettant au personnel d'être formé en permanence et de développer la polyvalence et l'autonomie de chaque salarié, à tous les niveaux de la hiérarchie.

On entend beaucoup dire que le taylorisme est dépassé, que les nouvelles technologies ont pour conséquence une nouvelle organisation du travail. En réalité, cela ne se fait pas de façon automatique et sans volontarisme. La pente naturelle c'est même le « taylorisme assisté par ordinateur », avec d'un côté, des opérateurs à qui on demande seulement de surveiller les machines, et de l'autre l'entretien de plus en plus sophistiqué qu'on appelle au moindre incident.

Cette organisation est possible mais elle est ruineuse. Les nouvelles technologies sont en effet de plus en plus fragiles et complexes. Elles appellent donc une intervention la plus rapide et la plus décentralisée possible. Mais cela ne peut se faire que si l'on diminue le nombre de niveaux hiérarchiques, si l'on décloisonne les fonctions et si l'on admet que les opérateurs peuvent avoir non seulement un rôle de surveillance, mais aussi un rôle d'intervention, de diagnostic, voire un rôle d'amélioration du fonctionnement des machines. Il faut développer la notion de travail en équipe (c'est d'ailleurs une des raisons qui fonde mon hostilité au salaire basé sur les performances individuelles).

Pour que tout cela soit possible, il faut, bien sûr, former le personnel mais il faut adapter la formation aux hommes, et non l'inverse, en s'appuyant sur leur savoir-faire et leur expérience.

On a coutume de dire qu'avec les nouvelles technologies le rapport au produit disparaît, que l'intervention physique est remplacée par des interventions abstraites. Mais on ne peut demander à des hommes habitués depuis des années à intervenir physiquement d'accéder d'emblée à l'abstraction. Il faut inventer une pédagogie adaptée et ne pas reproduire les mécanismes scolaires d'apprentissage.

Dans ce domaine les pouvoirs publics peuvent apporter une aide significative en orientant les organismes publics et para-publics vers l'ingénierie pédagogique et aussi en reconnaissant à chaque salarié un droit à un bilan régulier de ses compétences, comme a été reconnu après la guerre un droit à un bilan de santé régulier. Dorénavant, tous les salariés, à tous les niveaux, devront actualiser en permanence leurs compétences et il faudrait retirer au bilan professionnel la connotation qu'il tient aujourd'hui de son lien avec l'out placement.

Prospective et prévision¹

Plus l'avenir est incertain, plus l'évolution des technologies est rapide, plus les marchés sont volatiles, plus il est nécessaire de prendre le temps d'une réflexion prospective. *En matière de technologie, trois ans c'est le court terme.* Non pas qu'il y ait inertie des techniques, mais il y a inertie des processus de décision et d'exécution des investissements. Entre la conception d'un projet d'atelier ou d'une usine et son fonctionnement à cadence normale, il ne se déroulera pas moins de deux à trois ans, dans presque toutes les industries.

Pour maîtriser l'avenir, des moyens existent, mais ils ne sont pas réellement disponibles. La France dispose d'un bon système statistique public. Ce système produit des prévisions économiques qui servent à toutes les grandes entreprises. Mais il y a, en France, 200 000 entreprises de plus de 10 salariés, dont 40 000 dans l'industrie. Ce devrait être 200 000 clients pour les organismes de prévision. Cet immense marché potentiel n'a pas d'existence réelle. L'offre n'est pas adaptée : le système statistique travaille essentiellement pour les besoins de l'Administration et des grands groupes qui vivent en symbiose avec elle. La demande ne semble pas solvable : en France, à la différence de cet autre extrême qu'est le Japon, on ne considère pas l'information économique pour ce qu'elle est, c'est-à-dire un investissement coûteux mais rentable.

Il y a un besoin évident mais on a le plus grand mal à développer une offre marchande satisfaisant une demande solvable. Nous sommes donc dans un cas où le développement, auprès de toutes les entreprises, d'une information économique et sociale prévisionnelle apparaît comme une responsabilité des pouvoirs publics. La matière première est disponible. Il reste à inventer une forme de marketing public telle que les travaux de

prospective des marchés internationaux atteignent leurs destinataires naturels : 200 000 entreprises. *L'information économique prospective doit être un marché concurrentiel.* Ce marché est vicié aujourd'hui par la faiblesse de l'offre privée, qui ne peut pas se développer, confrontée qu'elle est à une offre publique mal adaptée mais quasi gratuite. Tous les *offreurs publics d'information économique et sociale devraient se voir fixer des contraintes de marché.* Créer des produits adaptés à la demande des entreprises par leur lisibilité, la variété de leurs supports, leur spécificité, leur praticité, leur disponibilité... La satisfaction des usagers est une donnée qui se mesure et un objectif qui s'atteint par des techniques de marketing.

Pourquoi des services publics valorisant le travail de milliers d'économistes, d'ingénieurs et de sociologues, et produisant des centaines de publications seraient-ils les seuls producteurs à ne pas disposer d'équipes de développement de produits, d'équipes de marketing, de forces de vente et de réseaux de distribution ? Tout comme le service public des télécommunications a su, en quelques années, construire son action commerciale, les services publics d'information économique et sociale doivent atteindre leurs clients. Ils doivent le faire à travers un système de prix réalistes, qui crée la possibilité que se développe une concurrence privée. L'objection selon laquelle les entreprises ne sont pas prêtes à payer l'information ne tient pas. Certes elles ne paieront pas une information générale qui est une sorte de « bien libre » comme l'air ou l'eau. Elles sont nombreuses en revanche à acquérir, à des prix élevés, une information économique spécialisée, souvent fournie par des prestataires étrangers, par exemple en matière d'études de marchés ou de données boursières.

1. Extrait de Riboud, Antoine. — *op. cit.*

Quatrième enjeu pour l'entreprise : éviter les blocages et surmonter les craintes que suscite la modernisation

Les blocages à la modernisation ne sont pas uniquement techniques. L'entreprise doit créer la motivation et surmonter les antagonismes pour réussir les processus de changement technique.

Pour y parvenir, il convient d'abord d'informer le plus tôt possible les salariés concernés. Retarder l'information par crainte de démotivation est non seulement une faute, mais une erreur. L'expérience prouve que les salariés, lorsqu'ils sont traités en adultes, réagissent bien et s'approprient plus facilement le changement.

Il faut également *négoier* dans l'entreprise sur la méthode d'introduction des nouveaux investissements et sur leurs répercussions en termes d'organisation et de formation. Pour moi, l'information directe des salariés n'exclut pas mais au contraire, appelle la négociation avec leurs représentants. En effet l'introduction des nouvelles technologies pose des problèmes de nature collective : le niveau de l'emploi, l'organisation du travail, les horaires de travail. Toutes ces questions doivent se négocier même si la décision d'investir est, elle, de la seule responsabilité de la direction de l'entreprise. De ce point de vue, je ne crois pas qu'il faille se réjouir de la baisse d'audience des syndicats en France. L'entreprise a intérêt à avoir des partenaires forts, faute de quoi risquent de se produire des mouvements désordonnés.

Enfin l'entreprise ne peut pas se désintéresser des problèmes de son environnement. Certes elle ne peut à elle seule régler tous les problèmes d'emploi et elle ferait une faute en n'adaptant pas en permanence le niveau de ses effectifs à ses besoins.

Mais les entreprises ont un intérêt moral et pratique à se montrer « civiques ».

Par civisme nous entendons d'abord la recherche dans l'entreprise des solutions qui, tout en restant compatibles avec une gestion rigoureuse des coûts, sont les plus favorables à l'emploi. On peut par exemple rechercher la flexibilité sous la forme d'un aménagement du temps de travail associé à la réduction des horaires, plutôt que sous la forme d'un recours désordonné aux heures supplémentaires.

Le civisme c'est aussi le devoir d'agir, à proximité de chaque établissement dans le milieu local pour aider à la création et au développement d'entreprises et offrir des possibilités de formation aux jeunes.

La réhabilitation de l'idée d'entreprise en France est un phénomène récent et que les historiens retiendront sûrement. Mais cette réhabilita-

tion ne sera durable que si les chefs d'entreprise comprennent qu'elle correspond à des attentes, notamment en matière d'emploi, et s'ils cherchent à les prendre en compte.

Disposer des ressources en hommes les mieux adaptées aux nouvelles technologies

Cela suppose de bien préparer les jeunes. Il est essentiel d'élever les niveaux de connaissances générales pour faciliter l'adaptation et la mobilité. Pour cela, il faut que l'Education nationale et les entreprises se rapprochent pour réfléchir ensemble sur les besoins.

L'Education nationale a la responsabilité d'élever le niveau de culture générale scientifique et technique, mais les entreprises doivent prendre une part plus importante à la formation initiale professionnelle.

On parle souvent du modèle allemand, mais il faut prendre conscience de l'effort que le système dual représente pour les entreprises allemandes. C'est à ce prix néanmoins que s'obtient la compétitivité par la valeur et les compétences des hommes.

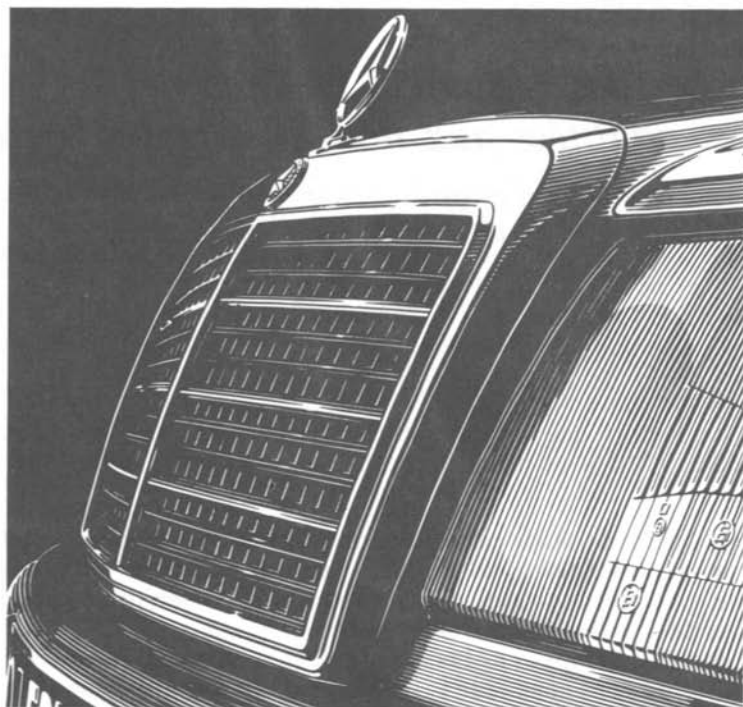
Avec l'automatisation et l'informatique industrielle, ce n'est plus l'homme qui s'adapte à la machine, mais la machine qui s'adapte à l'homme puisque le travail de l'homme vise à contrôler, dépanner, améliorer le fonctionnement et innover.

La liberté de choix que l'homme a acquise dans sa vie d'adolescent, de loisir et de consommateur va pénétrer dans sa vie de travailleur. Les conditions sont donc réunies pour obtenir un consensus dans l'entreprise, grâce à l'accroissement des responsabilités et à la solidarité entre les fonctions.

Les investissements de plus en plus sophistiqués ne peuvent fonctionner qu'à la condition d'être maîtrisés par les hommes, ce qui suppose quatre étapes intégrées et cohérentes : l'information, la négociation, la mise en place d'une organisation qualifiante et le développement de moyens de formation adaptés qui permettent à chaque homme de comprendre et de maîtriser les nouvelles technologies.

L'équilibre entre le projet économique et le projet humain est la clé du consensus qu'il faut obtenir entre tous les partenaires sociaux pour gagner la bataille économique.

Il est évident que pour se battre et gagner, l'entrepreneur a besoin de liberté, mais cela implique le respect de toutes les composantes de l'entreprise : le marché, le personnel et les actionnaires. Dans l'usage de la liberté, il faut respecter une morale et des devoirs afin de bénéficier des ressources de l'homme qui sont infinies s'il se sent motivé.



L'Etoile de la technologie.



Mercedes-Benz France - Parc de Rocquencourt - B.P. 100
78153 Le Chesnay Cedex - Tél. : (1) 30.21.06.00

La boîte à outils des ministres européens de l'emploi

Valérie de Belloy, Christian Charpy ¹

Futuribles International a lancé, en novembre 1986, un programme destiné à :

- recenser les mesures mises en œuvre en Europe pour promouvoir la création d'emplois et d'activités ;*
- évaluer l'efficacité des initiatives ainsi adoptées dans les pays européens.*

Se fondant sur deux années d'observation et d'étude, Valérie de Belloy et Christian Charpy nous livrent ici, sous une forme synthétique, une typologie des principales mesures adoptées, assortie d'une évaluation de leur efficacité.

La boîte à outils contre le chômage comporte, selon les auteurs, quatre principaux compartiments : celui de la flexibilité, celui de l'aide à la création d'emplois marchands, celui des emplois « atypiques » et enfin celui de la formation.

Tous les ministres européens recourent aux mêmes mesures. Mais leur efficacité serait notablement renforcée si elles s'inscrivaient dans le cadre d'une politique économique et sociale globale cohérente.

Qu'ils soient Français, Belge, Britannique, Allemand, ou Espagnol, les ministres du chômage font tous la même chose. Il est vrai qu'ils sont confrontés à des situations relativement similaires : à de rares exceptions

1. Valérie de Belloy, chargée d'études à Futuribles International, anime depuis novembre 1986 le programme Futur-emploi ; Christian Charpy est auditeur à la Cour des Comptes.

près, le chômage, difficilement contenu, voire toujours en progression, varie, selon les pays, dans une fourchette de 8 à 12 % de la population active ; il se concentre principalement sur les jeunes — 42 % des jeunes Italiens et des jeunes Espagnols sont au chômage — et se caractérise par une proportion élevée de chômeurs de longue durée. De même, l'emploi, dans la majorité de ces pays, ne croît plus que très faiblement — grâce essentiellement au secteur des services — voire diminue. Si, en Espagne, l'emploi croît fortement ², le chômage reste tout aussi élevé du fait de l'arrivée massive des femmes sur le marché du travail. Le Royaume-Uni, qui connaissait en avril 1988 son 21^e mois consécutif de baisse du chômage, est un des rares pays européens à bénéficier d'une évolution aussi favorable et durable du taux de chômage ³.

Tableau 1. — **Emploi, chômage en Europe : des perspectives moroses**

	Croissance de l'emploi *			Taux de chômage (en %)		
	1986	1987	1988	1986	1987	1988
RFA	1,0	1/2	1/4	8,0	8	8 1/4
France	0,0	- 1/4	0	10,5	11 1/4	12
Italie	0,6	1/2	1/4	10,9	11 1/2	11 3/4
Royaume-Uni	0,5	1	1	11,8	11 1/4	10 3/4
Belgique	0,7	- 1/4	0	11,4	11 3/4	12
Pays-Bas	1,4	3/4	1/4	13,3	12 3/4	12 3/4
Suède	0,9	1/2	1/4	2,2	2 1/4	2 1/2
Espagne	2,4	2	1 3/4	21,5	21	20 1/2
Etats-Unis (pour mémoire)	2,3	2	2	7,0	6 3/4	6 1/2

* Pourcentage de variation par rapport à l'année précédente.
Source : OCDE. — *Perspectives de l'emploi*. — septembre 1987.

La posologie des mesures de lutte contre le chômage diffère quelque peu d'un pays à l'autre, mais les remèdes sont toujours les mêmes :

2. L'économie espagnole a enregistré 900 000 créations nettes d'emplois environ entre le deuxième trimestre 1985 et la fin 1987.

3. La forte diminution du chômage au Royaume-Uni résulte de l'amélioration de la situation économique — création de 1,5 million d'emplois entre mars 1983 et juin 1987 — mais aussi de l'extension rapide des programmes gouvernementaux de lutte contre le chômage et des nombreuses modifications de la méthode de comptabiliser les chômeurs (19 depuis 1979).

rendre plus flexible le marché du travail, favoriser la création d'emplois marchands, développer les emplois d'utilité publique et accentuer l'effort en faveur de la formation ⁴.

Tableau 2. — **Caractéristiques du chômage en Europe**

Pays	Chômage des jeunes (en % de la population active jeune)		Chômage de longue durée * (en % du chômage total)
	1986	1987	1986
RFA	8,4	7 ¼	32,0
France	23,4	25 ¼	47,8
Italie	39,3	41 ¼	56,4 **
Royaume-Uni	20,7	18,0	41,1
Belgique	—	—	68,9
Pays-Bas	19,8	18,0	56,3
Suède	5,6	5,5	8,0
Espagne	43,1	42,0	56,6

* 12 mois et plus.

** 1985.

Source : OCDE. — *Perspectives de l'emploi*. — septembre 1987.

Flexibilité, es-tu là ?

Toute politique de l'emploi commence par une incantation en faveur de la flexibilité. Chimère ou réalité, la flexibilité est devenue une figure imposée, et c'est fort gravement que l'on disserte sur les rigidités du marché du travail : rigidité des horaires de travail, difficulté d'embaucher et de licencier, impossibilité de remettre en cause les grilles salariales ou le salaire minimum, insuffisante mobilité professionnelle ou géographique ⁵.

Tout est bon pour opposer le carcan européen, responsable des faibles créations d'emplois, au dynamisme américain. En Europe, il faut

4. Seules seront traitées les mesures de politique active de l'emploi ; les pré-retraites, largement répandues dans tous les pays européens, ne seront donc pas étudiées ici.

5. Voir Sarfati, H ; Kobrin, C. — « La flexibilité du marché de l'emploi : un enjeu économique et social ». — Genève : BIT, 1987.

plusieurs mois de négociations et, parfois encore, l'autorisation d'un fonctionnaire pour licencier des travailleurs en sureffectif ; aux Etats-Unis, on peut renvoyer sans délai ni négociations. Ici, la main-d'œuvre coûte d'autant plus cher qu'il faut financer la sécurité sociale, et le salaire minimum, fréquemment relevé, écrase les hiérarchies salariales ; là, les cotisations sociales sont faibles et le salaire minimum n'a pas été revalorisé depuis 1981. Ici, les chômeurs refusent de changer de métier et veulent vivre et travailler au pays ; là, c'est plusieurs fois dans leur vie que les Américains changent de métiers et de résidences.

Caricatural sur bien des points, le mythe américain inspire toutes les mesures dites de flexibilité. On multiplie les missions de fonctionnaires et de chefs d'entreprise outre-Atlantique pour observer le miracle et certains ministres vont même jusqu'à sacrifier leurs vacances et entraînent épouse et enfants de Chicago à Denver, de Detroit à Dallas pour comprendre, analyser et revenir leurs valises pleines d'idées nouvelles ou toutes faites, de projets de lois et de décrets.

Bien sûr, il ne saurait être question d'appliquer sans discernement les recettes américaines ; les estomacs de nos compatriotes n'y sont pas prêts. Et c'est avec nuance, avec la volonté de montrer que l'on ne veut pas aller aussi loin que ces « barbares », qu'il faut tenir compte de notre passé, de nos traditions, de nos conquêtes sociales chèrement acquises... que l'on fait adopter l'assouplissement des conditions de licenciement, des conditions de recours aux contrats à durée déterminée, au travail intérimaire, que l'on développe le travail à temps partiel... On ne touchera pas, formellement, au SMIC, mais on multipliera les formules permettant d'embaucher les jeunes à moindre coût. On ne remettra pas en cause les grilles salariales, mais on incitera, par des dispositions fiscales avantageuses, les employeurs à mettre en œuvre des modalités de rémunérations « flexibles » : intéressements, stocks options...

Pas un pays n'échappe à la contagion flexible. En 1982, le Gouvernement belge de W. Martens introduisait les expériences Hansenne, du nom du ministre du travail, d'organisation plus souple du temps de travail. En France, après une première loi sur l'aménagement du temps de travail, votée par le gouvernement socialiste en février 1986, Philippe Séguin en assouplissait encore les règles, pourtant peu contraignantes, par la loi du 19 juin 1987. Le bilan dressé 9 mois après l'adoption de cette loi paraît pourtant modeste puisque 200 accords seulement avaient été signés dans les entreprises et se limitaient à des mesures bien en deçà des possibilités offertes (6). Changement majeur par rapport aux débuts des années 80, la réduction du temps de travail est recherchée, désor-

6. Voir Lebaube, Alain. — « Un bilan de l'aménagement du temps de travail ». — in *Le Monde*, 11 mai 1988.

mais, moins pour son effet direct sur l'emploi que pour la possibilité qu'elle offre aux entreprises de réorganiser leurs horaires et de rationaliser leurs processus de production.

Au Portugal, en Espagne, en Allemagne fédérale, en France..., les conditions de recours aux contrats à durée déterminée ont été très sensiblement assouplies, entraînant immédiatement une multiplication des embauches à durée déterminée. L'exemple de l'Espagne est sans doute le plus flagrant : le recours accru aux contrats à durée déterminée depuis 1984 — ils représenteraient aujourd'hui 20 % des contrats en vigueur — constitue à l'évidence un moyen, pour les employeurs, de contourner les rigidités du marché du travail héritées du franquisme — quasi-impossibilité de licencier, insensibilité des salaires à l'évolution du chômage...

Tableau 3. — Travail à durée déterminée
et à temps partiel en Europe

Pays	Part des emplois à durée déterminée dans l'emploi total	Part des emplois à temps partiel dans l'emploi total	
	1985	1983	1986
France	4,8	9,7	11,7
Italie	4,7	4,6	5,3
Royaume-Uni	5,7	19,1	21,2
RFA	—	12,6	12,3
Belgique	6,9	8,1	8,6
Pays-Bas	7,5	22,0	24,0

Source : OCDE. — *Perspectives de l'emploi*. — septembre 1987.

Certains ont tenté de briser la spirale inflationniste des clauses d'indexation automatique des salaires sur les prix, soit après accord entre les partenaires sociaux, comme en Italie en 1983, soit de manière autoritaire (Pays-Bas, Danemark, Italie en 1986). D'autres se sont attaqués aux réglementations sur le salaire minimum : en 1985, M^{me} Thatcher ôtait aux Wage Councils le droit de fixer le salaire minimum des jeunes. Dans le cadre des contrats formation-emploi, les employeurs italiens sont autorisés, depuis 1986, à embaucher les jeunes à un niveau de salaire inférieur à celui des adultes, et, surtout, sans recourir aux listes de

placements prioritaires — *collocamento* — tenues par les agences locales d'emploi.

Certes, le constat est sans doute exact : l'Europe souffre de ses pesanteurs et de ses rigidités ; le corset légal, social, économique et politique qui enserme le fonctionnement du marché du travail nuit au dynamisme des entreprises, à l'imagination des partenaires sociaux ; les instruments de régulation sociale et économique, hérités du passé glorieux des années de croissance, pèsent d'un poids trop lourd quand l'économie ne croît qu'à un rythme ralenti. Ce qui était possible autrefois est hors de portée aujourd'hui ; il est nécessaire de lever une à une les contraintes les plus pesantes. Et pourtant, l'application sans nuance et sans évaluation sérieuse des mesures de flexibilité est-elle raisonnable ? Qu'en est-il de l'engagement du patronat français de créer 367 000 emplois dans les 18 mois suivant la suppression de l'autorisation administrative de licenciement ? Quand les travailleurs à durée déterminée trouveront-ils un emploi stable ? Les jeunes embauchés à des salaires inférieurs à 50 % du SMIC auront-ils droit, un jour, à un véritable emploi ?

La flexibilité ne sera jamais qu'une chimère sans effet réel sur l'emploi si elle se limite à un simple assouplissement des rapports juridiques entre employeurs et salariés et ne s'accompagne pas d'une réflexion plus profonde sur l'organisation du système productif, la formation et la polyvalence des travailleurs, la remise en cause des rigidités sociologiques, économiques et financières.

L'effort en faveur d'une plus grande souplesse de l'appareil productif devrait dépasser largement la réglementation sur les contrats à durée déterminée, le salaire minimum ou les conditions de licenciement. Il s'agit bien davantage d'un choix de société sur la meilleure manière de répondre aux conditions nouvelles d'une économie devenue mondiale. La réponse à ces défis ne saurait cependant être univoque : quand certains voient dans la remise en cause des protections des travailleurs la condition de la survie de l'économie, d'autres, comme la Suède, estiment que la préservation d'une sécurité maximale pour les travailleurs est la clef de la vitalité du système productif.

Employeurs, embauchez-les !

Après l'incantation obligée à la flexibilité, les ministres de l'emploi entonneront l'hymne aux créations d'emplois dans le secteur privé. Dans tous les pays, les chômeurs sont incités à créer leur propre entreprise, non sans succès d'ailleurs, et, à l'occasion de restructurations industrielles

ou de politiques de développement régional, des aides sont apportées à la création d'emplois au niveau local, nouvelle frontière des économistes du travail. Mais, surtout, les ministres de l'emploi dénonceront le coût excessif de la main-d'œuvre et son effet dépressif sur l'emploi. Si l'on n'embauche pas, si les chômeurs sont si nombreux, la faute en revient directement au niveau trop élevé des salaires et des cotisations sociales à la charge des employeurs. Pour réduire le chômage, il faut rendre l'embauche plus attractive que l'investissement dans les machines ou la spéculation sur les marchés financiers, par une diminution du coût de la main-d'œuvre.

Tous les gouvernements, sans exception, cherchent ainsi à favoriser les embauches — à durée déterminée ou indéterminée — des personnes les plus touchées par le chômage — jeunes, chômeurs de longue durée... — par des subventions accordées à l'employeur ou des exonérations totales ou partielles de charges sociales. Ces aides sont parfois subordonnées à l'obligation d'assurer une formation en alternance : en Italie, contrats formation-emploi en faveur des jeunes ; en France, contrats de qualification et stages d'insertion à la vie professionnelle (SIVP) en faveur des jeunes et contrats et stages de réinsertion en alternance (CRA et SRA) pour les chômeurs de longue durée ; en Espagne, contrats de formation pour les 16-20 ans et stages pratiques pour les jeunes diplômés...

Mais si l'exonération de cotisations sociales ou la subvention à l'embauche constituent aujourd'hui une autre figure imposée, leur efficacité à moyen et long termes paraît souvent incertaine en raison de leurs effets pervers : les catégories non touchées par ces aides voient leur chômage s'aggraver ; plus encore, certains emplois auraient été créés en l'absence de toute aide. Ainsi selon l'INSEE, 300 000 emplois « normaux » en faveur des jeunes auraient été supprimés en France, entre mars 1986 et mars 1987, du simple fait de la mise en place des SIVP.

En outre, la simplicité du diagnostic sur les causes du chômage ne saurait cacher l'incertitude profonde qui marque encore l'influence réelle du coût de la main-d'œuvre sur le niveau de l'emploi et la compétitivité des économies. Si le coût de la main-d'œuvre est comparable en France et en Allemagne fédérale, la situation de l'emploi et la compétitivité de l'économie allemande sont, pourtant, plus favorables qu'en France. Les indicateurs eux-mêmes sont biaisés et difficiles à interpréter. Que signifie la comparaison des coûts moyens de la main-d'œuvre quand les niveaux de vie et de qualification sont très différents d'un pays à l'autre ? Le niveau moyen des salaires, même évalué en parités de pouvoir d'achat, n'a pas grande signification dès lors qu'une part importante de la rémunération des travailleurs est indirecte, sous forme de droits à pension ou d'assurance maladie.

Tableau 4. — Aide aux chômeurs-créditeurs d'entreprises dans les principaux pays européens						
Appellation	France	Royaume-Uni	Belgique	RFA	Italie	Espagne
	Aide aux chômeurs créateurs d'entreprises	Enterprise Allowance Scheme	Prêts aux chômeurs créateurs d'entreprises	« Prestation pour l'exercice d'une activité indépendante » (AFG)	« Promotion et développement de la création d'entreprises par les jeunes dans le Mezzogiorno »	Aide à la création d'entreprises *
Date de mise en œuvre	1977 de manière expérimentale, puis loi de décembre 1980	Août 1983	Juillet 1983	Janvier 1986	Février 1986	Juin 1985
Bénéficiaires	Les chômeurs indemnisés ou remplissant les conditions pour l'être	Chômeurs indemnisés depuis plus de huit semaines	Chômeurs complets indemnisés	Chômeurs indemnisés depuis 10 semaines au moins	Coopératives ou sociétés composées en majorité de jeunes de 18-29 ans	Chômeurs indemnisés
Condition de l'aide	Depuis 1987, contrôle du projet par un comité départemental	Etre capable d'investir par ses propres moyens au moins 1 000 £ (10 000 FF) dans l'affaire	Présentation d'un plan financier	Contrôle du projet. Doit assurer un revenu minimum au bénéficiaire de l'aide	Contrôle du projet par un comité ad hoc	Peu de contrôle effectif
Modalités de l'aide	Depuis 1984, couverture sociale gratuite pendant les 6 premiers mois. Aide financière de 10 750 F à 43 000 F selon le type d'allocation-chômage et l'ancienneté du chômage	40 £ par semaine pendant un an	Prêt d'un montant maximum de 500 000 FB (85 000 F) à 5 % d'intérêt par an, remboursable à partir de la 6 ^e année sauf cas d'échec. Pendant cette période, les bénéficiaires n'ont plus droit à l'allocation-chômage	Aide égale (depuis janvier 1988) à 6 mois maximum d'indemnisation chômage et couverture sociale gratuite pendant cette période	Diverses aides cumulatives : subvention pouvant couvrir jusqu'à 60 % de l'investissement, prêt à des conditions spéciales, subvention de fonctionnement	Capitalisation des allocations-chômage et exonération de 50 % des charges sociales
Nombre de bénéficiaires	71 577 (1986) 63 159 (1987)	87 000 (1986)	7 142 (1986) 8 772 (1987)	5 576 (1986) 4 816 (1 ^{er} semestre 1987)	44 projets approuvés concernant 615 jeunes (février 1986-septembre 1987)	105 000 (juin 1985-juin 1987)
• En données cumulée		61 500 (1986) 90 000 (1987)				
• En moyenne mensuelle						

* Il existe un autre programme d'aide à la création d'entreprise en Espagne pour les chômeurs non indemnisés qui peuvent bénéficier d'une subvention de 250 000 Pesetas.

Plus encore, l'influence du coût salarial sur l'embauche est sans doute moins déterminante qu'il n'y paraît à première vue. Une étude de la Commission des Communautés Européennes⁷ montrait ainsi que les faibles qualifications professionnelles constituaient, bien plus que le niveau des salaires, le frein le plus puissant à l'embauche des jeunes. Or la mutation du système productif conduit à relever progressivement mais inexorablement le niveau minimal de formation requis, élargissant ainsi ce que les économistes pourraient appeler la « trappe à formation ».

Réduire le coût du travail sans chercher à améliorer les qualifications de la main-d'œuvre risque de n'être qu'un palliatif dérisoire et temporaire face à l'immense mutation que connaissent les besoins des entreprises.

Comme en matière de flexibilité, les incantations en faveur de la réduction du coût du travail s'accompagnent trop rarement d'une réflexion sur la perte de valeur du travail et les moyens d'y faire face. Est-il encore possible, comme le faisaient les économistes classiques, de voir dans le travail la source de toute valeur alors que les technologies du génie génétique permettront demain, sans travail, de multiplier les richesses ? Quelle valeur donner au travail qui s'exprime dans toutes les activités qui échappent à la sphère productive de l'économie, celle de la relation et des soins ? Plus encore qu'autrefois, les nouvelles technologies et les exigences d'une vie collective humaine et chaleureuse conduiront à accroître le fossé entre des secteurs très compétitifs et d'autres où l'exigence de productivité n'est qu'accessoire. Une nouvelle théorie de la valeur-travail est nécessaire, dont les prodromes ne sauraient être les incantations simplistes en faveur de la réduction du coût du travail.

Les emplois nouveaux sont arrivés

Grande découverte des années 80, les emplois dits d'utilité publique, d'intérêt collectif ou communautaire constituent la troisième incantation des ministres de l'emploi, et sans doute, l'outil le plus largement utilisé dans tous les pays.

Les raisons en sont simples : avec près de 17 millions de chômeurs, les pays européens disposent d'une population « disponible » particulièrement nombreuse, dont la moitié environ bénéficie d'allocations chômage qui pèsent d'un poids toujours croissant sur les finances publiques et

7. Enquête réalisée dans les 12 Etats membres de la Communauté en 1985 et 1986 ; voir Economie Européenne, Commission des Communautés Européennes, n° 27, mars 1986.

Tableau 5. — Les travaux d'utilité publique dans les principaux pays européens

Tableau 5. — Les travaux d'utilité publique dans les principaux pays européens							
Appellation	France		Royaume-Uni	Belgique		RFA	
	Travaux d'Utilité Collective (TUC)	Programme d'Inscription Locale (PIL)	Community Programme (CP)	Chômeurs Mis au Travail (CMT)	Cadre Spécial Temporaire (CST)	Troisième Circuit de Travail (TCT)	Arbeitsbeschaffungsmaßnahmen (ABM)
Date de mise en œuvre	1984	1987	1982	1934	1977	1982	1969
Bénéficiaires	Les 16-21 ans et, depuis 1985, les 22-25 ans, inscrits à l'ANPE depuis plus d'un an	Les chômeurs de longue durée (bénéficiaires de l'allocation de solidarité ou de fin de droits) âgés de 25 ans au moins	Les 18-24 ans, au chômage depuis 6 mois au moins ; les 25 ans et plus au chômage depuis un an au moins	Chômeurs complets indemnisés	Chômeurs complets indemnisés	Chômeurs complets indemnisés depuis 2 ans au moins ; bénéficiaires du Minimax et âgés de 40 ans au moins	Chômeurs indemnisés depuis 6 mois au moins
Durée	2 ans maximum depuis 1987	6 mois (renouvelable une fois)	1 an maximum	1 an maximum (renouvelable)	2 ans maximum	Indéterminée	2 ans maximum
Employeurs	Secteur public et non lucratif	Secteur public et non lucratif	Secteur public et non lucratif, entreprises privées	Secteur public	Secteur public et non lucratif	Secteur public et non lucratif	Secteur public et non lucratif, entreprises privées
Rémunération	La 1 ^{re} année : 1 250 F/mois à la charge de l'Etat + indemnité éventuelle à la charge de l'employeur (maximum 500 F) La 2 ^e année : 250 F/mois à la charge de l'Etat + 1 000 F à la charge de l'employeur + indemnité d'au moins 250 F	Montant de l'allocation perçue + indemnité de 500 à 750 F/mois à la charge de l'employeur	67 livres/semaine remboursées par la MSC	Equivalente à celle d'un agent de l'Etat prise en charge par l'ONEM à 50-70 %	Equivalente à celle d'un agent de l'Etat, prise en charge par l'ONEM à 90 % la 1 ^{re} année et 75 % la 2 ^e	Equivalente à celle d'un agent de l'Etat, prise en charge à 95 % par l'ONEM	Conformément aux négociations collectives. Prise en charge à 50-80 % par l'Office Fédéral du Travail
Nombre de bénéficiaires ¹	205 332 (1986) ² 234 253 (1987) ²	805 (août-décembre 1987)	227 583 (1986) 233 250 (1987)	37 449 (1986) 19 352 (1987)	13 386 (1986) 6 047 ³ (1987)	34 079 (1986) 21 780 ³ (1987)	103 000 (1986) 115 000 (1987)

1. Les chiffres indiquent des moyennes mensuelles.
2. La série statistique utilisée est « Les stagiaires au travail ».
3. Les CMT, CST et TCT ont fortement diminué en 1987 car ils ont été remplacés, dans les communes, le 1^{er} janvier 1987, par un statut unique (mais équivalent aux précédents) : les contractuels subventionnés, au nombre de 29 350 par mois en moyenne en 1987.

celles des régimes de sécurité sociale. Pourquoi ne pas utiliser cette réserve de travail à l'accomplissement de travaux au profit de la communauté, pour prendre en charge des besoins sociaux que ni les entreprises — la demande solvable est insuffisante — ni l'Etat — embaucher des fonctionnaires coûterait trop cher — ne peuvent assurer ? Tout le monde ou presque y gagne : des besoins sociaux latents sont satisfaits — amélioration de l'environnement, revitalisation de la vie sociale et culturelle... ; des chômeurs ou des jeunes, autrefois désœuvrés, sont désormais occupés et peuvent trouver un point d'insertion dans la société ; le coût n'est pas prohibitif pour les finances publiques, comparé à celui des prestations chômage ; et, aspect non négligeable pour les ministres de l'emploi, les statistiques du chômage en sont singulièrement allégées.

Pas un pays de la Communauté Européenne, même les plus libéraux, n'a résisté à la tentation de créer des emplois d'utilité publique : au Royaume-Uni, 233 000 personnes participent à un Community Programme ; en Belgique, près de 80 000 personnes, soit 2,5 % de la population disposant d'un emploi, bénéficient d'un des quatre programmes CMT, CST, TCT, contractuels subventionnés. Le gouvernement allemand, quoique fort réticent en général aux créations d'emplois sur fonds publics a très nettement accru depuis 1983 ses places d'ABM : 115 000 personnes participaient à ce programme en 1987. En France, les TUC, créés par le Gouvernement Fabius, occupent en permanence 234 000 jeunes.

Alors, les travaux d'utilité publique, solution miracle au chômage ? Certes non, car aucune formation réelle n'est dispensée aux stagiaires, qui favoriserait leur insertion durable sur le marché du travail même s'ils permettent d'avoir ou de renouer un contact avec le monde du travail. Les enquêtes menées sur le devenir des bénéficiaires de ces programmes en France et au Royaume-Uni⁸ montrent qu'un tiers seulement d'entre eux occupent un emploi quelques mois après la fin du stage ; leur parcours professionnel reste marqué par une grande instabilité avec alternance de périodes d'emploi et de chômage.

De plus, le système s'essouffle et souffre très nettement de l'apparition de nouveaux régimes d'aide à l'embauche, comme le montre la concurrence qui s'est installée de fait en France entre les TUC et les SIVP. Comme s'il existait un seuil maximal d'emplois subventionnés — variable d'un pays à l'autre — au-delà duquel toute nouvelle mesure réduit l'efficacité des autres.

8. En France, l'enquête a été menée par le Ministère des Affaires sociales en décembre 1986 auprès de 2 000 jeunes de 18 à 21 ans, 8 mois après la fin d'un TUC. Au Royaume-Uni, l'enquête a été effectuée par la Manpower Services Commission entre décembre 1986 et février 1987, dix mois après la fin du stage.

Tableau 6. — Devenir des bénéficiaires des travaux d'utilité publique en France et au Royaume-Uni

	France	Royaume-Uni	
	1986 8 mois après le stage	1986-1987 10 mois après le stage	Fin 1984 7 mois après le stage
Ont un emploi	31	35	32
• Contrat à durée indéterminée	13		
• Autres contrats	18		
Ont eu au moins un emploi depuis la fin du stage	63 ¹	56	42
Sont au chômage	48		50 ²
Sont en stage	12		5
Autres	9		

1. Dans 18,6 % des cas, il s'agit d'un contrat à durée indéterminée, pour 48,3 % d'un contrat à durée déterminée, pour 7,4 % d'un intérim et pour 15,7 % d'une formation alternée. Près d'un jeune sur cinq a été employé par l'organisme du stage.
2. Auxquels on peut ajouter 13 % qui ont quitté le marché du travail.

Les organismes chargés de la gestion de ces emplois — administrations, collectivités locales, associations — éprouvent des difficultés croissantes à occuper et encadrer les personnes mises à leur disposition ; et les détournements d'emplois ne sont pas rares, les TUC se substituant dans certains cas aux emplois classiques. Les secteurs d'activité des

Tableau 7. — Emplois d'utilité publique : un dosage différent selon les pays

	Participants aux travaux d'utilité publique en pourcentage du nombre total de chômeurs ¹		Part des travaux d'utilité publique dans l'emploi total
	1986	1987	1986
Belgique	19,2	17,2	2,28
France ²	8,1	8,8	0,95
Royaume-Uni	7,2	8,3	0,93
RFA	4,7	5,1	0,40

1. Selon les définitions nationales.

2. Concernant les TUC, la série utilisée donne le nombre de « stagiaires au travail ». Si l'on utilisait la série « stagiaires rémunérés » dont le nombre, en 1987, est inférieur de 20 000 à 60 000 selon les mois, le taux serait de 7,3 % en moyenne en 1987.

emplois d'utilité publique ne font pas l'objet d'un suivi et d'une analyse rigoureuse : depuis une enquête réalisée par le Ministère français des Affaires sociales en 1986 — dont les résultats étaient d'ailleurs jugés peu fiables — aucune nouvelle étude ne permet de savoir ce que font réellement les TUC français. Les besoins auxquels ils sont sensés répondre sont sans doute sans limite ; encore conviendrait-il d'en connaître les contours.

L'émergence d'emplois atypiques affectés à des activités nouvelles au service de la communauté est sans doute un autre signe de la recomposition profonde des économies modernes, par la coexistence d'un secteur productif soumis aux lois du marché — que ce soit dans le secteur privé ou dans l'administration — et d'un secteur non marchand consacré à la convivialité et au bien-être. Encore faudrait-il que cette évolution soit pensée, analysée, maîtrisée. A défaut d'une reconnaissance immédiate de la place de cette économie nouvelle en gestation et d'une revalorisation du statut de ceux qui y travaillent, des passerelles doivent être créées pour favoriser le passage des travailleurs d'un secteur à l'autre. En ce sens, la réflexion esquissée en Belgique et en France, sur l'aide aux activités partiellement marchandes par les TCT à services rémunérés et les agences locales d'emplois d'une part, les associations intermédiaires d'autre part, est porteuse d'avenir.

Formez-les, réformez-les

Ayant terminé les trois premiers couplets sur la flexibilité, le coût du travail et les emplois d'utilité publique, les ministres de l'emploi peuvent enfin aborder le dernier, le plus important à leurs yeux puisqu'il engage l'avenir et la jeunesse : la formation.

Les profondes transformations de l'appareil productif, la mise en œuvre des nouvelles technologies, la nécessité d'assurer une plus grande mobilité professionnelle exigent un effort et une mobilisation de toutes les énergies pour la formation des jeunes d'une part, la formation et la reconversion professionnelle des adultes, d'autre part.

Un double constat s'impose en effet :

— le chômage atteint prioritairement et durablement les travailleurs peu ou pas qualifiés : la moitié des chômeurs de longue durée, en France, ont un niveau de formation équivalent au certificat d'études primaires ou à une sortie sans diplôme de l'enseignement secondaire court ;
— parallèlement, certains secteurs éprouvent des difficultés croissantes à recruter du personnel qualifié.

Aussi, la plupart des pays européens ont-ils cherché à renforcer et

futur-emploi

Futuribles International a entrepris la création, depuis novembre 1986, d'un réseau d'information sur l'évaluation des politiques et expériences menées en matière d'emploi et de création d'activité en Europe. Ce réseau, qui regroupe aujourd'hui une soixantaine d'experts, a pour vocation :

- de collecter des informations sur des expériences, des études, des idées originales pour traiter les problèmes du chômage et de l'emploi ;
- d'analyser en quoi ces éléments disparates sont révélateurs d'une tendance lourde et sont éventuellement transposables ;
- de favoriser une meilleure circulation de l'information par la rédaction d'un bulletin périodique du réseau (Futur-Emploi).

futur-emploi : Futuribles International, 55, rue de Varennes, F-75341 Paris Cedex 07.
Tél. : (331) 42.22.63.10.

rénover leurs appareils de formation professionnelle notamment à l'égard des jeunes. Le système dual d'apprentissage, par lequel passent près de 70 % des jeunes Allemands, est devenu la référence obligée car il fait reposer l'entière responsabilité de la formation sur les entreprises, permettant ainsi une bonne adéquation des qualifications aux besoins du marché. Les programmes de formation en alternance, substituts de systèmes d'apprentissage peu performants et insuffisamment généralisés dans nombre de pays, ont été multipliés : au Royaume-Uni, par exemple, le Youth Training Scheme — programme de formation professionnelle d'une ou deux années, mis en place en 1983 pour les jeunes de 16-17 ans quittant le système scolaire — accueillait chaque mois plus de 370 000 jeunes en 1987, soit 60 % environ de cette classe d'âge. Ce programme semble relativement efficace puisque 94 % des participants trouveraient un emploi à la fin de leur stage, soit dans l'entreprise d'origine (67 %) soit dans une autre entreprise (27 %) ⁹. Dans la majorité des pays européens cependant, la qualité de la formation dispensée dans le cadre de ces programmes est fréquemment mise en cause, se réduisant trop souvent à un simple apprentissage des techniques nécessaires à la production.

Plus généralement, la prise de conscience de la priorité à accorder à la formation est réelle et l'effort manifeste, notamment en RFA et en Suède, deux pays qui consacrent une part importante de leur budget à

9. Etude réalisée par le département d'économie appliquée de l'Université de Cambridge pour le compte du Department of Employment ; voir *Employment Gazette*, octobre 1987.

des mesures de formation professionnelle¹⁰ : séminaires de formation de base, encouragement à la formation continue et à la reconversion professionnelle en RFA ; en Suède, si les programmes de création d'emplois temporaires tiennent une place importante dans la politique de l'emploi du fait de la « garantie à l'emploi » reconnue aux jeunes, ils n'en sont pas moins considérés comme un dernier filet de sécurité pour ceux qui n'auraient pas pu profiter de mesures de formation.

Pourtant, les résultats, que l'on ne saurait bien sûr juger à court terme, ne sont pas probants dans tous les pays. Les centres de formation sont submergés et ne parviennent pas toujours à répondre efficacement aux besoins de formation. Le manque de formateurs se fait cruellement sentir. Plus encore, les objectifs de la formation ne sont pas clairement définis et programmés, dans un domaine où l'on devrait travailler à 20 ans : même en Allemagne, les observateurs s'inquiètent de la capacité de leur système d'apprentissage à anticiper les mutations technologiques qui affecteront les processus de production.

Les mesures adoptées portent, en outre, trop souvent sur la seule formation professionnelle alors que l'insuffisante formation des jeunes résulte très directement de la crise du système éducatif : la définition d'une politique globale de formation, initiale et continue, adaptée aux besoins des entreprises, est rendue souvent difficile par le caractère infranchissable des partages de compétences entre ministères. Ce qui devrait être un hymne à la formation devient trop souvent la superposition de deux solos discordants. Il est vrai que l'équilibre est difficile à trouver entre la nécessité d'assurer à tous une formation suffisamment générale qui leur permette de s'adapter à l'évolution de l'environnement économique, technologique et humain, et les besoins de main-d'œuvre qualifiée et spécialisée qu'éprouvent les entreprises.

Alors, les politiques de lutte contre le chômage des pays européens sont-elles dérisoires face à l'ampleur des problèmes ? Un tel jugement serait, sans nul doute, injuste au regard des efforts humains et financiers qui leur sont consacrés. Mais l'efficacité des politiques serait notablement renforcée si l'ensemble des actions menées s'intégrait dans une stratégie plus globale de retour au plein emploi dans une économie renouvelée. A quoi sert de créer des travaux d'utilité publique si l'on ne s'interroge pas sur leur place dans l'économie et la société de demain ? Pourquoi accorder des aides à l'embauche si l'on n'examine pas les conditions dans lesquelles ces emplois subventionnés et ceux qui les occupent pourront

10. 44 % du budget « politique active de l'emploi » (indemnités chômage non comprises) en RFA et 35 % en Suède.

s'insérer durablement sur le marché du travail ? Quel sens donner à la formation si l'on ne sait prévoir et anticiper les changements à l'œuvre dans les économies modernes ?

Les réponses à apporter à ces questions sont, certes, complexes et entachées d'incertitudes, d'autant que l'interdépendance et l'intégration croissante des économies européennes rendent difficile leur élaboration dans un cadre strictement national. L'échéance du grand marché intérieur de 1992 offre la perspective, et parfois même impose, que les politiques de l'emploi puissent être examinées dans le cadre d'une Europe unie. Les actions menées y gagneraient en efficacité et en dynamisme.

L'emploi aux Etats-Unis à l'horizon 2000

Le célèbre Bureau of Labor Statistics (BLS, Etats-Unis) a élaboré des prévisions sur l'économie et l'emploi aux Etats-Unis à l'horizon 2000¹ sous forme de trois scénarios. Ces scénarios s'appuient sur des perspectives de croissance économique forte (3 % du PNB par an pendant la période 1986-2000), moyenne (2,4 %) et faible (1,6 %).

Le BLS analyse la structure démographique des emplois et la nature de la demande en ce domaine, les évolutions de la croissance économique et du développement industriel par secteurs et les évolutions probables au cours des 14 années 1986-2000, en les comparant aux tendances qui se sont manifestées au cours des 14 années précédentes 1972-1986.

Ce texte résume les perspectives tracées par le BLS à partir de l'hypothèse d'une croissance économique moyenne. Les nuances résultant de la prise en compte des prévisions fondées sur une croissance forte ou faible sont apportées au fur et à mesure, mais l'évolution globale des emplois est la même dans les trois hypothèses.

Evolutions démographiques

Le scénario qui s'appuie sur une prévision de croissance moyenne, de 2,4 % par an, prévoit une croissance du PNB de 40 % pendant la période de référence 1986-2000. Dans cette hypothèse, on assisterait à une progression de 18 % des nouveaux emplois, soit 21 millions d'emplois. En 2000, il y aurait en tout

139 millions d'emplois. Cela représenterait une progression de 1,2 % par an (contre 2,2 % entre 1972 et 1986) (cf. tableau 1). Le taux de chômage serait de 6 % dans ce scénario tandis qu'il serait de 4,5 % dans l'hypothèse d'une croissance plus forte et de 7,7 % dans l'hypothèse d'une croissance plus faible.

Avec une croissance de 1,6 % par an, ce sont seulement 14,4 millions d'emplois nouveaux qui seraient créés, contre 25,5 millions avec une croissance de 3 % l'an.

1. Bureau of Labor Statistics. — « Projections 2000 : Overview and Implications ». — in *Monthly Labor review*, septembre 1987.

Tableau 1. — Evolution démographique des emplois : sexe, âge, ethnie (nombres en milliers d'emplois)						
Groupe	1972	1979	1986	2000	Modification entre 1986 et 2000	
					En nombre	En %
Total A + B	87 037	104 960	117 837	138 775	20 938	1,2
<i>A - Hommes</i>						
16 ans et +	53 556	60 727	65 423	73 136	7 713	0,8
16 à 24 ans	11 243	13 645	12 251	11 506	- 745	- 0,4
25 à 54 ans	33 133	37 926	44 406	53 024	8 618	1,3
55 ans et +	9 180	9 156	8 766	8 606	- 160	- 0,1
<i>B - Femmes</i>						
16 ans et +	33 481	44 233	52 414	65 639	13 225	1,6
16 à 24 ans	8 943	11 760	11 117	11 125	8	0
25 à 54 ans	19 192	26 594	35 159	47 756	12 597	2,2
55 ans et +	5 346	5 879	6 138	6 758	620	0,7
Total dont :						
— Blancs	77 275	91 922	101 801	116 701	14 900	1,0
— Noirs	8 748	10 665	12 684	16 334	3 650	1,8
— Asiatiques et autres	—	2 373	3 352	5 740	2 388	3,9
— Hispanophones	—	5 215	8 076	14 086	6 010	4,1
Source : Current Population Survey.						

C'est donc un écart de 11,1 millions d'emplois que peut provoquer une croissance plus ou moins soutenue.

Entre 1972 et 1986, ont été créés 31 millions d'emplois nouveaux, soit une progression de 35 %. Le ralentissement prévu a commencé à la fin des années 70. La progression, très rapide des années 1972-1978 traduisait les effets sur l'emploi du baby-boom (l'entrée dans le monde du

travail des enfants nés entre 1946 et 1964) et la croissance rapide du nombre de femmes au travail. Le ralentissement prévu s'explique, *a contrario*, par le creux des naissances dans les années 65-78 et la moindre progression du nombre des femmes au travail. Le tableau 1 décrit cette évolution et souligne que la progression de l'emploi concerne en priorité les minorités et les femmes.

Répartition des emplois selon les origines ethniques : les emplois occupés par les blancs augmenteraient de moins de 15 %. Encore faut-il noter que la population blanche englobe la majorité des hispanophones qui représentent une population dont l'insertion dans les emplois nouveaux est très forte. En 2000, les blancs occuperaient 117 millions d'emplois (+ 15 millions entre 1986 et 2000), soit 84 % du total, contre 89 % en 1972. La part des blancs non hispanophones, qui représentait 61 % des emplois nouveaux entre 76 et 86 devrait tomber à 43 % entre 86 et la fin du siècle.

Les emplois occupés par les hispanophones augmenteraient de plus de 74 % (6 millions d'emplois). Ils occuperaient en 2000 14 millions d'emplois, soit 10 % du total (7 % en 1986, première année où les statistiques prennent en compte cette population). Les emplois occupés par les noirs progresseraient de près de 29 % (3,7 millions d'emplois). Les noirs

occuperaient 18 % des nouveaux emplois (contre 11 % entre 72 et 79, 16 % entre 80 et 86). En 2000, les noirs occuperaient 16,3 millions d'emplois, soit 12 % du total, contre 10 % en 1972 et 11 % en 1986.

Les emplois occupés par les asiatiques et les autres minorités augmenteraient de près de 2,4 millions (+ 70 %) entre 1986 et l'an 2000. Ils occuperaient alors 4 % du total des emplois, contre 3 % en 1986, et 11 % des nouveaux emplois. Cela marque un ralentissement de la progression par rapport aux années 79-86, ralentissement qui traduit le fléchissement du nombre de réfugiés accueillis aux Etats-Unis.

L'ensemble de ces minorités occuperaient ainsi 57 % des emplois nouveaux. Si l'on ajoute à ce nombre celui des femmes blanches non hispanophones, on arrive à 90 % des nouveaux emplois. Le tableau 2 illustre l'ensemble de ces données.

Tableau 2. — Occupation des nouveaux emplois par groupe social (en %), entre 1976-1986 et 1986-2000

Groupe	1976-1986	1986-2000
Hommes	38,0	36,8
Femmes	62,0	63,2
Blancs	78,6	71,2
Noirs	14,5	17,4
Asiatiques et autres	6,9	11,4
Hispanophones	17,5	28,7
<i>Blancs non hispanophones</i>		
Hommes	18,1	8,5
Femmes	43,5	34,8

Répartition des emplois par âges : pour l'essentiel, les tendances actuelles devraient se poursuivre jusqu'en 1990 puis certaines d'entre elles devraient s'inverser, parfois brutalement.

Après la période du baby-boom, et jusque vers la fin des années 70, il y a eu peu de naissances. Depuis 1978, le nombre des naissances s'est accru, bien que leur taux ait continué à décroître légèrement, car les femmes de la génération du baby-boom sont en âge de procréer.

Les moindres naissances en 1965-1978 se sont traduites par une diminution des emplois occupés par les jeunes, comme du nombre des jeunes dans la population globale. Cette tendance, appelée à se poursuivre, aura d'importantes conséquences :

— Vers 2000, la proportion des travailleurs âgés de 16 à 34 ans et de plus de 55 ans devrait baisser, alors que la tranche des 35-54 ans est appelée à augmenter.

— Les 16-24 ans verront leur nombre

diminuer jusqu'en 1990, puis il recommencerait à augmenter. Ils représenteraient 23 % du nombre total des emplois en 1972 et 20 % en 1986, ils seraient 16 % à la fin du siècle.

— Les 25-34 ans devraient voir leur nombre croître jusqu'en 1990, puis diminuer de façon très brutale.

— Les 55-64 ans devraient voir leur nombre diminuer au milieu de la décennie 90, puis augmenter rapidement. Ils représentaient 16,7 % du total des emplois en 1972, 14,3 % en 1979, 12,6 % en 1986. Il faut comparer ces chiffres avec ceux de l'augmentation globale de la population : + 1 % par an entre 1972 et 1986, + 0,8 % par an entre 1986 et l'an 2000.

Le tableau 3 illustre ces données. Il souligne que le nombre des jeunes adultes doit diminuer d'ici à la fin du siècle, alors que les personnes âgées de plus de 65 ans ont vu leur nombre augmenter deux fois plus vite que la moyenne nationale entre 1972 et 1986, et

Tableau 3. — Evolution et vieillissement de la population en fonction de l'origine ethnique

	1972	1986	2000
Total (en millions)	209,9	241,6	268,3
Blancs	183,3	204,7	221,5
Noirs	23,6	29,4	35,1
Asiatiques et autres	2,9	7,5	11,6
Hispanophones	—	18,5	30,3
0 à 4 ans	17,1	18,1	16,9
5 à 13 ans	39,9	34,2	33,5
14 à 17 ans	16,6	14,8	15,3
18 à 24 ans	26,1	28,0	25,2
65 ans et +	21,0	29,2	34,9
85 ans et +	1,5	2,8	4,6

les plus de 85 ans quatre fois plus vite. Ce tableau illustre aussi les très grandes différences selon l'appartenance ethnique des populations considérées.

Immigration : après la Seconde Guerre mondiale, on a assisté à un flux migratoire, officiel ou clandestin, considérable. L'immigration devrait représenter, dans l'avenir, une part croissante de l'augmentation de la population globale, et en particulier des actifs. La part de l'immigration, dans l'augmentation de la population, était de 17,2 % entre 1972 et 1979 ; 25,7 % en 79-84 ; elle devrait atteindre 29,9 % entre 1986 et 1995 et 32,2 % en 1995-2000. Pendant cette dernière période, l'immigration représenterait 23,4 % des nouveaux emplois (12,8 % pour les hommes et 10,6 % pour les femmes), dont 14,4 % pour les blancs (surtout hispanophones), 2,3 % pour les noirs et 6,7 % pour les asiatiques et autres minorités ethniques.

Les femmes : au cours des 16 dernières années, les femmes ont occupé plus de 60 % des nouveaux emplois, 64 % si on prend 1979 comme année de référence. Cette proportion de 64 % devrait se maintenir jusqu'au début de la décennie 90, puis redescendre lentement vers un pourcentage de 62 %.

En 2000, il y aurait donc 66 millions de femmes au travail, soit 13,2 millions de plus qu'en 1986 (cela représente une progression de 1,6 % par an, contre 3,3 % entre 72 et 86). Les femmes occuperaient 47 % de la totalité des emplois, contre 39 % en 1972 et 45 % en 1986. La proportion des femmes au travail âgées de 25 à 54 ans passerait de 70,8 % en 1986 à 80,8 % en 2000.

Les noires devraient occuper 10 % des nouveaux emplois pendant la période 1986-2000, soit 2,1 % par an (contre

1,6 % pour les blanches). Comme chez les hommes, ce sont les hispanophones qui verront leur part progresser le plus (5,8 millions d'emplois en tout, contre 2,7 millions en 1986).

Actifs-inactifs : avec la présence sur le marché du travail de la génération du baby-boom, qui commence sa carrière professionnelle, et le faible nombre des naissances prévues entre 1986 et 2000, le nombre des actifs devrait dépasser celui des inactifs.

Perspectives économiques

Le scénario construit sur l'hypothèse d'une croissance moyenne prévoit une lente amélioration des chiffres du déficit du commerce extérieur, une meilleure productivité et la poursuite de l'orientation de l'économie vers les services. Les chiffres du chômage continueraient à se tasser. Le tableau 4 illustre les perspectives d'évolution de l'économie américaine en fonction du taux de croissance prévu, en intégrant l'hypothèse de deux récessions d'ici à l'an 2000 et certains présupposés : une politique fiscale modérée, une politique monétaire équilibrée, une activité économique étrangère soutenue, un taux d'inflation maîtrisé, une stabilisation de la valeur du dollar (qui est revenu à son niveau de 82), enfin, une évolution contrôlée du coût du pétrole importé (qui devrait doubler en prix réels d'ici à la fin du siècle). Ces prévisions supposent naturellement qu'il n'y ait pas de guerre générale, d'embargo pétrolier, de choc monétaire majeur ou de catastrophe naturelle importante pendant ces années.

Tableau 4. — Evolution de l'économie américaine 1972-2000

	1972	1986	Projections		
			Croissance faible	Croissance moyenne	Croissance forte
Taux de chômage	5,6	7,0	7,7	6,0	4,5
Déficit fédéral (en milliards de dollars à taux constant)	- 16,8	- 204,0	- 289,1	- 89,3	- 44,1
Exportations nettes (en milliards de dollars 1982)	- 48,8	- 149,7	- 39,1	- 98,6	- 150,2

L'augmentation de 2,4 % par an du PNB de 1986 à 2000 est comparable à celle de la période 1972-1986 (2,5 % par an), mais elle n'en traduit pas moins des changements considérables. Elle devrait reposer pour moitié sur la croissance des emplois, et pour moitié sur des progrès de productivité, alors que dans la période précédente, 28,8 % de l'augmentation du PNB seulement étaient dus à des progrès de productivité.

Le BLS analyse très en détail l'évolution du PNB, des importations et des exportations par secteurs industriels, ainsi que les perspectives de la politique économique et industrielle des Etats-Unis d'ici à la fin du siècle. Nous dégagerons seulement ici quelques conséquences qui influenceront sur l'emploi.

Dépenses de consommation des ménages : elles croîtraient plus vite que le PNB, grâce à la baisse des impôts. Elles concerneraient surtout les biens de consommation durable, l'électronique et l'équipement ménager, alors que les dépenses automobiles devraient nettement diminuer. Les biens de consommation non durables (vêtements, nourriture, produits de luxe) devraient voir leur part

diminuer. Les dépenses concernant les services, en revanche, devraient fortement augmenter, surtout les dépenses de santé.

Investissements : on s'attend à une croissance soutenue, les achats d'équipements durables par les fabricants progressant de 2,5 % par an. Elles représenteraient plus de 10 % du PNB en 2000, contre 8,7 % en 1986. Les industries manufacturières de produits durables et les communications seraient celles qui investiraient le plus en équipements durables (4,5 % par an), suivies par les industries manufacturières et produits non durables (3,5 %), les services publics et l'agriculture (2,5 %), enfin les transports (0,8 %). La construction de bureaux et de résidences collectives pour personnes âgées se poursuivrait à un rythme soutenu, alors que les constructions résidentielles connaîtraient un très fort ralentissement.

Commerce extérieur : le ralentissement de la baisse de la valeur du dollar, compensée par une croissance relativement forte des économies étrangères, ne devrait pas empêcher le taux d'exportation des biens et services d'être soutenu

(près de 4 % d'augmentation par an en valeur réelle entre 1986 et 2000). Cette amélioration ne compenserait cependant pas totalement les pertes accumulées pendant les années de faibles exportations. Le grave déficit de la balance commerciale s'améliorerait, sans disparaître complètement, en particulier à cause des importations énergétiques.

Dépenses gouvernementales : on irait vers une diminution de ces dépenses en biens et services (17,4 % du PNB en 2000, contre 21 % en 1986). Les dépenses militaires diminueraient plus fortement que les dépenses civiles. En revanche, au niveau local et des Etats, les dépenses d'éducation augmenteraient légèrement.

Productivité : elle n'augmentait que de 0,3 % par an et par travailleur entre 1972 et 1979 et de 0,5 % entre 1979 et 1986, ce taux devrait atteindre 1,2 % de 1986 à la fin du siècle. Cette croissance de la productivité concernerait surtout le secteur manufacturier ; automation, énergies de substitution, réstructurations en seraient le moteur.

Revenus : la croissance du revenu personnel disponible *per capita* devrait se poursuivre, grâce aux réductions d'impôts, permettant une progression de l'épargne individuelle.

En résumé, notre scénario décrit une économie en croissance, caractérisée par une réduction du déficit fédéral, une inflation maîtrisée (3,5 % en moyenne), un retour à une croissance soutenue du taux de productivité, et une tendance générale à une *réorientation continue de l'économie vers une économie de services*. Parmi les facteurs déterminants de cette amélioration soulignons :

— l'arrivée sur le marché du travail

d'employés plus mûrs, mieux formés, plus expérimentés, ainsi qu'un ralentissement de la croissance générale de la main-d'œuvre,

— une stabilisation des coûts énergétiques, permettant une amélioration des chiffres du commerce extérieur,

— une meilleure rentabilité des investissements productifs.

Industries de services : plus de 20 millions de ces nouveaux emplois concerneront ce secteur (santé, affaires, commerce). Les services représenteront environ 80 % des emplois salariés en l'an 2000.

La déréglementation dans les transports aériens a provoqué une explosion (+ 7 % d'emplois nouveaux depuis 1983). Une progression plus faible devrait continuer dans ce domaine, ainsi que dans ceux des agences de voyages et des transports terrestres. En revanche, la déréglementation des télécommunications n'a pas eu le même impact sur les emplois. Le commerce de gros et surtout le commerce de détail devraient connaître une forte création d'emplois, ainsi que les banques et les assurances, mais les progrès technologiques limiteront cette progression. Les services d'emplois temporaires, les sociétés de services informatiques devraient connaître une très forte progression dans le domaine des emplois, ainsi que le domaine de la santé, où l'on s'attend à une explosion en particulier en direction des soins extrahospitaliers. Le vieillissement de la population, illustré par le tableau 5, explique pour une bonne part ce phénomène. Loisirs et services sociaux seront aussi fortement créateurs d'emplois. Enfin, la fonction publique, surtout au niveau local, créera de nombreux emplois, en particulier éducatifs.

Tableau 5. — Le vieillissement de la population				
	Population (en millions)		Pourcentage du total de la population	
	+ 65 ans	+ 85 ans	+ 65 ans	+ 85 ans
1970	20,1	1,4	9,8	0,7
1975	22,7	1,8	10,5	0,8
1980	25,7	2,3	11,3	1,0
1985	28,5	2,7	11,9	1,1
2000	34,9	4,9	13,0	1,8

Dépenses de santé en 1982-1983 (pourcentage des dépenses totales)		
	Population globale	65 ans et +
Total des dépenses de santé	4,4	9,9
Services médicaux	2,4	4,1
Médicaments et soins	0,7	2,0
Assurance médicale	1,2	3,8

Production industrielle : parmi les autres secteurs industriels, le solde pratiquement équivalent des emplois recouvre, en réalité, des évolutions très profondes. La construction croîtra, constructions de bureaux, surfaces commerciales et résidences collectives compensant le ralentissement des constructions résidentielles.

Les secteurs minier et manufacturier sont en déclin. Ce dernier a perdu 2,8 millions d'emplois au cours des deux récessions de 80 et 81-82 et ne les a pas totalement récupérés à la suite des restructurations et des gains de productivité. Il perdait en moyenne 1,4 % de ses emplois par an entre 1979 et 1986 ; entre 1986 et l'an 2000, il ne devrait en perdre que 0,3 %. La production industrielle, pour sa part, devrait augmenter de 2,3 % par an, grâce à la reprise des exportations et à une demande intérieure

forte, mais cela ne devrait que légèrement atténuer la chute continue du nombre des emplois.

En ce qui concerne l'agriculture, on s'attend à une reprise partielle. La croissance des services agricoles, industries forestières et pêcheries permettra la poursuite des créations d'emplois, alors que les secteurs de production fermière devraient continuer à en perdre, tandis que la concentration des entreprises se poursuivra.

Le tableau 6 permet de se livrer à une analyse détaillée de l'évolution des emplois par secteurs entre 1972 et l'an 2000. Pour sa part, le tableau 7 indique le nombre d'emplois que devraient générer les industries les plus créatrices d'emplois.

Les 133 millions d'emplois civils en l'an 2000 prévus par notre scénario de croissance moyenne se répartiraient en 119

Tableau 6. — Evolution des emplois par grands secteurs

(en milliers d'emplois)

	1972	1979	1986	Projections 2000			Evolution 1986-2000		
				Croissance lente	Croissance moyenne	Croissance rapide	Croissance lente	Croissance moyenne	Croissance rapide
Total	84 549	101 353	111 623	126 432	133 030	137 533	14 809	21 407	25 910
Emplois salariés (secteurs non agricoles)	73 514	89 481	99 044	113 554	119 156	123 013	14 510	20 112	23 969
Production de biens	23 668	26 463	24 681	23 148	24 678	25 906	- 1 533	- 3	1 225
— mines	628	958	783	672	724	779	- 111	- 59	- 4
— construction	3 889	4 463	4 904	5 643	5 794	6 077	739	890	1 173
— industries manufacturières	19 151	21 042	18 994	16 833	18 160	19 050	- 2 161	- 834	56
de biens durables	11 050	12 762	11 244	9 654	10 731	11 193	- 1 590	- 513	- 51
de biens non durables	8 101	8 280	7 750	7 179	7 429	7 857	- 571	- 321	107
Production de services	49 846	63 018	74 363	90 406	94 478	97 107	16 043	20 115	22 744
— transports	4 541	5 135	5 244	5 410	5 719	5 903	166	475	659
— commerce de gros	4 113	5 204	5 735	7 015	7 266	7 361	1 280	1 531	1 626
— commerce de détail	11 835	14 989	17 845	21 795	22 702	23 079	3 950	4 857	5 234
— finances, assurances	3 907	4 975	6 297	7 508	7 917	8 159	1 211	1 620	1 862
— services	12 117	16 768	22 531	30 778	32 545	33 708	8 247	10 014	11 177
— gouvernement	13 333	15 947	16 711	17 900	18 329	18 897	1 189	1 618	2 186
Agriculture	3 523	3 401	3 252	2 784	2 917	3 009	- 478	- 335	- 253
Employés de maison	1 693	1 326	1 241	1 122	1 215	1 234	- 119	- 26	- 7
Travailleurs indépendants et aides familiales non rémunérées	5 819	7 145	8 086	8 972	9 742	10 277	886	1 656	2 191

Tableau 6 (suite). — Evolution des emplois par grands secteurs (Evolution annuelle moyenne en pourcentage)				
	1972-1979	1979-1986	1986-2000	
			Croissance lente	Croissance moyenne rapide
Total	2,6	1,4	0,9	1,3
Emplois salariés (non agricoles)	2,8	1,5	1,0	1,3
Production de biens	1,6	- 1,0	- 0,5	0
— mines	6,2	- 2,8	- 1,1	- 6
— construction	2,0	1,4	1,0	1,2
— industries manufacturières de biens durables	1,4	- 1,4	- 0,9	- 0,3
de biens non durables	2,1	- 1,8	- 1,1	- 0,3
	0,3	- 0,9	- 0,5	- 0,3
Production de services	3,4	2,4	1,4	1,7
— transports	1,8	0,3	0,2	0,6
— commerce de gros	3,4	1,4	1,4	1,7
— commerce de détail	3,4	2,5	1,4	1,7
— finances, assurances	3,5	3,4	1,3	1,7
— services	4,8	4,3	2,3	2,7
— gouvernement	2,6	0,7	0,5	0,7
Agriculture	- 0,5	- 0,6	- 1,1	- 0,8
Employés de maison	- 3,4	- 0,9	- 0,7	- 0,1
Travailleurs indépendants et aides familiales non rémunérées	3,0	1,8	0,8	1,3
				1,7

Tableau 6 (suite). — Evolution des emplois par grands secteurs
(Distribution des emplois salariés en pourcentage)

	1972	1979	1986	Projections 2000		
				Croissance lente	Croissance moyenne	Croissance rapide
Emplois salariés (non agricoles)	100	100	100	100	100	100
Production de biens	32,2	29,6	24,9	20,4	20,7	21,1
— mines	0,9	1,1	0,8	0,6	0,6	0,6
— construction	5,3	5,0	5,0	5,0	4,9	4,9
— industries manufacturières	26,1	23,5	19,2	14,8	15,2	15,5
de biens durables	15,0	14,3	11,4	8,5	9,0	9,1
de biens non durables	11,0	9,3	7,8	6,3	6,2	6,4
Production de services	67,8	70,4	75,1	79,6	79,3	78,9
— transports	6,2	5,7	5,3	4,8	4,8	4,8
— commerce de gros	5,6	5,8	5,8	6,2	6,1	6,0
— commerce de détail	16,1	16,8	18,0	19,2	19,1	18,8
— finances, assurances	5,3	5,6	6,4	6,6	6,6	6,6
— services	16,5	18,7	22,7	27,1	27,3	27,4
— gouvernement	18,1	17,8	16,9	15,8	15,4	15,4

Tableau 7. — Les industries les plus génératrices d'emplois
entre 1986 et 2000
(Emplois en milliers)

Alimentation	2 471
Praticiens de santé (en ville)	1 375
Construction	890
Soins infirmiers, assistance médicale à domicile	852
Sociétés de personnel intérimaire	832
Education (niveau local et Etats)	784
Ventes d'équipements et machines	614
Sociétés de services informatiques	613
Magasins d'alimentation	598
Hôtellerie	574
Services publics de santé	547
Etat et administration locale	546
Recherche, postes de direction, consultants	531
Services juridiques	522
Agences de crédit et sociétés d'investissement	499
Administrations financières	497
Hôpitaux privés	481
Grands magasins	386
Immobilier	353
Services consacrés à l'habitat et autres immeubles	341

millions d'emplois salariés non agricoles ; 9,7 millions d'emplois indépendants (ou d'emplois familiaux non rémunérés) ; 1,2 million d'emplois domestiques et 2,9 millions d'emplois agricoles. Les 3/4 des emplois salariés non agricoles concernaient les services en 1986, cette proportion sera des 4/5 en 2000.

La nature des emplois

Le tableau 8 expose la nature des emplois et leur évolution prévisible par grands secteurs. La tendance générale

traduit une progression plus rapide des secteurs faisant appel à des travailleurs mieux formés : cadres, gestionnaires, directeurs, travailleurs qualifiés, techniciens représentaient 25 % des emplois en 1986, ils en représenteront 27 % en 2000.

A l'inverse, la progression des secteurs faisant appel à des travailleurs moins formés ralentira, on verra même leur nombre baisser (emplois administratifs standardistes, emplois agricoles). Les services représentent l'exception, car leur croissance sera très forte et ce secteur fait appel à des travailleurs peu formés. La croissance des emplois concernera à 80 % les salariés du com-

Tableau 8. — Nature des emplois et évolutions entre 1972 et 2000
(Nombres en milliers)

Emplois	1986		2000		Evolution en pourcentage			
	Nombre	%	Nombre	%	1972-1979	1979-1986	1972-1986	1986-2000
Total des emplois	111 623	100,0	133 030	100,0	20,3	10,9	33,4	19,2
Cadres administratifs et de direction	10 583	9,5	13 616	10,2	34,9	28,7	73,7	28,7
Ouvriers qualifiés	13 538	12,1	17 192	12,9	29,8	21,4	57,5	27,0
Techniciens	3 726	3,3	5 151	3,9	39,9	24,7	74,5	38,2
Vendeurs	12 606	11,3	16 334	12,3	24,3	24,4	54,6	29,6
Employés de bureau, administratifs	19 851	17,8	22 109	16,6	23,5	9,5	35,2	11,4
Employés de maison	981	0,9	955	0,7	- 23,0	- 11,5	- 31,9	- 2,7
de services	16 555	14,8	21 962	16,5	25,7	16,0	45,9	32,7
Artisans, réparateurs (...)	13 924	12,5	15 590	11,7	21,7	6,5	29,6	12,0
Standardistes (...)	16 300	14,6	16 724	12,6	8,7	- 9,2	- 1,3	2,6
Agriculteurs, emplois forestiers, pêcheurs	3 556	3,2	3 393	2,6	- 5,1	- 5,6	- 10,4	- 4,6

merce de gros et de détail et des services (l'essentiel de ces emplois concernant les enseignants, les bibliothécaires et le personnel de santé). Le BLS prévoit une croissance de 82 % du nombre de techniciens, de 66 % des scientifiques et informaticiens. Le secteur bancaire et des assurances verra ses emplois croître de 8 % (1,6 million d'emplois). Il s'agira de postes de direction plus que d'emplois de bureau, dont la progression sera ralentie par l'évolution technologique. Le secteur de la construction verra ses emplois croître de 4 % (891 000 emplois).

Les emplois publics (abstraction faite des enseignants et personnels de santé des administrations locales dont nous avons déjà évoqué la très forte progression prévisible) croîtront de près de 4 % (811 000 emplois), surtout au niveau local (pompiers, policiers). Simultanément, ce secteur devrait perdre 45 000

emplois administratifs (dactylographes, sténographes, employés de bureau).

L'industrie manufacturière devrait perdre plus de 800 000 emplois, surtout dans les tâches d'exécution qui seront automatisées et touchées par une baisse de la demande (modification des goûts des consommateurs, changement des priorités gouvernementales, concurrence étrangère expliquant ce phénomène). Cela dit, certains groupes professionnels verront leur importance numérique augmenter, malgré cette tendance générale : ingénieurs (+ 165 000), directeurs (+ 85 000), techniciens (+ 70 000). Les travailleurs indépendants verront leur nombre augmenter très fortement (+ 1,35 million), alors que les aides familiales non rémunérées diminueront (- 250 000).

Niveau de formation : comme les don-

nées rassemblées ci-dessous le confirment, l'évolution prévisible des emplois exigera un meilleur niveau de formation. Le tableau 9 en donne une illustration très précise. On y a regroupé les emplois par niveau de formation :

— le groupe 1 englobe les secteurs dont les employés avaient passé au moins un an à l'université, en 1986. Il voit sa part passer de 25,1 % du total des emplois à 27,3 % en 2000 ;

— le groupe 2 englobe les secteurs où les employés ont eu une scolarité moyenne

de 12 années (en gros une éducation secondaire), sa part passe de 40,8 % à 40 % du total des emplois ;

— le groupe 3 englobe, enfin, les secteurs dont les employés, pour plus de 30 %, n'ont pas atteint un niveau d'éducation secondaire. Sa part diminue de 34 % à 32,7 %.

Les minorités ethniques représentent une forte proportion des nouveaux emplois, elles seront plus fortement représentées dans les secteurs en déclin, qui sont précisément ceux qui utilisent un

Tableau 9. — Evolution des emplois par niveau de formation
(En pourcentage)

Emplois	1986	2000
<i>Groupe 1 total</i>	25,1	27,3
Postes de direction et gestion	9,5	10,2
Ingénieurs, architectes, géomètres	1,4	1,5
Sciences de la vie, informaticiens	0,7	0,8
Enseignants, bibliothécaires	4,4	4,3
Personnel de santé	2,3	2,8
Autres spécialistes	3,5	3,7
Techniciens	3,3	4,0
<i>Groupe 2 total</i>	40,8	40,0
Vendeurs	11,3	12,3
Employés de bureau	17,8	16,7
Contremaîtres	1,6	1,5
Construction	3,4	3,3
Mécaniciens et réparateurs	4,2	4,0
Industries de haute précision	2,5	2,2
<i>Groupe 3 total</i>	34,0	32,7
Employés de services	15,7	17,2
Agriculture, forêts, pêche	3,3	2,6
Installateurs de machines, standardistes	4,5	3,6
Travailleurs manuels	2,4	1,9
Transports	4,3	4,0
Aides et assistants	3,8	3,4

personnel moins formé. Cela souligne la gravité de la baisse de la fréquentation scolaire des noirs.

De même, les femmes — appelées à occuper une part importante des nouveaux emplois — seront mal placées dans la progression des emplois concernant des secteurs comme ceux des sciences du vivant, l'informatique, et plus encore les professions comme celles d'ingénieurs, d'architectes ou de géomètres.

Mobilité et formation

Les perspectives tracées par le BLS permettent, pour conclure, de souligner les deux impératifs qui devraient guider toute politique de l'emploi au cours des prochaines années : la mobilité, mais *une mobilité préparée par une formation adaptée*.

Les créations d'emplois à un rythme plus rapide que les demandes permettront une baisse du taux de chômage. Pendant la première moitié de l'année 1987, le nombre des chômeurs a baissé de près de 700 000, pour atteindre un taux de 6,2 %, rejoignant le niveau du premier trimestre de 1980. Cette amélioration devrait se maintenir, dans notre scénario ; en 2000, le taux de chômage serait de 6 %.

Mais cette amélioration globale n'empêchera pas, comme nous l'avons souligné, de très grandes disparités régionales : des pans entiers des industries manufacturières et minières, ainsi que de l'agriculture, vont se restructurer, créant de fortes disparités régionales. Certains des

travailleurs concernés retrouveront un emploi proche, mais beaucoup devront se déplacer pour pouvoir occuper un des emplois offerts par les nouveaux métiers qui apparaîtront d'ici à la fin du siècle. C'est un problème très complexe. Cette mobilité existe déjà, mais elle concerne surtout les jeunes, mieux formés. En ce qui concerne les travailleurs de plus de 40 ans, il est très difficile de leur proposer la formation réellement adaptée qui leur permettrait d'occuper un de ces nouveaux emplois, et cela est d'autant plus difficile que leur formation initiale est plus faible. Les secteurs où la croissance de l'emploi est la plus rapide sont précisément ceux qui font le plus appel à des travailleurs possédant un minimum de formation initiale (niveau d'études secondaires). Les jeunes qui n'ont pas atteint ce niveau auront plus de mal que les autres à trouver un emploi — et surtout un emploi bien payé offrant des perspectives d'avancement —. Ils continueront à rencontrer plus de problèmes d'emploi, avec moins de chances d'avancement. Ils n'ont pas la formation de base qui leur permettrait de s'adapter aux changements continus résultant du progrès technologique, des modifications dans la structure de la demande d'emploi et des transformations qu'elles entraînent.

Le fait que de nombreux élèves abandonnent le lycée en cours de scolarité souligne la gravité du défi auquel la société américaine est confrontée.

Michel Gault

La destruction progressive du Sahel

René Dumont ¹

Il se développe au Sahel, sur le « rivage » du Sud-Sahara, une véritable banqueroute de l'environnement. Et cette destruction est beaucoup plus grave que celle de la Seconde Guerre mondiale en Europe ; car cette dernière avait les ressources humaines, l'infrastructure, et le plan Marshall qui a aidé au redémarrage.

Quand le désert avance au sud du Sahara, il trouve des paysanneries ruinées, sans formation ; et des dirigeants trop souvent plus soucieux de leurs intérêts personnels que de ceux de leurs jeunes pays qui ne sont pas encore de vraies nations.

La destruction commence déjà au sud du Sahel, dans la forêt dense « sempervirens » ou toujours verte, de la zone côtière d'Afrique occidentale, plus arrosée, qui s'étend depuis le sud du Sénégal jusqu'au fleuve Congo (aujourd'hui Zaïre). En un demi-siècle, la moitié de cette forêt a déjà disparu : soit par l'exploitation forestière, pour laisser

place aux plantations — café, cacao, huile de palme ; ou encore aux cultures pluviales, maïs, riz, manioc, taros, patates...

Quand les pluies tombaient sur la forêt dense traditionnelle, la majeure partie de l'eau tombée était retenue par la végétation et par l'humus couvrant le sol, elle était ensuite évaporée et regarnis-

1. Agronome, Auteur de « L'Afrique noire est mal partie », 1962 et avec Charlotte Paquet de « Pour l'Afrique, j'accuse », 1965. L'article est paru en allemand dans « Internationales Afrikaforum », Köln, München, et en français dans *Développement et coopération*, janvier-février 1988.

sant ainsi les nuages venus de l'océan, en saison des pluies. Une fois la forêt disparue par contre, la majorité de l'eau de pluie ruisselle vite, vers les rivières, les lagunes, la mer : elle est perdue. Depuis 1968, le Sahel reçoit souvent 30 % de pluies en moins ; et l'aggravation de la sécheresse est en partie « fabriquée » de mains d'hommes. En Côte-d'Ivoire, des 12 millions d'hectares de forêt de 1950, il ne reste même plus qu'un million d'hectares, nous dit le géographe ivoirien Ouata. Et l'agronome-chercheur Claude Reboul ne craint pas d'appeler cette déforestation une « piraterie climatique ». Au rythme actuel, pour l'ensemble de l'Afrique de l'Ouest, ce qui reste de forêt disparaît à raison de 5 % par an ; dans 20 ans, il n'y en aurait plus, à ce rythme affolant.

Après avoir traversé la savane soudanaise en remontant vers le nord, nous arrivons au Sahel, qui recèle aussi des forêts — mais des forêts très claires. Au Sénégal, celles-ci disparaissent au rythme de 75 000 hectares par an. A Tahoua, au Niger, les forestiers nous disent que chaque fois que 100 arbres sont coupés, ils ne réussissent à replanter que moins de 1. Plus grave encore, ce sont les arbres dispersés au milieu des champs, jusqu'ici respectés, qui disparaissent à leur tour, sous les coups de hache d'hommes devenus trop nombreux ; car ils n'ont guère d'autres sources de combustible — ou de bois d'œuvre.

Alphabétisation fonctionnelle

Le Karité (*Butyrospermum Parkii*) était pourtant, en savane, une source fort précieuse de lipides. A la limite sud du Sahel, l'acacia albida, qui perd ses

feuilles en saison des pluies (ce qui permet le plein développement des cultures en dessous) les retrouve en saison sèche, ce qui protège les sols des brûlures du soleil. C'est en outre une légumineuse fixant l'azote de l'air, et un arbre fourrager, par ses feuilles et ses gousses — aussi riches en protéines que certains tourteaux d'oléagineux.

Les Sévères l'appellent « cadd », les Nigériens, le « gao », et ils en connaissent tous les bienfaits. Mais voici les hommes de plus en plus nombreux et sans ressource pour intensifier ; ils ne peuvent donc survivre qu'en détruisant — lentement mais sûrement — leur patrimoine foncier.

Le système de culture traditionnel alternait 2 ou 3 ans de cultures (mils ou sorghos, arachide ou niébé) avec 3 à 5 ou même 8 ans de jachère, de repos du sol. La végétation naturelle qui se développait, nourrissait le bétail ; et, une fois enfouie, à la remise en culture, regarnissait le sol de matière organique de cet humus, base première du maintien de la fertilité.

On a trop développé l'arachide, spécialement dans le nord et le centre du Sénégal ; et surtout les hommes ont voulu plus de céréales. Alors, la jachère a reculé — ou même a disparu — et les sables « Dior » du nord du Sénégal, avec seulement 2 % d'argile, n'ont guère comme élément protecteur que l'humus. Si celui-ci disparaît, les éléments fins du sol ne sont plus coagulés, ne sont plus fixés, et les « vents de sable » les entraînent au loin. Or, ces éléments fins — limon, argile, sable fin — sont la base de toute fertilité par leur capacité de rétention d'eau et d'éléments fertilisants. La grande presse française ne parle guère des vents de sable qu'à propos des so-disants « aventuriers » du Paris-Dakar,

qui s'y perdent. Cette presse oublie généralement de signaler que ces vents soulignent d'abord une véritable destruction des sols d'Afrique.

Nous avons connu la jachère, en Europe occidentale et centrale ; et nous l'avons remplacée, dès le XVIII^e siècle, des Flandres en Angleterre, plus tard en France et en Allemagne, par des pommes de terre, des betteraves et des cultures fourragères, racines ou prairies artificielles, trèfle et luzerne. Plus de fourrage, donc plus d'animaux mieux nourris, meilleur travail du sol, plus de viande et de lait, plus de fumier : et voici que se referme le cercle vertueux (cercle interrompu depuis 1950, quand nous avons séparé, dans nos fermes, les cultures de l'élevage) qui a bâti les sols fertiles de nos paysanneries.

Pour réaliser ce que nous appelons la première révolution agricole, nous avions des ressources d'énergie animale, chevaux et bovins, que cette révolution augmentait. Nous avions aussi tous les moyens de transports : chariots, charrettes et tombereaux.

En Afrique tropicale, on n'a pas d'énergie animale notable, fort peu de charrettes, et pas la place ni le travail disponible pour cultiver des fourrages, tellement on manque de grains. Très peu de fumier, et celui-ci est porté sur la tête des femmes, dans des calebasses, par charges ne pouvant dépasser 30 kg. La première révolution agricole n'a donc pas pu y être réalisée. Et quand on a voulu la dépasser, la déborder, avec tracteurs et engrais chimiques, on a vite fait faillite.

Destruction du patrimoine foncier

Pour mettre la paysannerie du Sahel en état de redresser la situation, de protéger

son environnement, d'arrêter la dégradation des sols, des forêts et des pâturages, il faut lui apporter de toute urgence :

- un minimum de savoir, d'éducation ;
- un minimum de ressources à investir, d'abord pour la charrette et l'âne, puis la paire de bœufs.

Or, cette paysannerie a été, par l'école française (ou anglaise, ou portugaise) de l'ère coloniale, prolongée après l'indépendance, quasi totalement privée de toute forme d'éducation. Si les pays de la côte ont pu scolariser la majorité de leurs enfants, les pays du Sahel, plus pauvres, ne scolarisent guère que les enfants des villes. En campagne, c'est souvent 9 % des garçons des villages, et 2 à 3 % des fillettes qui accèdent à l'école « en français ». Le français est pour eux une langue étrangère — c'est comme si nous donnions, en Europe, nos cours en latin, comme au Moyen Age... Et la grande majorité de ces écoliers ruraux du primaire échouent à l'entrée au secondaire. Et ils sont, de toute façon perdus pour les villages ; on les retrouve sur la Côte, d'Abidjan à Accra, car c'est le seul moyen pour eux d'économiser de quoi acquérir une épouse.

On peut cependant, et bien des essais l'ont prouvé, donner à très peu de frais, à l'ensemble des garçons et fillettes des villages du Sahel une alphabétisation fonctionnelle en langues africaines. Dans chaque pays, avec 4 ou 5 de ces langues, on peut toucher au moins 90 % de ces ruraux. En quatre séances de 12 jours, séparées chacune par une semaine de repos, donc en 48 jours, on apprend à lire, écrire et compter, dans leur langue maternelle, aux jeunes adolescentes et adolescents du Sahel. On réalise ensuite de petits journaux locaux, dits de post-alphabétisation, pour les entretenir dans leurs connaissances, et vulgariser les no-

tions essentielles d'agriculture, d'élevage, d'artisanat, d'hygiène, de comptabilité, etc. Cependant, j'ai vu au Mali des piles de ces journaux non distribués aux paysans par des bureaucrates qui redoutent que ces ruraux soient ainsi mis en état de résister à l'exploitation que les puissants des villes font toujours peser sur les campagnes.

Force politique

Avec le minimum d'éducation, il faut que les villageois disposent d'un minimum de ressources. Or, ces paysanneries du Sahel n'ont cessé d'être exploitées. D'abord par nous, les privilégiés des pays dits développés. Nous prétendons les aider à s'en sortir en leur appliquant la loi du marché, celle de l'offre et de la demande.

Et c'est cette « loi » qui nous permet le pillage du Tiers-Monde, l'acquisition à bas prix de ses produits agricoles et de ses minerais, avec l'échange inégal, la dégradation des termes de l'échange. Et les bas prix de ces cafés-cacaos touchent aussi les Sahéliens du Burkina et du Mali, car ce sont eux qui viennent souvent les cultiver. Et leurs salaires de 1987 sont, de ce fait, en valeur réelle, de 40 % inférieurs à ceux de 1960.

Mais nos paysans sahéliens sont aussi exploités par leurs compatriotes, par les puissants des villes, qui veulent que celles-ci soient alimentées à bas prix et puissent ainsi se contenter de bas salaires, sans se révolter. « Quand on a faim au village, on meurt en silence », nous disait un vieux paysan du Sénégal ; « quand on a faim en ville, on se révolte ». Et le président Abdou Diouf, à qui je remettais en 1981 le rapport qu'il m'avait demandé, me disait : « Profes-

seur, vous avez raison, il faudrait changer le rapport de revenus villes-campagnes ; donner plus aux paysans ; mais je n'ai pas avec moi les forces politiques rurales organisées pour m'appuyer dans une telle action ».

Voici donc l'idée essentielle : il faudrait que les paysans du Sahel acquièrent une certaine force politique pour se faire écouter. Donc qu'ils puissent, une fois relevé leur niveau de connaissances, s'organiser plus vite sur le plan économique (groupements villageois), puis sur le plan politique. On gaspille en ce moment 800 millions de dollars pour édifier deux grands barrages sur le fleuve Sénégal : Diama et Manantali. Ils ne vont pas servir à grand chose, comme le prouve depuis un demi-siècle, l'Office du Niger au Mali. Avec le même argent, réparti sur les 40 000 villages du Sahel, on aurait pu les mettre en état d'équiper leurs communautés.

Mais tous les progrès possibles, qu'il faut pousser au maximum, ne dispensent nullement de regarder avec sérénité la gravité du problème démographique. Quand, en Afrique tropicale, la population double en 25 ans, si ce taux se prolonge, cela multiplie la population par 16 en un siècle, et aucun coin d'Afrique, si dépeuplé soit-il, ne peut faire suivre ce rythme à sa production alimentaire à long terme. Depuis 26 ans, depuis l'indépendance, ces pays n'ont guère pu, sauf de rares exceptions, dépasser 1 % d'augmentation en agriculture.

Il est temps de mieux voir nos propres responsabilités. L'Afrique est parsemée de ruines de projets industriels ; et seules 20 % des usines installées sont rentables. 20 % ont déjà fermé leurs portes et les 60 % restantes sont en faillite virtuelle, masquée par les subventions.

Nos « projets » de développement sont

donc largement responsables de la ruine de l'Afrique tropicale. Celle-ci aboutit à un endettement insupportable, 175 milliards de dollars. C'est plus, en proportion de la richesse et des exportations, qu'en Amérique latine. Alors, comme ces dettes ne pourront jamais être remboursées, il serait politiquement intelligent de les annuler.

J'ai été l'un des premiers, dès 1962, à signaler les lourdes responsabilités des dirigeants, des responsables africains. Je les ai repris en 1980, et tout récemment dans mon dernier livre. Mais il n'est plus permis de taire les responsabilités des pays riches, celles du système économique dominant : ce sont les nôtres, nous en sommes redevables.

Prospective et stratégie

Un séminaire EGO - Futuribles International

Carcassonne - 21-22 octobre 1988

Les entreprises sont confrontées à un environnement économique de plus en plus incertain. Demain de nouveaux enjeux, de nouveaux défis surgiront. Pour y faire face quelle démarche suivre et quelle stratégie adopter ?

Objectifs du séminaire

- Initier ses participants à la démarche et aux méthodes prospectives.
- Fournir un panorama critique de qui fait quoi en matière de prospective dans le monde et des rapports qu'entretiennent prospective-décision-action.
- Rendre compte des tendances majeures qui peuvent affecter la société française à l'horizon 2000 et des enjeux, des opportunités et des menaces qu'elles recèlent.
- Examiner quelles sont les évolutions possibles *en terme de société* (scénarios contrastés) et les choix stratégiques qu'elles peuvent appeler.

ASFO Midi-Pyrénées, Xavier Chalard - 35, boulevard des Récollets - 31400 Toulouse. Tél. 61 53 23 22 ou 61 25 80 10.

Futuribles International, Laurence Faupin, Annie Palmautier, 55, rue de Varenne, 75341 Paris Cedex 07. Tél. 42 22 63 10. Téléfax : 42 22 65 54.

Industrie française : les batailles de l'an 2000

Hervé Passeron, Fabrice Hatem ¹

Le Bureau d'Information et de Prévision Economique (BIPE) a construit, en collaboration avec Electricité de France (EDF) et Gaz de France (GDF) un nouveau modèle de prévision économique à long terme.

Ce papier décrit le modèle en question et fournit les résultats d'une première projection faite sur l'économie française à l'horizon 2010. Cette projection — bien que reposant sur des hypothèses relativement favorables quant à l'environnement international et aux capacités d'adaptation de la société française — révèle l'ampleur de l'effort de modernisation que devra réaliser le système productif français.

Dans une période marquée par de nombreuses incertitudes monétaires, financières, ou géopolitiques, l'élaboration d'une prévision économique détaillée à l'horizon de 25 ans peut apparaître, a priori, comme une gageure.

L'exercice est cependant indispensable. Les stratégies de très nombreuses entreprises, ou encore les choix des institutions ayant en charge les grandes fonctions collectives, s'inscrivent en effet nécessairement dans une optique de long terme. Parallèlement, l'intérêt d'une in-

formation à la fois cohérente au niveau macroéconomique et suffisamment détaillée par secteur client ou par type de marché se fait sentir pour permettre une orientation efficace des décisions.

Or, ce besoin n'avait pas trouvé, jusqu'ici, de réponse satisfaisante ; les économistes d'entreprise se trouvaient contraints de raisonner de façon extrapolative, à partir des prévisions à moyen terme disponibles (Prévisions Glissantes Détaillées du BIPE, travaux de l'INSEE ou du Commissariat au Plan).

1. H. Passeron est Directeur du Département « Mésoéconomie et économétrie » du BIPE, Fabrice Hatem est économiste à Electricité de France.

Ont également participé aux travaux MM. Nicolas Leleu et Laurent Schwab, chargés d'étude au BIPE, M. Cyril Escario, élève à l'ENSAE et stagiaire à EDF.

C'est pourquoi EDF et GDF ont demandé au BIPE d'analyser à l'horizon du début du siècle prochain, les perspectives de développement des 35 secteurs d'activité qui constituent notre appareil productif. Cette étude s'est appuyée sur l'utilisation d'un nouveau modèle économique, nommé DIVA (Cf. encart n° 1).

Mondialisation

L'étude est centrée sur l'analyse de deux tendances de fond, à nos yeux décisives : d'une part la montée, en France comme dans l'ensemble des pays développés, des besoins en services et en biens d'équipement ; d'autre part, le mouvement d'internationalisation qui bouleverse aujourd'hui les règles du jeu industriel.

Ce deuxième point tout d'abord. En 2010, d'après nos projections, chaque

Français travaillera deux jours sur cinq pour l'exportation, contre seulement un jour en 1980. Parallèlement, dans les branches les plus exposées comme la mécanique ou le matériel électronique, les importations pourraient, à cette échéance, couvrir plus des deux-tiers des besoins nationaux. Même dans des activités autrefois protégées comme les banques ou les assurances, il faudra désormais affronter, en France même, la concurrence des sociétés étrangères (Cf. tableau 1).

Le grand marché européen de 1992 n'est à cet égard que la partie émergée de l'iceberg. Il faudra également compter avec la poursuite de la poussée japonaise, la montée d'une deuxième génération de nouveaux pays industriels. Et l'intégration des sociétés françaises dans des réseaux d'alliances mondiaux, mouvement déjà sensible aujourd'hui, ira en s'accélégrant.

Quelles sont les chances de notre pays

Tableau 1. — Quelques indicateurs de commerce extérieur
(En volume aux prix de 1970)

	Export./Product.			Import./Product.			Solde Extérieur/Product.		
	1970	1985	2010	1970	1985	2010	1970	1985	2010
Agriculture, I.A.A.	8,7	18,1	26,3	10,2	14,2	21,5	- 1,5	3,9	4,8
Energie	3,9	4,6	5,9	21,6	16,8	21,2	- 17,7	- 12,2	- 15,4
Biens intermédiaires	18,7	38,4	56,1	21,7	41,2	62,3	- 3,0	- 2,7	- 6,2
Biens d'équipement	26,6	46,3	67,7	22	50,7	75,8	4,6	- 4,4	- 8,1
Biens de consommation	15,1	24,6	29,8	10,8	28,9	39,3	4,3	- 4,2	- 9,4
Services	5	5,6	6,5	2,7	3,3	4,9	2,3	2,3	1,7
Total	10,2	17,2	23,8	10	17,4	25,6	0,2	- 0,2	- 1,8

Encart n° 1 — DIVA : un modèle volontairement simplifié

DIVA¹ est un modèle en 36 branches de l'économie française, destiné à l'élaboration de prévisions pour un horizon de long terme. Il a été conçu, d'une part, pour s'intégrer dans le dispositif « lourd » de projection à long terme mis en place au BIPE, et, d'autre part, pour être utilisé, de façon autonome, par des équipes légères d'économistes d'entreprise.

Les possibilités offertes par la micro-informatique permettaient de satisfaire aisément cet objectif, à condition de rompre avec des modélisations trop lourdes et programmables uniquement sur grands systèmes informatiques. D'où la conception volontairement simplifiée de DIVA : le modèle ne décrit en effet, dans sa version actuelle, que les équilibres en volume, les interactions prix/volumes n'étant généralement pas formalisées. La résolution du programme peut dans ces conditions être essentiellement obtenue par inversion des matrices entrée/sortie en volume.

Le modèle DIVA se décompose en trois blocs :

1 - *Un premier bloc* permet de décomposer, dans une nomenclature détaillée, des hypothèses macroéconomiques exogènes concernant les éléments de la demande finale : consommation des administrations, consommation des ménages, exportations.

2 - *Un second bloc* permet ensuite de déterminer la production et les importations par produit, à partir notamment d'une matrice « entrée/sortie » des consommations intermédiaires et d'une matrice de contenus en importations.

La matrice entrée/sortie (TES) est projetée en fonction des évolutions technologiques attendues ; celle des contenus en importations est déformée selon les tendances prévisibles, et de façon à respecter l'évolution du montant global des importations retenues dans le scénario macroéconomique.

3 - *Un troisième bloc* permet de décrire les évolutions en quantités physiques pour certains produits de base (acier, aluminium, chlore, oléfines, ammoniac) à partir de certains résultats du compte central en volume et d'hypothèses spécifiques aux produits considérés.

La comparaison entre les résultats issus du compte macroéconomique, du modèle DIVA, et du bloc « produits de base », peut éventuellement faire apparaître des divergences ; les différentes hypothèses exogènes du scénario (coefficients du TES, hypothèses macroéconomiques ou concernant les industries de base, etc.) peuvent alors être modifiées de façon à assurer une cohérence d'ensemble entre ces différentes approches.

1. Dynamique Intersectoriel à Vingt Ans.

dans cette nouvelle phase de l'histoire économique contemporaine ? Le scénario envisagé, tout en dressant un inquiétant constat des risques liés à la mondialisation, met également en lumière quelques puissants facteurs d'optimisme.

Les fissures s'élargissent

L'inquiétude ? Elle provient avant tout des perspectives très moroses qui s'ouvrent à de nombreuses activités dites « traditionnelles ». L'agriculture par

exemple : au moins jusqu'en 2000, de nombreuses productions, comme le lait, les céréales, les vins de table, devraient subir le contre-coup des difficultés de la politique agricole européenne, avec son cortège de surproduction, de quotas, de fermetures d'exploitations... De leur côté, les industries de consommation courantes, comme le textile, le cuir, le bois, victimes de la concurrence des nouveaux pays industriels et de la faible croissance de la demande intérieure (cf. infra), connaîtraient également une croissance très ralentie.

Situation guère meilleure pour les industries de base : la production d'acier, soumise à la concurrence des matières plastiques et à la perte des débouchés à la grande exportation, pourrait continuer à chuter, plus lentement certes qu'au cours des quinze dernières années, mais de façon sans doute inéluctable. Les producteurs d'aluminium ou d'ammoniac, quant à eux, pourraient bien fermer leurs sites de la CEE pour s'installer dans des zones mieux dotées en ressources énergétiques. Quant au chlore et à l'éthylène, même si les perspectives sont moins défavorables, il faudra de plus en plus compter, d'ici à la fin du siècle, avec les ambitions des nouveaux producteurs du Golfe ou du Canada. Et le risque est grand, si ces industries de base venaient à partir d'Europe, de voir s'enclencher un effet de domino : une France sans industrie d'ammoniac pourrait-elle encore, par exemple, produire des engrais azotés ?

Les voies étroites du succès

Le rapport ne s'arrête pas, toutefois, à ces inquiétants constats. Les signes avant-coureurs d'un redressement peu-

vent en effet, dès aujourd'hui, être perçus ; pour l'investissement productif, par exemple, où un important retard a été pris, depuis la fin des années 1970, par rapport à la RFA ou au Japon. Le scénario envisage à cet égard la possibilité d'une reprise durable, surtout si les taux d'intérêt réels, aujourd'hui dissuasifs, revenaient à des niveaux plus modérés. Dès aujourd'hui d'ailleurs, de nombreux secteurs de notre économie, comme par exemple la sidérurgie, ont d'ores et déjà rattrapé leur retard de productivité par rapport à la RFA.

Autre raison d'espérer : le mouvement d'intégration européenne. De nombreuses entreprises françaises, ont à cet égard, déjà décidé de franchir le pas de l'internationalisation : le foisonnement des programmes de coopération européens dans l'aéronautique, ou encore la fusion THOMSON-SGS dans le domaine des composants électroniques, témoignent de cette attitude nouvelle. Demain, ce mouvement pourrait s'étendre à d'autres activités, parfois très menacées comme la sidérurgie ou la mécanique, et permettre ainsi à nos industriels de tirer profit de la vitalité de leurs partenaires allemands ou italiens.

Enfin, en matière d'environnement économique mondial, le pire n'est jamais sûr. Et le scénario que nous retenons pour l'instant admet l'hypothèse d'une très progressive sortie de crise (cf. encart n° 2).

L'ensemble de ces hypothèses permet d'espérer la reprise en France d'une croissance économique relativement soutenue (2,6 % l'an en moyenne de 1985 à 2010 (cf. encart n° 3)). Celle-ci serait notamment tirée, comme on va le voir maintenant, par les industries d'équipement, la parachimie-pharmacie et les services.

Encart n° 2 — Environnement international : un optimisme tempéré

En matière internationale, on peut distinguer deux grands groupes de scénarios dans la littérature économique récente :

- des scénarios coopératifs, où les économies européennes et japonaises prennent, à moyen terme, le relais des Etats-Unis comme moteurs de la croissance mondiale ;
- à l'opposé, les scénarios « non coopératifs » supposent le développement d'enchaînements récessifs et de fractionnement prenant leur source, à court-moyen terme, dans le manque de coordination des politiques budgétaires et monétaires des pays de l'OCDE.

Les hypothèses retenues dans le compte central de DIVA l'apparentent plutôt à la famille des scénarios coopératifs : baisse des taux d'intérêt réels, augmentation lente et régulière du prix du pétrole après 1990, coordination des politiques économiques

Tableau 2. — Structure du PIB mondial par zone
(%)

	1985 *	2010
Europe de l'Ouest	21,7	18,5
Amérique du Nord (+ Australie, Nouvelle Zélande, Afrique du Sud)	34,6	28,4
Japon	10,1	13,2
Amérique Latine/Asie	10,4	14,1
Afrique-Océanie, Moyen-Orient	5,7	8,8
Pays de l'Est	17,4	16,9
Total	100	100

* Source O.N.U. (dollars 85).

permettant une résorption « en douceur » des déséquilibres internationaux. La persistance, à long terme de certaines rigidités (tensions protectionnistes latentes) viendrait cependant freiner la croissance mondiale, qui, avec un rythme annuel de 3,2 % entre 1985 et 2010, serait supérieure à celle observée entre 1973 et 1985 (2,7 %), sans toutefois rejoindre les taux de la période 1960-1973 (+ 4,9 %).

Cet optimisme modéré, qui place le compte central DIVA dans la moyenne de la fourchette des taux de croissance mondiaux envisagés par les études de ces dernières années, caractérise également les perspectives retenues pour l'Europe de l'Ouest. En effet, le scénario présente à long terme une configuration tripolaire de l'OCDE, la modernisation de l'appareil productif européen et l'avènement du grand marché permettant au Vieux Continent de contre-balancer le condominium nippo-américain. Le taux de croissance de la CEE resterait cependant durablement inférieur à celui du Japon et des pays du Sud, entraînant un léger déclin de son poids dans le PIB mondial (Cf. tableau 2).

Encart n° 3 — Une accélération progressive de la croissance française

Le scénario macroéconomique retenu pour la France exclut également des ruptures fortes sur les principaux facteurs structurels de la croissance à long terme.

- Concernant le poids des administrations publiques dans l'économie et le rôle de l'Etat-protecteur, l'hypothèse retenue est celle d'un statu-quo : ni extension des interventions publiques, ni démantèlement des systèmes existants de redistribution des revenus et de protection sociale.

- Concernant les échanges extérieurs, on suppose un très net renforcement de l'intégration internationale de l'économie française, favorisée notamment par le renforcement de la cohésion européenne : les taux de croissance, en volume comme en valeur, des flux d'échanges extérieurs dépasseraient durablement celui du PIB.

- Concernant la répartition des revenus et la structure de la demande intérieure, on suppose, à moyen terme, un partage de la valeur ajoutée favorable aux entreprises ; cette évolution, jointe à la baisse des taux d'intérêt réels, permettrait une nette reprise de l'investissement productif matériel et immatériel. Après 1995, l'effort initialement consenti ayant permis de renforcer la compétitivité extérieure de l'économie française, les ménages pourraient recueillir les fruits de l'effort initial de rigueur : le taux de salaire horaire évoluerait désormais au même rythme que la productivité du travail.

- Sous ces hypothèses, la croissance française s'affirmerait progressivement jusqu'en 2010, rejoignant après 1995 le rythme moyen de l'OCDE.

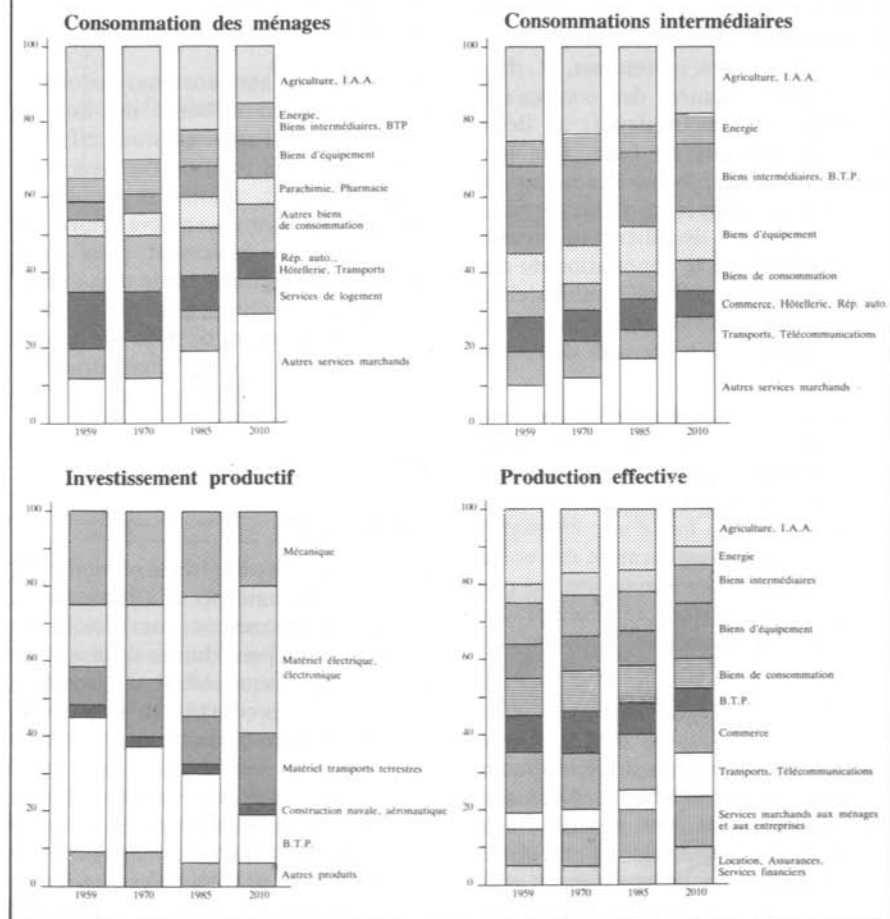
(T.C.A.M.)	1985/1973	2000/1985	2010/2000
Hypothèses internationales			
P.I.B. mondial	+ 2,7	+ 3,0	+ 3,2
Demande étrangère adressée à la France	+ 4,9	+ 4,9	+ 5,8
Prix du pétrole ¹ (\$ 87/baril)	18 (1987)	24,3	29,0
Hypothèses pour la France			
P.I.B. marchand	+ 2,1	+ 2,4	+ 2,9
F.B.C.F. totale	+ 0,7	+ 3,3	+ 3,2
Consommation des ménages	+ 2,9	+ 2,2	+ 2,9
Exportations	+ 5,0	+ 3,3	+ 5,4
Importations	+ 5,0	+ 3,6	+ 5,1
Taux d'intérêts réels ¹	5,3	2,5	3,0
Prix à la consommation	+ 10,2	+ 3,4	+ 3,7
Balance des paiements courants ²	0,5	0,3	- 0,3
Besoins de financement des administrations publiques ²	- 2,6	- 2,7	- 2,6
Taux de prélèvements obligatoires ²	46,2	46,2	46,2
Taux de chômage (% population active) ¹	10,7	13,9	12,6
1. Niveau en fin de période. 2. Niveau en fin de période en % du P.I.B.			

Evolution des besoins : l'essor des services et des biens d'équipement

Concernant la consommation des ménages, on envisage une poursuite raisonnable des tendances observées au cours des

30 dernières années : déclin de la part des « fonctions de subsistance » (alimentation, biens de consommation courante, énergie) ; croissance encore rapide des dépenses de santé (parachimie, pharmacie, services aux particuliers) malgré le net ralentissement prévu par rapport à la période de croissance rapide 1970-1985 ;

Tableau 4. — Décomposition de quelques agrégats par produits



essor durable de nouveaux biens ménagers entraînant un gonflement du poste budgétaire « biens d'équipement » ; enfin, montée des besoins en services (services d'assurance, crédit, nouveaux produits de télécommunication).

L'évolution de la structure de l'investissement serait marquée (cf. tableau 4) par une poursuite de la progression de la part des biens d'équipement, et notamment du matériel électrique et électronique, au détriment du BTP et des autres produits. Concernant les consommations intermédiaires, on observerait une montée des services aux entreprises, et, dans une moindre mesure, des composants mécaniques et électroniques, au détriment des produits de base. Ces tendances sont à rapprocher des mutations déjà à l'œuvre dans les processus productifs : allongement des filières de production, poursuite de la pénétration du tertiaire dans les activités industrielles, développement de l'automatisation et des besoins liés au traitement de l'information.

L'évolution de la production par branche résulte des différentes composantes qui viennent d'être décrites. La tertiarisation de l'économie se poursuivrait, mais à un rythme ralenti du fait d'une croissance tirée plus par l'investissement des entreprises que par la consommation des particuliers. Les services représenteraient 48 % de la production en 2010, soit cinq points de plus qu'en 1985, mais l'industrie n'en perdrait que deux (43 % contre 45 %).

C'est dans les branches des télécommunications, de la parachimie, des industries d'équipement, des services financiers et de santé, que seraient enregistrés les plus forts taux de croissance ; mais ceux-ci seraient souvent en sensible ré-

duction par rapport aux performances passées.

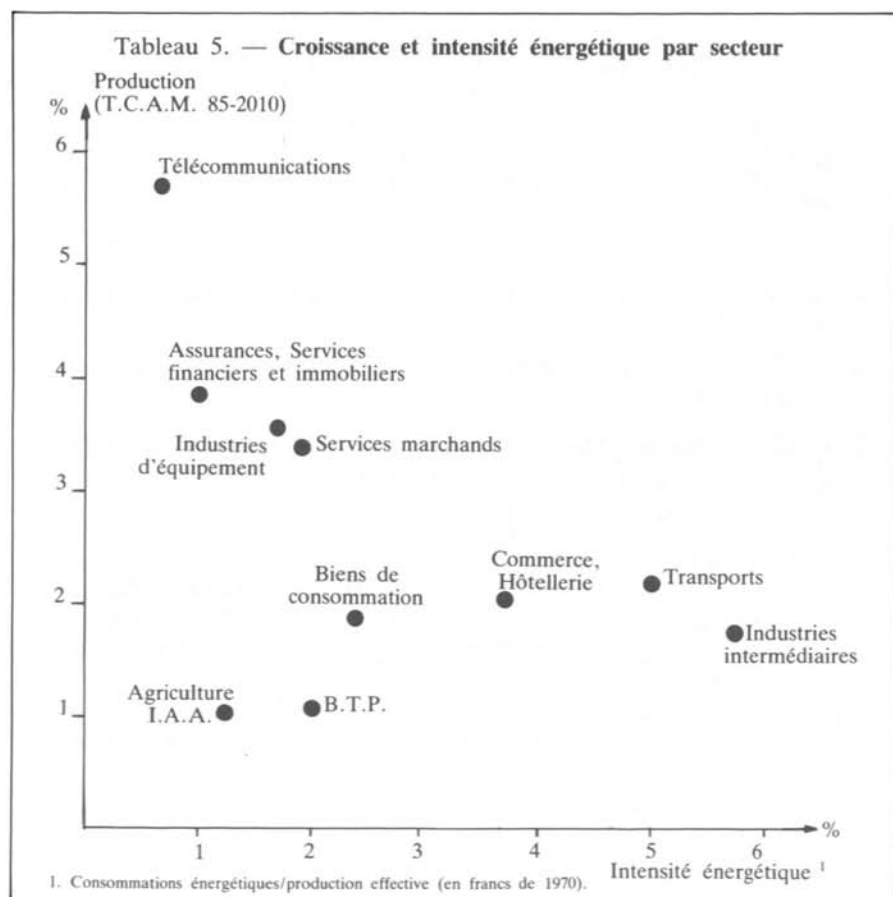
Viendraient ensuite les IAA, les autres biens de consommation, les transports, l'hôtellerie et certaines industries intermédiaires comme le verre ou la chimie de base.

Enfin, la croissance de la production serait faible pour l'ensemble des industries intermédiaires (notamment la sidérurgie) et l'agriculture. La filière BTP-matériaux de construction connaîtrait cependant une légère reprise par rapport aux tendances de ces dix dernières années.

Ces évolutions auraient pour corollaire une poursuite de la baisse des besoins énergétiques de l'appareil productif, rapportés au niveau total de l'activité intérieure. En effet, comme le montre le tableau 5, les secteurs en développement rapide seraient également ceux dont l'intensité énergétique est la plus faible. A l'opposé, la production en tonnages des grands produits de base fortement consommateurs d'énergie connaîtrait des taux de croissance faibles, voire négatifs.

Elargir le champ de l'analyse

Malgré leur caractère très lissé, malgré le recours à des concepts et à des nomenclatures apparemment conventionnels, les projections précédentes décrivent en fait un gigantesque effort d'adaptation de l'appareil productif. Il serait vain d'espérer que cette mutation se déroule sans ruptures, sans conflits. Des nouvelles industries se créeront par la fusion d'activités autrefois distinctes, comme la mécanique et l'électronique, ou encore l'informatique et les télécommunications. Les rapports de forces évolueront,



au sein des filières, entre équipementiers et assembleurs, comme cela est déjà en train de se produire dans l'industrie automobile. Les besoins en qualification changeront de nature, et les transferts massifs d'emploi se poursuivront entre l'industrie et les services. Tout cela s'accompagnera de crises sociales aiguës, et du maintien, jusqu'en l'an 2000, de taux de chômage sans doute élevés (cf. le tableau de l'encart n° 3).

Du sang et des larmes ? Certes, des

hypothèses plus sombres — persistance de la crise mondiale, échec de la construction européenne, fractionnement ou blocage de la société française — auraient pu être envisagées. Notre scénario doit donc être considéré comme « raisonnablement optimiste ». Il s'agit d'une base de départ pour explorer, au-delà de cette première étude, des scénarios plus contrastés, et pour approfondir l'analyse concrète des mutations qui bouleverseront chacune de nos industries.

LE SONDOSCOPE

La Revue Française des Sondages

SPECIMEN
sur demande



- Lancé en 1981 comme trimestriel, devenu mensuel depuis janvier 1988.
- Publie la liste, les références et les résumés des principaux résultats de

tous les sondages d'opinion publiés par les médias en France
(en 1987 : 579 sondages)

LA SONDOSCOPIE du mois :

synthèse et vue
d'ensemble
des sondages,
chronique
mensuelle de
l'opinion publique.

LA LISTE CHRONOLOGIQUE

avec pour chaque
sondage :

- date et titre du
journal ou
périodique
- institut
- échantillon
- principaux
résultats

LÉS CLASSEMENTS THÉMATIQUES

selon 50 rubriques

permettant de
retrouver tous les
sondages relatifs
à chaque rubrique.

• informe sur L'ACTUALITÉ DU SONDAGE :

La profession / nouveaux outils / programmes d'enquêtes (INSEE, CREDOC, AGORAMÉTRIE, Eurobaromètre...) / études et enquêtes sur la politique, le marketing et la consommation, la communication et la publicité, la socio-économie / sondages étrangers / bibliographie.

- gère en micro-informatique la base de données des quelque 4 000 sondages publiés depuis 1980.

Mensuel édité par le CESEM, 23, rue Lavoisier, 75008 PARIS, tél. 47.42.88.51 avec le concours de CEVIPOF (Fondation Nationale des Sciences Politiques).

Directeur de la publication : Jacques ANTOINE.

Abonnement (11 numéros par an) : France 1 500 F TTC. Etranger : 1 800 F.

Conditions spéciales pour acquisition des sondages des années antérieures, depuis 1981.

Pour une prospective du deuxième âge

Jacques Antoine ¹

Le deuxième âge, c'est l'âge adulte. Pour la prospective, passer de l'enfance ou de l'adolescence à l'âge adulte, c'est, selon Jacques Antoine, mieux tenir compte du jeu combiné des différentes catégories de facteurs (il n'y a pas de prospective seulement technologique ou seulement sociale...) ; c'est aussi ne pas se limiter à des combinaisons de modalités contrastées d'un petit nombre de variables, après avoir affiché quelques invariants et quelques tendances lourdes ; c'est passer à une problématique plus complexe des tensions entre pôles et tendances antagonistes, c'est mieux analyser les mécanismes de régulation mais aussi les lieux de ruptures novatrices possibles ; c'est mieux articuler l'analyse prospective et la réflexion stratégique ; c'est enfin utiliser l'analyse structurelle périodique comme cadre de la veille prospective permanente.

La prospective ne peut être que globale. Parler de prospective technologique ou de prospective sociale est un abus de langage. Il existe des tendances de la technique comme il existe des tendances économiques, sociales, culturelles. Elles se conjuguent lorsqu'on fait la prospective d'un objet donné. Certes cet objet, aussi bien que le problème posé, peut être lui-même à dominante plutôt techni-

que, ou économique, ou sociale, ou politique ; mais la prospective de cet objet exige d'abord une analyse de système dans laquelle on trouve toujours, et souvent étroitement imbriqués, des facteurs de différentes natures : institutionnels et politiques, juridiques, économiques, sociaux, culturels... Même lorsque la partie interne du système (l'objet dont on fait la prospective) est relativement

1. Professeur au Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM), Directeur du Centre d'Etudes Socio-Economiques et de Management (CESEM).

simple et limitée à certaines catégories de facteurs, l'environnement de cet objet inclut habituellement tous les types de facteurs.

Les entreprises et institutions qui utilisent les méthodes de la prospective pour l'éclairage de leurs stratégies à long terme ont besoin d'abord d'une analyse systématique de leur environnement, puis d'hypothèses sur les tendances à long terme de cet environnement.

Tendances lourdes et/ou doublets antagonistes ?

Avant de faire la prospective du futur, il faut faire la rétrospective du passé, et tenter de dégager les fameuses tendances lourdes, et les distinguer des phénomènes plus ou moins cycliques ainsi que des points singuliers sans lendemain. La prospective étant maintenant pratiquée en France depuis plus de vingt ans, il est également devenu possible de faire de la rétroprospective et d'évaluer a posteriori si le discernement d'il y a vingt ans a été judicieux. Ces exercices, rassurants à bien des égards, incitent aussi à la prudence et à la modestie. Non seulement certains événements majeurs n'ont pas été anticipés — comme par exemple les deux chocs pétroliers — mais des insuffisances de vision ont porté sur certaines tendances relatives par exemple au chômage ou au taux d'activité des femmes. Une autre analyse tend également à rendre de plus en plus prudents ceux qui ont pour tâche de déceler et d'afficher des tendances lourdes, c'est-à-dire en

principe irréversibles. C'est celle de la complexité. Une hypothèse de tendance lourde est en effet celle de la complexité croissante des sociétés modernes et de leurs relations avec leur environnement. Dans ces sociétés, les structures en réseaux sont le siège d'une communication abondante entre les acteurs ; on y observe également un pluralisme et une diversité des acteurs et même, au-delà de cette diversité, une versatilité croissante de chacun des acteurs. Chaque tendance suscitant immédiatement ou à terme une contre-tendance en rétroaction, le système est le siège de nombreux phénomènes de régulation, et à tout le moins de tensions dialectiques entre pôles opposés et forces contradictoires.

De telle sorte que la compréhension des évolutions des sociétés — avant même de prétendre chercher si l'on peut maîtriser ces changements, et donc exercer un certain pilotage — exige d'être à l'écoute des mouvements dialectiques, à la recherche des doublets en situation de tension antagoniste. Ceci est plus difficile que de discerner les tendances lourdes ; notre pronostic est que ce sera de plus en plus indispensable.

Il s'ensuit aussi que, dans les exercices de prospective appliquée, on est conduit à multiplier les facteurs susceptibles de modalités contrastées à un horizon de vingt ou trente ans, et que la probabilisation subjective de ces diverses modalités devient plus difficile. A l'image de la situation actuelle qui révèle un système complexe, la prospective ne peut plus se limiter à un petit nombre de combinaisons de quelques variables de base simples, relatives par exemple à la population, au taux de croissance général de l'économie, à l'évolution technologique et aux grands choix de valeurs tels que valeurs matérialistes/post-matérialistes.

Un observatoire du troisième type

Les entreprises — du moins les plus grandes — disposent de services qui suivent la *conjoncture économique*, et plus généralement exercent une surveillance permanente de leur environnement économique, commercial, monétaire et financier. Cette surveillance s'exerce à plusieurs niveaux (groupe, division ou branche, entreprise, service), et à l'échelon tant international que national, régional ou local. La veille macro-économique est souvent assez centralisée, tandis que le suivi des marchés est plus décentralisé.

Un deuxième type de surveillance se développe depuis quelques années : la *veille technologique*. La maîtrise d'un procédé, la protection par un brevet peuvent en effet conférer à l'entreprise un avantage stratégique important, soit par l'innovation apportée aux produits, soit par une meilleure compétitivité des fabrications.

Il est une troisième catégorie d'informations qui peuvent être également très importantes : celles qui ont trait aux *aspects sociaux, culturels et politiques de l'environnement*. A l'évidence — mais cette évidence n'est pas toujours anticipée et prise en compte convenablement — un changement de majorité conduit en général à des changements dans les politiques publiques, économiques et sociales. Les attitudes et sensibilités de l'opinion publique se traduisent dans les aspirations des

travailleurs comme dans les modes de vie donc dans les marchés de consommation. L'air du temps qui imprègne la culture du moment et qui se reflète dans les médias est une donnée dont toute communication sociale, institutionnelle ou publicitaire, doit tenir compte. Au plan international, on sait que les cultures imprègnent fortement les différents marchés étrangers, que le poids politique de l'Islam et de ses différents courants a des incidences importantes sur certains marchés (Moyen-Orient, pétrole, etc.) ; bref on a redécouvert que l'économie est politique.

Or, cette surveillance du troisième type est beaucoup moins bien faite que les deux autres.

Sans doute la formation des cadres et dirigeants d'entreprises — à dominante scientifique et technique, au moins en France — y est-elle pour quelque chose. Ce sont les hommes du marketing et de la publicité qui sont les plus avancés dans ce domaine, avec des outils d'analyse de ce qu'il est convenu d'appeler les styles de vie et les courants socio-culturels. Mais leurs collègues de la communication (interne ou externe) ainsi que du personnel et des relations sociales sont souvent beaucoup moins avancés et disposent rarement des outils d'observation et de suivi de leur environnement, et même des budgets nécessaires.

Comment prendre en compte les tendances lourdes

Tout exercice de prospective commence par la définition et la délimitation de l'objet dont on va faire la prospective. Cet objet peut être une entreprise, une

institution (par exemple un syndicat), un ensemble répondant à une certaine finalité (par exemple le système éducatif français) ou étant le siège de problèmes appelant la définition de politiques appropriées (par exemple : tourisme et environnement ou, comme dans l'exercice Interfuturs de l'OCDE, les relations économiques Nord-Sud entre pays développés et Tiers-Monde).

L'exercice se continue par une analyse structurelle mettant en évidence des listes de variables pertinentes pour décrire et expliquer l'objet de l'étude et son évolution. On peut distinguer des variables a priori *descriptives* de l'objet d'étude (répondant à la question : comment et par quoi peut-on caractériser cet objet ?) et des variables a priori *explicatives* (répondant à la question : de quoi dépend, ou pourra dépendre, la structure et l'évolution de cet objet ?). Les premières sont ensuite plutôt appelées variables *internes* et les secondes variables *externes*. L'établissement de ces listes peut être complété par celle des *acteurs* associés aux variables et plus généralement au système étudié. Là aussi, on aura souvent deux catégories d'acteurs : internes et externes.

L'analyse va ensuite consister à rechercher dans la liste (ensemble des variables internes et externes retenues) les variables-clés du système, c'est-à-dire celles dont l'influence sur les autres est la plus déterminante. Et c'est à partir de cette courte liste (5 à 10 variables au maximum) que seront constituées les combinaisons d'hypothèses servant de base aux scénarios prospectifs.

1. Dans le cadre de ce travail d'établissement de la liste, puis de recherche des variables-clés, une première question se pose à propos des tendances lourdes : faut-il ou non les inclure dans la liste ? On a souvent tendance à les exclure, parce que par définition elles sont peu susceptibles d'engendrer des hypothèses alternatives (ce sont, en situation ou en évolution, des invariants) et contrastées et donc n'interviendront pas pour différencier les divers scénarios possibles. Ainsi, par exemple, certaines tendances technologiques sont connues et considérées comme irréversibles, même à un

horizon de 20 ou 30 ans. Mais ce peut être une erreur que de les exclure au stade préliminaire de l'analyse structurelle, car elles peuvent être très structurantes et, à ce titre, figurer dans la courte liste des variables les plus déterminantes sur l'ensemble du système.

Cette double remarque conduit donc à exclure de la liste à considérer les invariants et les tendances lourdes qui sont peu structurants ; par exemple, dans de nombreux systèmes socio-économiques, les tendances climatiques peuvent être considérées comme un élément de contexte invariant à 20 ou 30 ans. On traite alors cette variable comme une donnée du problème, ou comme une contrainte du système. En revanche, il faudra laisser dans la liste, au stade de l'analyse structurelle, les invariants et tendances lourdes qui jouent un rôle important dans le problème étudié (par exemple la tendance au vieillissement de la population pour l'étude de l'avenir des systèmes de retraite). En pratique, la décision de prise en compte ou non restera toujours une affaire de discernement. Si l'on hésite, il vaut mieux garder une tendance que la supprimer.

2. Après cette première question — inclusion ou non dans la liste — vient une deuxième observation qui peut conduire à modifier, dans la réponse que l'on vient de donner à la première question, le choix des invariants et tendances lourdes à retenir dans l'analyse structurelle. Cette observation est la suivante : *les invariants et tendances lourdes ne sont pas indépendants entre eux*, ce qui conduit à supposer que certains sont plus structurants que d'autres. Autrement dit, derrière une tendance lourde (par exemple le pluralisme des valeurs dans la société démocratique), il peut y en avoir

une autre plus fondamentale (dans le même exemple : la double tendance à la montée de l'individualisme et au respect des droits de l'Homme). On peut donc avoir intérêt à faire une recherche préliminaire sur les tendances lourdes elles-mêmes : élaboration d'une liste, puis analyse structurale permettant de comprendre les interactions et hiérarchiser les invariants et tendances lourdes.

C'est un tel examen qui est fait dans l'encadré page 63. La leçon à tirer de cet exercice c'est que, parmi 16 tendances lourdes que nous avons considérées comme vraiment importantes pour l'évolution de la société française (et dans une large mesure de la société occidentale), les plus fondamentales sont : l'élévation du niveau d'instruction, les tendances de la technologie, la montée de l'individualisme et des droits de l'Homme et le haut niveau d'activité des femmes. Cette analyse rejoint les conclusions de nombreuses études sur le développement, notamment pour les deux premiers facteurs : la formation est l'un des investissements les plus importants à long terme ; quant à la technologie, on sait qu'en définitive elle est très motrice (autonome ?) dans les pays développés : il n'y a guère d'exemple qu'une technologie possible ne soit finalement tôt ou tard mise en œuvre (c'est aussi vrai pour la bombe atomique que pour l'arme chimique ou pour le génie génétique). Les deux tendances suivantes rappellent le rôle que peuvent également jouer les courants socio-culturels et les systèmes de valeurs dans le développement des sociétés.

Du point de vue méthodologique, on notera que l'analyse préliminaire des tendances lourdes, et notamment des tendances lourdes d'environnement, repérées par des variables externes, est

toujours utile, ne serait-ce que pour sélectionner celles qu'il faut retenir de préférence à d'autres.

3. Enfin, *invariant et surtout tendance lourde ne veut pas dire absence de tout changement*. Il y a 20 ou 30 ans, le courant socio-culturel (COFREMCA) de simplification de la vie se traduisait par l'acquisition d'appareils et robots ménagers ; maintenant il s'exprime par exemple par l'emploi des surgelés et du four à micro-ondes, y compris pour recevoir ses amis.

En d'autres termes, les tendances lourdes, parfois statistiquement repérables par des indicateurs convenables, peuvent, derrière la permanence formelle d'un indicateur, revêtir des réalités qui évoluent d'une décennie à l'autre.

Ainsi par exemple, en reprenant le début de la liste de tendances lourdes de l'encadré suivant :

- le vieillissement de la population, repéré par exemple par le nombre et/ou la proportion de personnes de plus de 65 ans, recouvre, entre 1950 et 2000 par exemple : une répartition détaillée par âge très différente (montée des plus de 80 ans), des conditions de vie et des pouvoirs d'achat très différents, etc. ;

- l'élévation du niveau d'instruction, repéré par exemple par les pourcentages de jeunes de chaque génération accédant aux études supérieures, renvoie aussi selon la date à des réalités différentes relatives aux conditions de la vie étudiante, aux contenus des enseignements, etc. ;

- un même taux de croissance moyen, par exemple de 2 %, ne dégage pas le même supplément de richesse lorsque le PNB passe de 1 à 2, etc.

C'est une raison de plus pour ne pas écarter les prétendus invariants et les

Essai d'analyse structurelle de 16 tendances lourdes

Notre hypothèse est que la liste des invariants, plus celle des véritables tendances lourdes, même à un horizon limité à vingt ou trente ans, a tendance à se réduire. Cette hypothèse n'est pas seulement la conséquence d'une amélioration des analyses des prospectivistes : elle résulte aussi d'une complexité croissante des sociétés, principalement des sociétés occidentales et de leurs relations avec les autres sociétés du globe terrestre.

Si cette liste tend à se réduire, il est d'autant plus intéressant d'en tenter l'inventaire. Sans entrer dans les détails, nous risquons la liste suivante, pour la France et en partie pour l'Europe de l'Ouest, d'ici à 20 ou 30 ans :

- 1 - vieillissement de la population ;
- 2 - élévation du niveau d'instruction ;
- 3 - taux de croissance moyen assez faible, mais niveau de vie moyen restant parmi les plus élevés du monde ;
- 4 - tendances technologiques connues, relatives principalement aux techniques de production d'énergie secondaire, aux techniques de l'information et de la communication conduisant en particulier à l'automatisation des processus de production et de nombreux actes de la vie quotidienne, aux biotechnologies ;
- 5 - taux de participation des femmes à la population active : il ne montera sans doute plus guère, mais se stabilisera au niveau actuel ou un peu au-dessus ;
- 6 - croissance de la part de la population active occupée par les activités tertiaires ;
- 7 - poursuite du recul du contact direct de l'homme avec la matière dans les processus de production comme résultat des évolutions technologiques et de la tertiarisation de la population active ;
- 8 - décroissance globale des temps de travail dits productifs par rapport aux autres temps ;
- 9 - poursuite de la montée de l'individua-

lisme ainsi que de la conscience des droits de l'Homme ;

10 - pluralisme des systèmes de valeurs, tant entre les individus que pour un même individu (entraînant à ce niveau une versatilité croissante des attitudes et des comportements) ;

11 - diversité des structures des foyers ;

12 - internationalisation croissante des institutions, des échanges entre les personnes et des échanges de biens et services ;

13 - préférence pour l'habitat individuel ;

14 - attraction des régions méditerranéennes et moindre attraction des régions du Nord de la France et de l'Europe ;

15 - exigences croissantes de permanence et de qualité des services et des conditions de la vie courante ; ceci concerne notamment les services publics, l'automobile, le fonctionnement du logement, la santé, l'alimentation ;

16 - fragilité structurelle des démocraties par rapport aux Etats à tendances totalitaires.

Il est clair que ces tendances ne sont pas indépendantes les unes des autres. Ainsi, la tendance n° 9 (individualisme et droit de l'homme) a sans doute une influence par exemple sur la tendance n° 11 (diversité des structures des foyers) et sur la tendance n° 13 (préférence pour l'habitat individuel). On peut donc établir une matrice d'impacts croisés mettant en évidence les relations de motricité et de dépendance entre les tendances (voir figure 1 et lire les notes au bas de cette figure). Avec les indicateurs de motricité et de dépendance calculés à partir de cette matrice pour chacune des 16 tendances, on peut établir le graphique motricité-dépendance (figure 2). Dans un tel graphique, les variables peuvent se répartir en quatre quadrants de la manière suivante :

motricité ↑	Variables motrices et indépendantes	Variables motrices et dépendantes
	Variables peu motrices et indépendantes	Variables peu motrices et dépendantes
	dépendance →	

Figure 1. — Matrice d'impacts croisés de 16 tendances lourdes

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	Total M
1. Vieillesse						X		X	X		X	X	X	X			7
2. Instruction	X		X	X	X	X	X		X	X	X	X	X		X	X	13
3. Croissance		X		X	X	X		X			X			X			7
4. Technologies	X	X	X		X	X	X	X	X		X			X	X		11
5. Activité F		X	X	X		X		X			X		X		X		9
6. Tertiaire		X	X	X	X		X		X		X				X		8
7. Recul matière				X										X	X		3
8. Temps travail	X	X	X		X						X						5
9. Individualisme/ droits de l'Homme		X			X		X			X	X	X	X		X	X	9
10. Pluralisme valeurs		X						X		X	X				X		5
11. Div. foyers																	0
12. Internationalisation		X	X	X				X	X	X			X				7
13. Habitat individuel								X					X	X			3
14. Midi																	0
15. Exig. qual.		X	X	X		X	X			X							6
16. Fragilité démoc.																	0
Total D	3	9	7	7	6	6	5	4	8	4	8	5	4	3	9	5	

Nota.

1. Ce tableau se lit de la manière suivante : si l'on estime que la tendance en ligne a une influence directe sur une autre tendance figurant en colonne, on met X au croisement de la ligne et de la colonne. Si non (absence de relation, relation indirecte ou jouant dans l'autre sens), on laisse un blanc.

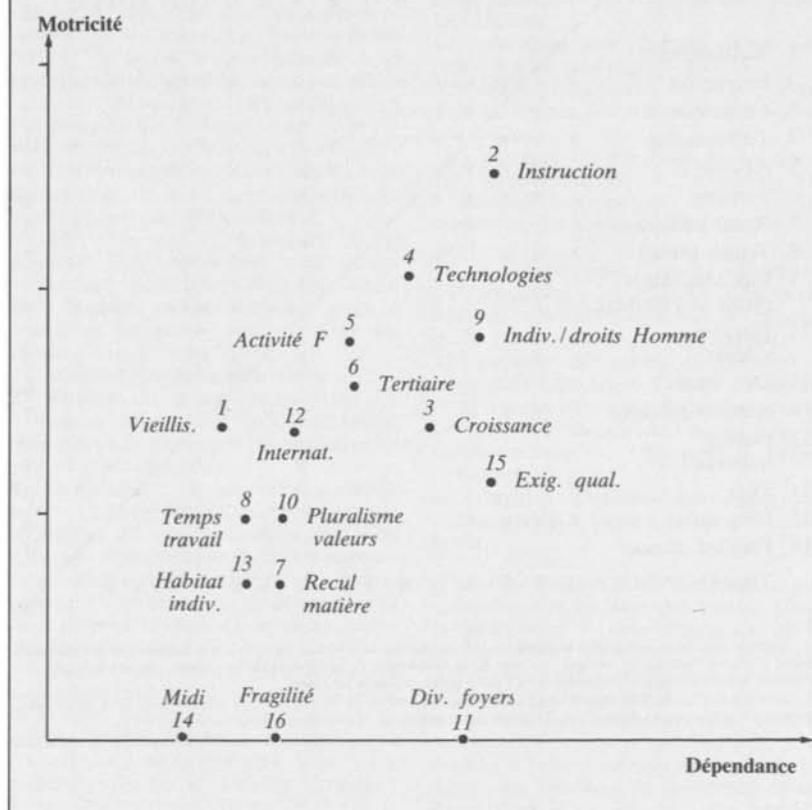
2. Le nombre total de X en ligne fournit un indicateur de motricité M. De même le nombre total de X en colonne fournit un indicateur de dépendance D. Dans cet exemple, M et D peuvent varier de 0 à 15.

Les variables motrices et indépendantes figurent dans le quart nord-ouest ; ce sont des variables d'action ou d'entrée dans le système ; les variables motrices, mais aussi dépendantes, sont dans le quart nord-est ; ce sont des variables enjeux très importantes. Les variables résultats non motrices sont au sud-est ; ce sont des variables de sortie. Les variables figurant dans le quart sud-ouest sont sans doute — et dans le cadre du système considéré — les moins importantes ; les enlever ne changerait sans doute pas beaucoup ni l'analyse ni le cours des choses.

Il se trouve que la figure 2 est surtout

structurée autour de la diagonale principale. Cette configuration nous autorise à considérer que si notre matrice d'impacts croisés est correcte (nous la publions pour que chacun puisse la contester et la reconstruire), les 16 tendances lourdes peuvent être hiérarchisées : en suivant cette diagonale, les plus structurantes sont les tendances du nord-est (n° 2 : élévation du niveau d'instruction/ n° 4 : tendances technologiques/ n° 9 : individualisme et droits de l'homme/ n° 5 : travail des femmes) et les moins structurantes (toujours relativement à l'ensemble des 16) celles du sud-ouest (voir figure 2).

Figure 2. — Graphique motricité-dépendance de 16 tendances lourdes



dites tendances lourdes, d'abord de l'analyse structurale, puis de l'étude et de la description qualitative des scénarios, même si ces invariants et tendances ne donnent pas lieu à des modalités contrastées, et donc ne figurent pas parmi les éléments générateurs de scénarios contrastés.

En résumé, concernant les invariants et les tendances lourdes :

— on peut exclure complètement de l'analyse ceux qui n'ont pas d'influence sur le système étudié ;

— il faut conserver dans l'analyse structurale ceux qui ont une influence sur le système étudié ; s'ils ne sont pas susceptibles à l'horizon considéré de modalités significativement différentes, on ne les retient pas parmi les facteurs susceptibles d'engendrer des scénarios contrastés et

on peut les traiter comme des contraintes du problème ; dans le cas contraire (il s'agit alors plutôt de tendances lourdes et non de réels invariants), ils doivent figurer à la fois dans l'analyse structurelle et dans la liste des facteurs susceptibles de générer des scénarios contrastés.

Les doublets antagonistes

Par construction donc, la liste des facteurs et variables à considérer dans l'analyse prospective, variables tant internes qu'externes, comprend surtout des phénomènes susceptibles de modalités contrastées à l'horizon considéré.

L'approche empirique

Jusqu'à présent, les prospectivistes ont établi ces listes empiriquement, cas par cas, et en fonction de l'analyse spécifique de chaque problème. Cette approche reste tout à fait valable si les dossiers de base sont pertinents et si l'on a su, à partir de cette base, établir une analyse structurelle correcte. Pour chaque variable, et surtout pour celles que l'analyse structurelle (effectuée par exemple à partir d'une matrice d'impacts croisés comme celle rappelée en encadré à propos des tendances lourdes, mais la méthode est la même quel que soit le type de variables et facteurs considérés) révèle comme appartenant à la courte liste des variables-clés du système, on définit quelles peuvent être deux — éventuellement trois — modalités contrastées (alternatives s'il n'y en a que deux) qu'elle est susceptible de revêtir à l'horizon considéré.

A l'occasion de cette partie de l'exercice, il faut se poser deux types de questions : d'abord, où en est-on actuellement dans le va-et-vient possible entre les deux pôles antagonistes ? et ensuite, comme pour les tendances lourdes, comment vont se qualifier dans les années à venir les modalités de chacun des deux pôles (et surtout de celui qui a des chances de devenir la tendance dominante) ?

Reprenons ces deux questions sur des exemples, ce qui va être également l'occasion de jeter un regard sur certaines tendances actuelles de la société française.

Le tableau suivant présente une liste empirique de doublets antagonistes que l'on peut trouver dans l'analyse structurelle et prospective de nombreux problèmes à la fois économiques et sociaux (par exemple le logement, la délinquance des jeunes, certains problèmes de localisation et d'aménagement du territoire,...). Il indique aussi, pour chaque doublet, ce qui nous paraît être actuellement la tendance, vers la fin des années 80 en France.

Quant à la qualification des tendances, elle ne peut pas être faite complètement dans le cadre limité de cet article. A titre d'exemple, le refus actuel de l'étranger s'exprime de différentes façons, convergentes : refus d'une nouvelle vague d'immigration, et pour les étrangers présents en France, option entre l'assimilation totale et le retour au pays d'origine. Concernant la tendance à la solitude, elle revêt des formes nombreuses et variées ; dans une étude de notre Centre, nous avons tenté d'établir des typologies de la solitude : selon les personnes constituant les groupes à risques (principalement enfants et jeunes/femmes/3^e âge/handicapés physiques, mentaux ou sociaux/immigrés), selon qu'elle est voulue ou

Doublets antagonistes	Tendance actuelle
Solitude/socialisation	Solitude
Ville/campagne et pour la ville : centre ville/périphérie	Tendance mixte : rurbanisation
Travail/non travail	Situation objective : chômage
Travail à temps complet/ travail à temps partiel	Aspiration (notamment femmes) : travail temps partiel
Français/étranger	Français
Centralisation/décentralisation	Décentralisation
Col bleu/col blanc	Toujours priorité aux cols blancs
Actions préventives/actions curatives ou ré- pressives	Actions curatives ou répressives
Valeurs individuelles/valeurs de solidarité	Valeurs individuelles
Economique/social	Economique

imposée, selon le registre concerné : solitude physique, affective, matérielle, morale.

Pour qualifier l'évolution possible des doublets antagonistes, on peut revenir à l'analyse structurelle et considérer les facteurs qui sont moteurs, donc en amont, par rapport à chaque doublet. On trouvera souvent, mais pas uniquement, des changements dus aux technologies. Il y a ainsi des fluctuations, des va-et-vient entre par exemple puritanisme et libéralisme sexuel, entre autorité et libéralisme dans les relations entre parents et enfants, entre pouvoir et rôle de l'homme et de la femme dans le couple, etc. Mais la façon dont se concrétisent ces tensions entre pôles antagonistes varie selon les époques ; elle peut être liée à des changements technologiques. Ainsi, la pilule a profondément modifié la qualification des rapports entre l'homme et la femme, et entre la femme et la société ; la télévision va jusqu'à être un nouvel enjeu de l'antago-

nisme autorité-libéralisme dans les relations entre parents et enfants, la micro-informatique modifie les rapports d'autorité dans l'entreprise, etc.

Les tendances socio-culturelles et politiques, terrain privilégié des doublets antagonistes

Il serait faux et caricatural d'identifier invariants et/ou tendances lourdes avec facteurs technologiques et économiques d'une part, variables susceptibles de doublets antagonistes et facteurs socio-culturels et politiques d'autre part. Il existe en effet des tendances socio-culturelles lourdes : ainsi environ la moitié des tendances lourdes présentées dans l'encadré sont de cette nature. Inversement, il existe beaucoup de doublets antagonistes avec fluctuations et va-et-vient dans le registre économique. Seul peut-être le domaine technique procède-t-il rarement par retour vers des ten-

dances antérieures ; l'évolution (pour ne pas dire le progrès) se fait en général par générations techniques successives, chacune rendant la précédente obsolète ou d'emploi désormais limité à certaines applications (ainsi en est-il de la brouette par rapport aux engins de manutention).

Il semble clair cependant que par nature le domaine socio-culturel et politique soit un domaine privilégié d'évolution par va-et-vient entre pôles antagonistes. Du fait de l'éclatement de la société — tant dans ses structures visibles que dans ses valeurs — de la complexité croissante des sociétés développées (plus grande division du travail, effets des nouvelles technologies), de l'évolution vers une société d'information et de communication, toute tendance nouvelle qui apparaît quelque part suscite plus ou moins automatiquement une tendance à contre-courant. Cette analyse est familière à Jean-Marie Domenach qui souligne à ce propos de nouveaux phénomènes d'actions et de réactions en termes par exemple d'individualisme égoïste et de solidarités durables, ou d'innovations et d'inerties, d'élite et de masse, de préférence du proche ou du lointain, et finalement d'homogénéité et de rupture de la société.

Peut-on donc aller jusqu'à une théorie générale, ou un modèle général de la régulation ou de l'éclatement de la société à partir du jeu dialectique des doublets antagonistes ? Une telle théorie générale permettrait aux prospectivistes de s'appuyer sur quelque chose pour dresser des listes de facteurs susceptibles de contribuer à l'évolution des problèmes de société. On passerait de l'approche empirique à une approche guidée par des concepts et au moins par quelques grilles d'analyse.

A titre de modeste contribution à une telle recherche, nous avons tenté de rapprocher les principaux systèmes français d'analyse socio-culturelle : ceux du CREDOC, d'AGORAMETRIE, de COFREMCA et du CCA. On peut arriver à dresser un graphique de synthèse reprenant au moins trois de ces quatre systèmes ; les dimensions sous-jacentes à cet essai empirique de synthèse peuvent être exprimées par les propositions et antagonismes repris dans le tableau ci-dessous.

Avec ces quatre grandes catégories, on arrive assez bien à retrouver et réconcilier les principaux axes qui structurent les différents systèmes de représentation des socio-cultures françaises.

Propositions	Antagonismes correspondants
A. L'homme est un être social	Individu/collectivité
B. Doté d'un cœur et d'une raison	Rationnel/affectif
C. Dont l'élan vital s'applique à gérer le changement	Tradition/modernisme Stabilité/changement
D. En tenant compte de la diversité des tempéraments individuels	Optimisme/pessimisme mais aussi : Masculin/féminin Introverti/extraverti et autres dimensions psychologiques

A partir de ce début de recherche sur la typologie des antagonismes et contradictions d'ordres socio-culturel et politique, on peut aussi aller vers une réflexion sur le management des antagonismes et des conflits. C'est un axe dont nous pensons qu'il deviendra de plus en plus important pour les dirigeants et responsables d'entreprises et institutions de toutes natures. Il ne sera pas développé ici.

Les lieux possibles de ruptures innovatrices

La prospective a également pour mission, dans le cadre de son exploration du futur, de repérer les ruptures possibles, les cassures structurelles, les discontinuités, les changements novateurs. Ces changements sont souvent facteurs de désordres, de douleurs, de difficultés ; il suffit de penser à tous les problèmes de conversions d'entreprise et d'activité entraînées par de telles cassures technico-économiques. Ils sont aussi, en tant que sources d'innovations, des lieux et des occasions d'évolutions qui peuvent être positives et conduire à de réels progrès. Les économistes savent que la théorie générale de l'équilibre peut servir de base à la régulation conjoncturelle et à la lutte contre les fameux cycles économiques, mais qu'elle ne peut pas expliquer la croissance ; celle-ci se génère en effet par conjonction et succession de déséquilibres. Il en est de même du changement social : Henri Mendras, entre autres, a mis en évidence des mécanismes de dynamique sociale à partir de groupes à la fois en situation de déséquilibre par rapport à la société et porteurs de projets.

Dans l'analyse prospective, peut-on et comment repérer les éventualités de ruptures ? On le peut en analysant et pro-

longeant par simulation la dynamique des antagonismes et des conflits. On peut par exemple interpréter les événements de mai 68 à partir d'une divergence croissante entre les modes de vie et les valeurs de fait de la société dominante — la « société de consommation » de l'époque — et les aspirations, portées notamment par les jeunes et certains milieux de la recherche, à vivre autrement et en référence à d'autres valeurs. Les crises du monde agricole sont également et sans doute plus profondes qu'un simple déséquilibre économique entre capacités et modes de production d'une part, débouchés et prix des marchés d'autre part ; il y a là aussi conflits de projets et de valeurs de société.

Il est donc tout à fait essentiel, pour la veille prospective, d'être à l'écoute du dynamisme des forces antagonistes. Là encore, le technico-économique est en principe plus facile à appréhender que le socio-culturel. On peut en effet assez souvent établir d'assez bons calendriers prévisionnels des innovations et de leurs applications. Il arrive que l'on se trompe, non seulement sur les délais, et donc sur les dates, mais aussi sur les applications et les marchés. Ainsi entre 1975 et 1980, on prévoyait que le vidéo-disque serait le produit grand public et que la vidéo-cassette demeurerait un produit professionnel ; c'est l'inverse qui, au moins dans les années 80, s'est produit. Autre exemple : malgré les expérimentations qui en ont été faites, on n'a pas bien prévu quelle serait la place respective des différentes utilisations possibles du Minitel.

Dans la mesure où le champ social, culturel et politique est un domaine privilégié d'antagonismes, de contradictions, d'affrontement de tendances incompatibles, les exercices de scénarios

CESEM et CO2

Créé en 1975 par Jacques Antoine, professeur au CNAM, le *Centre d'études Socio-Economiques et de Management* — CESEM — est un « observatoire du troisième type ». Voir l'encadré précédent.

Le premier étage de cette fonction est celui de l'*information et de la documentation*. A ce titre le CESEM collecte tous les sondages d'opinions publiés par les médias (500 à 600 par an) et édite *Le Sondoscope*, *La Revue Française des Sondages*. Il collecte aussi ce qui se publie (presse, livres, rapports...) sur les évolutions de la société française, sur la prospective générale et sociale, sur les tendances du management, etc.

Le deuxième étage est celui de l'analyse des sources énumérées ci-dessus mais aussi de la littérature générale et de la production de films. Le CESEM n'est pas lui-même producteur d'informations ; il effectue des synthèses par analyse secondaire. Ce deuxième étage est principalement financé par les adhérents du Club d'Observation de la Conjoncture de l'Opinion (CO2) qui reçoivent chaque année des bulletins de conjoncture et des rapports sur les « Tendances, Opinions et Valeurs » de la société française.

Le troisième étage est celui de la prospective et de la stratégie. A ce dernier niveau, on trouve surtout des travaux effectués spécifiquement pour telle ou telle entreprise ou institution, notamment pour certains des membres du Club CO2.

Le Club d'Observation de la Conjoncture de l'Opinion (CO2) fonctionne autour du CESEM¹ depuis le début des années 80. Il comprenait en 1987 une douzaine d'entreprises et institutions².

Le Club CO2 a deux objectifs principaux : — suivre et analyser l'actualité de l'opinion ; y contribuent le mensuel *Le Sondoscope* - *La Revue Française des Sondages* et un bulletin du Club ; — avec un peu de recul, discerner les évolutions de la société française.

Au titre de cette deuxième fonction, sont établis chaque année des rapports généraux et des rapports spécifiques, dont les thèmes sont arrêtés à partir d'un tour de table des préoccupations des membres du Club, et des suggestions du CESEM.

Les rapports généraux concernent une revue de l'année de l'opinion, mise en perspective en fonction du contexte politique, social et économique ; ainsi que l'année culturelle : tendances du livre et du cinéma, et la culture du manager ; tendances du management, revue des travaux de prospective.

Les rapports thématiques — intermédiaires entre le bon article de journal et la thèse universitaire — font un état des lieux, ainsi que de la problématique et des tendances. Ils essaient d'être en phase, et plutôt en avance, sur l'actualité. La liste des thèmes « tendances opinions et valeurs » retenus et étudiés depuis 1980 peut être obtenue auprès du CO2-CESEM.

1. Centre d'Etudes Socio-Economiques et de Management — CESEM — 23, rue Lavoisier, 75008 Paris. Tél. : 47.42.88.51. Directeur Jacques Antoine, professeur au CNAM.

2. Bayard-Presse, Ouest-France, EDF, SNCF, Elf Aquitaine, PSA, Sopad-Nestlé, Findus, Groupe Logirep-Sonacotra, Comité Catholique Faim et Développement (CCFD), Caisse Nationale du Crédit Agricole, Ministère de la Culture (Service Etudes et Prospective), Centre de Prospective et d'Evaluation (Ministère des Universités et de la Recherche).

doivent être orientés vers la recherche de ces tensions, de leur dynamique, et la mise en évidence de leurs effets. On aura donc intérêt à sélectionner les doublets porteurs de telles tensions et sièges de

telles dynamiques, et à les privilégier dans l'analyse, en fonction bien entendu de leur caractère plus ou moins moteur sur le système.

Dans la liste donnée un peu plus haut, le

doublet ville/campagne n'est pas porteur dans la société française actuelle d'une dynamique susceptible de conduire à de gros changements de société. D'ailleurs, ce sont les valeurs urbaines qui s'imposent peu à peu au monde rural ; il n'y a pas véritablement de conflit entre deux mondes antagonistes ; l'un domine déjà l'autre. A travers le doublet centralisation/décentralisation, il y a de réels enjeux de pouvoir et des philosophies différentes ; mais là encore, dans l'état actuel de la société française, c'est un conflit qui ne descend pas au grand public et qui se limite au microcosme politico-administratif ; ce n'est donc pas dans les 20 ou 30 prochaines années à notre avis une source possible de rupture sociale. C'est pourquoi nous avons cherché à établir une deuxième liste, exprimant

mieux les lieux où des ruptures novatrices nous paraissent possibles dans les 20 ou 30 prochaines années.

Lorsqu'il y a conjugaison de plusieurs tendances plus ou moins contradictoires et de plusieurs doublets antagonistes, il est difficile non seulement de prévoir ce que seront les nouvelles tendances, mais même d'imaginer quelle innovation pourra résulter de la confrontation. Ainsi, la poursuite de taux de productivité supérieurs aux taux de croissance est certes compatible avec la tendance à la diminution du temps de travail, mais cet ensemble est plus difficilement compatible avec une forte demande de participation des femmes au monde du travail, avec égalité des hommes et des femmes, ainsi qu'avec la demande sociale d'un faible taux de chômage.

productivité, compétitivité (qui doivent croître)	vs. statut social par la participation à la population active <i>employée</i> (aspiration au non-chômage)
égoïsme national + course à l'emploi et au niveau de vie	vs. immigration venant du Sud (reprise très probable de cette immigration avant l'an 2000)
formation comme culture générale	vs. formation spécialisée voire utilitaire
individualisme	vs. convivialité
solidarité { • proche • sélective	vs. solidarité { • lointaine • universelle
liberté	vs. sécurité
vie artificialisée	vs. nature
solidarité « naturelle » (notamment famille en tant que filiation verticale)	vs. solidarité de « l'alliance » (notamment famille en tant que couple fondateur)
Etat national	vs. région
Etat national	vs. Europe

Le statut social du travail va-t-il changer, avec une revalorisation, par rapport au

travail dit lucratif et estimé dans le calcul du PIB, des autres formes de travail

socialement utiles : celui de la femme au foyer, celui du bénévolat dans le cadre associatif ou politique, etc. ? Le MSG (minimum social garanti) va-t-il jouer pour ce type de travail social le même rôle que le SMIC pour le travail classique ?

Autre lieu de tendances contradictoires, qui n'est pas sans rapport avec le précédent : celui de l'âge de la retraite. Là encore, le nouveau compromis à trouver entre les divers facteurs qui tendent à abaisser l'âge de la retraite et ceux (principalement du côté des besoins d'équilibre des régimes de retraites) qui tendent à le faire reculer, va-t-il être trouvé par l'apparition et le développement de nouveaux mécanismes (par exemple la retraite complémentaire individuelle et volontaire ou une imbrication beaucoup plus grande des temps de travail productif et des autres temps sur une plus large période de la vie...) ?

Lorsque l'écheveau des tendances contradictoires est très embrouillé — et donc que l'analyse structurelle révèle l'existence de multiples interdépendances — on peut décomposer le système en sous-systèmes, faire des analyses structurelles puis des scénarios pour chacun des sous-ensembles, enfin générer les scénarios globaux par combinaisons des scénarios élémentaires relatifs à chaque groupe de variables. Ainsi, dans une prospective portant sur des problèmes agro-alimentaires en Afrique, ont été distingués : un système de production, un système de distribution et de commercialisation, un système de financement, un système socio-culturel et politique.

On peut enfin faire une dernière trans-

formation de la liste des antagonismes dont l'avenir est incertain en recherchant les lieux où se conjuguent ces contradictions et qui sont ou pourront être les sièges de ruptures novatrices. Là encore, et sans prétendre à l'exhaustivité, on peut citer à titre illustratif :

- le couple et la famille
- les horaires et conditions de travail
- les pratiques et le style du management de l'entreprise
- le système éducatif
- les lieux de la bio-éthique, l'univers hospitalier notamment
- l'Europe ².

A partir de là, mais aussi de l'analyse structurelle et de la liste des principaux facteurs-clés, on peut non seulement revenir à la stratégie des acteurs — ce qui n'est pas l'objet du présent article — mais aussi déboucher sur la *veille prospective permanente*. Là où les tendances prospectives n'apparaissent pas clairement, et si l'analyse structurelle a été bien faite, on doit pouvoir situer au minimum la localisation de ce qu'il faut surveiller pour déceler à temps les ruptures novatrices et les germes porteurs d'avenir. Dans cette perspective, les listes d'interrogations sur les incertitudes peuvent utilement être transformées en listes de lieux, d'acteurs, de mécanismes, sur lesquels il convient de braquer les projecteurs de la veille prospective permanente.

Le premier âge de la prospective, celle des années 60 à 80, aura été à dominante technico-économique. Notre diagnostic actuel et notre pronostic pour les années

2. Voir à cet égard le remarquable livre d'Edgard Morin : « Penser l'Europe » (Paris : Fayard, 1987) en tant que « unité multiple et complexe, unissant les contraires de façon inséparable ».

à venir est que le deuxième âge de la prospective devra être beaucoup plus social, culturel et politique. Dans cette perspective, il convient d'abord d'accroître les efforts de veille prospective dans la direction des facteurs et mécanismes sociaux, culturels et politiques. Il faut ensuite que la prise en compte des tendances lourdes dans les scénarios du futur soit complétée par une analyse approfondie de la dynamique des antagonismes et contradictions, des doublets d'actions et de réactions dont notre société est le siège. L'accent à mettre sur la

dynamique des conflits, sur les innovations par rupture nous paraît en effet comme le lot inévitable d'une société de niveau de vie élevé et de technologie avancée, de statut démocratique et donc pluraliste, de structures de moins en moins hiérarchiques mais composées de réseaux multiples enchevêtrés et complexes, sièges en tout cas d'une communication sociale rapide, intense et permanente. C'est donc vers l'anticipation et la régulation de ce nouveau type de société que doivent être orientées les méthodes d'une prospective du deuxième âge.

Prestations sociales : les familles laissées pour compte

Philippe Bourcier de Carbon ¹

Qui bénéficie de l'effort social de la Nation ? Selon P. Bourcier de Carbon, ce sont de plus en plus les personnes âgées et de moins en moins les familles. Or, souligne l'auteur, en privilégiant ainsi les premiers au détriment des secondes, on contribue au déclin de la fécondité qui, lui-même, est la cause principale du vieillissement...

L'INSEE a récemment publié les données officielles et « homogènes » des « Comptes de la protection sociale de 1959 à 1985 » ².

Selon ces chiffres, l'évolution en volume comme en structure des masses financières du système de protection sociale auquel les Français sont assujettis, fait apparaître sur 20 à 25 ans une distorsion impressionnante au détriment des mères

et des familles, et au bénéfice du troisième âge.

Les comptes publiés par l'INSEE, sont exprimés en francs courants. Cependant la série de l'indice des prix qui les accompagne permet de rétablir leur évolution en volume (selon l'indice, les prix ont été multipliés en France par 6,2 depuis 1959, et par 4,9 depuis 1965).

En 1985, la France consacrait à la solida-

1. Chargé de Recherche à l'Institut National d'Etudes Démographiques (INED, France).

2. « Archives et Documents », n° 193, janvier 1987.

rité plus de 27 % de son Produit Intérieur Brut, soit plus de 1 240 milliards de francs réservés à la protection sociale de

l'ensemble de la population métropolitaine (environ 55 millions de personnes : cf. Tableaux 1 et 2).

Tableau 1. — Flux financiers : Situation en 1985, et croissance en volume depuis 1959 et 1965 (Flux annuels en milliards de Francs, 1985 et %)			
Indices de croissance (%)		1985/1959	1985/1965
Produit Intérieur Brut :	4 585,3	277	192
Prestations Sociales :	1 244,3	533	305
dont : Santé,	422,4	548	289
Vieillesse-Survie,	519,1	596	335
Maternité-Famille,	167,4	253	176
Masse Salariale Nette :	1 499,6	272	189
Revenus Primaires des Ménages :	3 481,0	280	196
Sources : INSEE. — « Les comptes de la protection sociale de 1959 à 1985 », série « Archives et Documents », n° 193, Paris : INSEE, janvier 1987.			

Tableau 2. — Population totale de la France métropolitaine au 1/1/1985, et croissance depuis 1959 et 1965 (Effectifs arrondis au millier et %)			
Indices de croissance (%)		1985/1959	1985/1965
Population (tous âges) :	55 062	122	113
(60 ans et plus) :	9 974	134	115
(moins de 15 ans) :	11 744	101	96
(de 20 à 59 ans) :	29 069	125	124
Sources : INSEE.			

De cette enveloppe sociale, un peu moins de 11 %, soit 134 milliards, ont été prélevés pour secourir les chômeurs (aux effectifs alors proches de 2,5 millions), un bon tiers supplémentaire a été requis pour les besoins du système hospitalier et sanitaire du pays, puis encore

42 % supplémentaires, soit près de 520 milliards de francs sont allés aux personnes âgées (un peu moins de 10 millions de personnes) au titre des pensions de l'assurance vieillesse (cf. tableau 3). Le reste du budget social (à peine 13,5 %) revient aux familles, aux

Prestations sociales : les familles laissées pour compte

mères et aux enfants du pays, soit à peine plus de 167 milliards de francs pour les quelque 12 millions d'enfants de moins de 15 ans.

Ainsi, toutes les familles du pays n'obtiennent-elles désormais du budget social de la nation, qu'à peine plus, chômage obligeant, que les travailleurs à la recherche d'un emploi, et moins de trois fois moins que ce qui est alloué au troisième âge.

A l'époque de la politique familiale de la Quatrième République, les structures du budget social de la France étaient bien différentes, et à la fin des années 50 (cf. tableau 3) les familles recevaient alors plus de 28 % de l'ensemble de l'enveloppe sociale dont le partage était alors à peu près équilibré avec les deux autres postes (vieillesse 37 %, santé 33 %). En 25 ans, les familles ont donc perdu 15 % du budget social du pays.

Si l'on compare la croissance en 25 ans des budgets sociaux en les rapportant aux effectifs concernés (cf. tableau 4), la conclusion est claire :

En 1985, chaque enfant reçoit 3,7 fois moins en moyenne qu'une personne âgée (et même beaucoup moins encore, si

dans cette évaluation l'on prenait en compte le coût spécifique des personnes âgées à la charge du système hospitalier) du système social national : 14 000 F contre 52 000 F.

Depuis 1959, la protection sociale des personnes du troisième âge s'est améliorée deux fois plus vite que celle des enfants et familles en France : Les prestations familles par enfant ont en volume été multipliées par un facteur 2,5, quand les pensions et assurances vieillesse du système social du pays étaient en moyenne pour chaque personne du troisième âge multipliées par un facteur 4,5 (cf. tableau 4).

Ainsi, plus le pays vieillit, plus régresse le traitement *relatif* des enfants et des familles par le système de solidarité nationale. Les consommations incompressibles des enfants auxquelles la solidarité nationale entend contribuer de moins en moins, sont ainsi rejetées de plus en plus à la charge privée des parents, et viennent s'ajouter aux charges du financement du système social qui déjà reposent sur leurs épaules. Et à mesure que le pays vieillit, la protection sociale s'oriente de plus en plus vers les besoins

Tableau 3. — Structure des prestations sociales :
Situation en 1985, 1965, 1959

Structure (en %) en	1985	1959	1965
Prestations Sociales	100,0	100,0	100,0
dont : Santé	33,9	33,0	36,0
Vieillesse-Survie	41,7	37,2	38,1
Maternité-Famille	13,5	28,3	23,4
Emploi	10,7	1,3	1,6

Sources : INSEE. — « Les comptes de la protection sociale de 1959 à 1985 », série « Archives et Documents », n° 193, Paris : INSEE, janvier 1987.

Tableau 4. — Flux financiers par tête selon les grandes catégories d'âge de la population totale :
Situation en 1985, et croissance en volume
depuis 1959 et 1965
 (Flux annuels en Francs 1985, et %)

Indices de croissance (%)		1985/1959	1985/1965
Par tête dans l'ensemble de la population			
Produit Intérieur Brut :	83 275	226	170
Prestations Sociales :	22 598	435	269
dont : Santé	7 671	448	255
Par tête parmi les personnes âgées de 60 ans et plus :			
Vieillesse-Survie,	52 045	446	291
Par tête parmi les jeunes de moins de 15 ans :			
Maternité-Famille,	14 254	252	183
Par tête parmi les personnes âgées de 20 à 59 ans :			
Masse Salariale Nette :	51 588	217	153
Revenus Primaires des Ménages :	119 750	224	158

Sources : INSEE. — « Les comptes de la protection sociale de 1959 à 1985 », série « Archives et Documents », n° 193. Paris : INSEE, janvier 1987.

des personnes âgées qui deviennent prioritaires dans la société. Autant dire que s'éloignent rapidement les conditions d'une restauration d'une politique familiale fondée sur des réalités et non sur des mots. Ce mécanisme conduit le système social d'un pays en cours de vieillissement démographique à pénaliser de

plus en plus lourdement les familles, écartant par là même tout espoir de reprise de leur fécondité, aggravant même la sous-fécondité, et par conséquent le vieillissement de la population. C'est l'enchaînement du mécanisme de l'implosion démographique, ou mécanisme du « Catoblépas »³.

3. Cf. Bourcier de Carbon, Philippe. — « Niveaux de vie et fluctuations démographiques : la compétition entre actifs et retraités. Vers une théorie socio-économique de l'implosion démographique de l'après-transition ». — INED, 1987.

Actualités prospectives

Idées et faits porteurs d'avenir

Quotient intellectuel

D'après les tests de quotient intellectuel (QI), les jeunes d'aujourd'hui habitant les pays industrialisés seraient beaucoup plus intelligents que ceux d'il y a trente ans.

James R. Flynn¹, un psychologue néo-zélandais, a analysé sérieusement une masse de données provenant de 14 pays industrialisés (parmi lesquels : les Etats-Unis, la France, la Hollande, le Canada, le Japon, l'Angleterre) pour voir si les notes moyennes résultant des tests de QI changeaient d'une génération à l'autre. Flynn a démontré l'existence d'un progrès massif. En moyenne 15 points en une seule génération (trente ans).

Ces résultats ressortent à la fois de l'analyse de tests centrés sur les aptitudes verbales et sur les performances non verbales. Cette constatation incite à penser que l'augmentation du QI moyen de la génération actuelle ne serait pas directement liée à l'augmentation du niveau d'éducation.

On ne sait évidemment pas très bien ce que mesurent les prétendus tests d'intelligence (QI). S'ils mesurent réellement l'intelligence, une génération présentant des scores massivement plus élevés que la précédente, devrait faire beaucoup

mieux qu'elle dans une multitude de domaines reliés à l'intelligence. Rien n'indique qu'il en soit ainsi. Mais ce mouvement massif observé simultanément dans un grand nombre de pays ne peut pas ne pas avoir une signification. Il se passe quelque chose.

La communauté des psychologues en est toute préoccupée, sans qu'aucun consensus se dégage pour l'instant sur la façon d'interpréter le phénomène. Il se pourrait que la capacité à obtenir de bonnes notes aux tests de QI soit liée, au moins partiellement, à des types de valeurs et de personnalités. Une analyse britannique conforte cette hypothèse. Elle montre que les personnalités extraverties, spontanées, impulsives, sont plus souvent associées à un QI non-culturel élevé, mais sans lien particulier avec le QI verbal. Inversement, les attitudes sociales plus conservatrices, plus introverties, seraient associées à un QI non-verbal moins élevé. L'évolution de la socio-culture des pays industrialisés faite de plus d'autonomie, de libéralisme, de spontanéité, d'émotion, d'appel à la créativité, pourrait contribuer à expliquer l'augmentation moyenne observée du QI non-verbal.

Le phénomène pourrait également être lié à l'informatisation de notre société.

1. James R. Flynn. — « Massive IQ gains in 14 nations : What IQ Tests Really Measure » ? — *Psychological Bulletin*, 1987, Vol. 101, n° 2, 171-191 (American Psychological Association Inc.).

En effet, les tests de performances sont constitués d'un certain nombre d'opérations cognitives non-verbales, fondées sur la logique et non sur la connaissance. Ils mettent en œuvre la capacité d'association, la souplesse du raisonnement, la faculté à passer d'une structure logique à une autre. Or, ces opérations logiques sont aujourd'hui valorisées et entraînées. En particulier la micro-informatique, les jeux vidéos, sont fondés sur des opérations de logique pure, dégagés du verbal et mobilisent un type de fonctionnement cognitif très proche de celui qui fonde les tests d'intelligence non-verbaux. Les opérations de logique auxquelles se livrent de plus en plus souvent et précocement les enfants (jeux de dés, labyrinthes, séries à compléter, etc., mais aussi jeux éducatifs d'emboîtement, de formes à reconstituer, etc., destinés aux enfants avant même l'âge de la parole et qui se sont largement diffusés dans les pays industrialisés), pourraient fonctionner comme une sorte de pré-apprentissage des tests de QI-performance. Qu'ils soient ou non plus « intelligents » au sens où on l'entend généralement, les enfants d'aujourd'hui seraient en tout cas sur-entraînés par rapport à ceux de la génération précédente.

Observatoire de la Cofrenca, *Communica* n° 21.

Nord-Sud

Des entreprises européennes et américaines ont noué des relations contractuelles avec les autorités de Guinée-Bissau pour éliminer dans ce pays des déchets industriels toxiques à raison de 3 millions de tonnes par an pendant 5 à 10 ans. La Guinée-Bissau s'est vu offrir en échange quelque 120 milliards de dol-

lars par an, soit plus que son PNB annuel ! Contrat alléchant pour tout le monde, puisque l'Occident se débarrasse de ses déchets au prix de 60 ou 100 dollars la tonne, frais de transport compris, au lieu de 160 chez lui !

Ce triste marché est à rapprocher de l'histoire du cargo errant qui commence le 10 février 1987 dans le port toscan de Carrara où le Lynx, un cargo battant pavillon maltais, charge 2 100 tonnes de déchets destinés à être traités à Djibouti. Les fûts proviennent de la Jelly Wax, une société italienne. Djibouti refuse la cargaison. Le Lynx fait alors route vers le port de Puerto Gabello au Venezuela. Après quelques mois, ils sont réembarqués sur un cargo cypriot, le Makiri. Celui-ci tente en vain de débarquer à Cagliari, puis cingle sur le port de Tartus, en Syrie. Les autorités syriennes, réalisant la nature exacte de la cargaison, la réembarquent sur le cargo syrien Zanoobia. L'équipage ne sait pas exactement ce qu'il transporte. Les quelque 20 000 fûts, d'où suintent des liquides verts, jaunes ou rouges, contiennent pêle-mêle des insecticides, des vernis, des déchets pharmaceutiques, de la dioxine, des dérivés de cyanure. Le Zanoobia tente en vain de débarquer à Salonique. Il erre actuellement au large de Carrara. La boucle est bouclée. Le capitaine et 17 hommes d'équipage sont prisonniers du navire. Au centre de cette affaire, la société Intercontract SA (Suisse) qui est également impliquée dans l'affaire de la Guinée-Bissau et dans d'autres, à Djibouti et au Sénégal. Elle n'est pas seule dans le coup. D'autres sociétés établies en Grande-Bretagne, dans l'île de Man (qui échappe à la législation communautaire), à Gibraltar... sont impliquées, elles-mêmes écrans d'une société américaine. Ce n'est

pas tout ! Un contrat similaire vient d'être révélé entre le Bénin et une société établie à Gibraltar, à des prix défiant toute concurrence : 2,5 dollars la tonne !..

Tribune pour l'Europe n° 5/88.

Japon-Europe

La Commission européenne vient d'adopter une première série de sanctions contre les « usines tournevis » japonaises. Ce sont les premiers effets de la législation mise en place par la CEE en juin dernier, pour sévir contre les fabricants étrangers qui se contentent d'assembler en Europe des produits intégrant plus de 60 % de pièces importées. Canon s'est vu ainsi condamnée à payer plus de 300 francs pour chaque machine à écrire produite à Liffré (Bretagne). Sur le secteur des machines à écrire, les entreprises européennes perdent chaque jour du terrain. Elles ne contrôlent plus aujourd'hui que 60 % du marché. Ce coup de semonce contre l'un de leurs principaux concurrents va-t-il leur permettre de retrouver un second souffle ? Les autorités japonaises, de leur côté, ne semblent pas décidées à leur accorder un seul moment de répit. En coulisse, elles menacent d'oublier l'Europe dans la manne des investissements japonais à l'étranger. Et Tokyo veut mener une enquête pour vérifier si les amendes imposées par la Commission de Bruxelles sont vraiment compatibles avec les règles de libre échange du Gatt. Après la querelle aéronautique avec les Etats-Unis, l'Europe industrielle est-elle maintenant en mesure de s'offrir une joute avec le Japon ?

Science et vie économie, n° 40.

SIDA et liberté

Le General Medical Council Britannique — un organisme comparable à l'Ordre des médecins en France — vient d'autoriser les praticiens à passer outre à la volonté d'un patient atteint du SIDA, ou séropositif, qui voudrait taire sa maladie à son entourage. Les praticiens informèrent eux-mêmes les partenaires du malade qu'ils courent un danger. Le secret médical, pilier de la profession, se lèze.

Jusqu'à présent, les médecins ont campé ferme sur leur déontologie : aucune information ne doit filtrer en dehors du cabinet de consultation. Ils peuvent plaider auprès de leurs patients le sens de la responsabilité. Mais, en dernier ressort, la décision appartient au malade. On pourra désormais, en Grande-Bretagne, en juger autrement.

Les médecins britanniques ne se contenteront pas d'informer les partenaires des malades. Ils s'autoriseront aussi à tester leurs enfants, même en l'absence de tout consentement parental. Ils vont plus loin encore : ils mettent la dernière touche à une vaste étude épidémiologique auprès de 90 000 femmes enceintes, pour connaître avec précision le nombre de séropositives. L'accord des futures mères est vivement souhaité, sinon le test se fera à leur insu.

En quatre ans, dans le monde, le nombre de cas de SIDA a augmenté de 1 500 %. Et de 5 à 10 millions de personnes sont actuellement séropositives. Un désastre qui justifie peut-être, aux yeux du Medical Council, le viol du secret. Que pèse sur les plateaux de la balance la liberté individuelle face à la santé publique ? Les médecins français se montrent, eux, plus intransigeants : « Nous vivons une situation de conflit de devoir, reconnait

le D^r Louis René, président de l'Ordre des médecins, mais que nous apporterait la levée du secret ? Si le malade perd confiance, il va devenir clandestin, et représenter ainsi un plus grave danger pour la collectivité ».

Annie Kouchner in *l'Express*, 22-28 janvier 1988.

Privilèges

Un sondage SOFRES réalisé auprès de la population française révèle que les plus grands privilèges sont :

- avoir la garantie de l'emploi (63 %) ;
- être assuré d'une retraite convenable (49 %) ;
- être propriétaire de son logement (35 %) ;
- gagner plus de 50 000 francs par mois (33 %) ;
- pouvoir prendre plusieurs mois de vacances par an (18 %) ;
- travailler 35 heures par semaines (8 %).

Le Sondoscope.

Europe 2025

Une population moins nombreuse et nettement plus vieille, et autant de chômeurs qu'actuellement : voilà ce qu'annoncent les experts de l'office statistique de la Communauté Européenne, pour les années 2020-2025.

En 20 ans, l'Europe des douze perdrait environ 2 % de sa population. Les enfants de moins de 15 ans tomberaient de 64 millions en 1985 à 49 millions en 2025, tandis que le nombre des plus de

65 ans passerait de 43 millions à 64 millions.

La population active augmenterait légèrement jusqu'en 1995 ; puis elle se maintiendrait à peu près au même niveau jusqu'en 2010, pour ensuite décliner rapidement.

Quant au chômage, l'étude d'Eurostat conclut qu'il restera pratiquement au même niveau jusqu'en 2025 : le nombre des chômeurs de moins de 25 ans diminuerait peu à peu, mais celui des « sans emploi » plus âgés s'accroîtrait d'autant.

Structures familiales

A la fin de 1985, une enquête sur les situations familiales a été réalisée par l'Institut National d'Etudes Démographiques (INED) en collaboration avec l'INSEE sur un échantillon représentatif de l'ensemble des enfants (de 16 ans et en dessous) vivant en France dans un ménage ordinaire. Pour la première fois, des informations détaillées sont apportées sur les modes d'évolution des situations familiales concernant les enfants ; leur situation est observée au moment de l'enquête et à la naissance, ce qui renseigne sur la reconnaissance paternelle, la fréquence des légitimations et sur les cas où l'enfant retrouve un père ou une mère de « substitution ».

Les relations avec le parent absent sont abordées en examinant la fréquence effective des contacts avec celui-ci et son évolution dans le temps en fonction des liens qui unissaient le père et la mère dès la naissance.

Population et Sociétés, n° 220, janvier 1988.

Analyses critiques

DERIAN, Jean-Claude. — *La grande panne de la technologie américaine.*
— Paris : Editions Albin Michel, avril 1988.

Jean-Claude Derian cultive les paradoxes.

De retour de trois années d'observation quotidienne de l'évolution de l'économie et de la société américaines comme chef de la Mission Scientifique de l'Ambassade de France à Washington, il nous livre ici ses observations : Challenger explose — Airbus décolle — les Japonais dépassent les Américains : que se passe-t-il ? Serait-ce la *grande panne de la technologie américaine* ?

Comment donc, cette Amérique de Reagan qui en quelques années a connu le redressement économique, dominé la crise de l'emploi, retrouvé une forme de fierté, serait un colosse aux pieds d'argile ?

Premier paradoxe : Au moment où l'Amérique semble se redresser, l'Amérique n'est en fait plus ce qu'elle a été dans le domaine technologique, le leader mondial.

Le succès, dans les années 60 et 70, de la technologie américaine, est fondé, selon Jean-Claude Derian, sur la réussite parallèle de deux cultures techniques et économiques. La première, qu'il qualifie d'« abritée », traduit l'effort de l'Etat, en particulier à travers les dépenses militaires et la recherche spatiale, pour fournir régulièrement à de grandes firmes comme Lockheed, Mac-Donnell Douglas, TRW, des commandes leur permettant d'entretenir une importante capacité de recherche conduisant à des réussites technologiques majeures. La seconde, « exposée », concerne l'effort individualiste de jeunes ingénieurs et chercheurs pour créer très rapidement des sociétés « high tech » dans des créneaux technologiques à forte demande ; citons Genentech, Intel,

Apple. Si les télécommunications et l'industrie pharmaceutique relèvent, aux USA, de la logique abritée, l'informatique individuelle relève de la logique exposée.

Or, ces deux cultures rencontrent aujourd'hui, des difficultés.

Du côté de l'industrie aéronautique et spatiale, des échecs successifs et un grand doute quant à la faisabilité du projet cher à Reagan de « guerre des Etoiles » noircissent le tableau. A la volonté affirmée du Président, appuyée par de puissants « lobbies » de faire de la technologie un des symboles du renouveau américain, répondent des déboires techniques et les inquiétudes budgétaires du Congrès. Parallèlement, la culture exposée ne semble pas si brillante que par le passé et le responsable est vite nommé : le Japon. Voilà le pays des professionnels de la concurrence, de l'exportation, de l'innovation technique qui se traduit en produits et qui se distribue mondialement, tandis qu'aux USA « trop d'argent est à la recherche de très peu de projets ». La croissance du capital-risque et la réussite de certaines concentrations comme sur la Silicone Valley et la route 128 sont montées en épingle et masquent les traits profonds de l'évolution de l'économie sous Reagan : une tertiarisation fondée sur une création d'emplois traditionnels et mal payés...

Deuxième paradoxe : Le credo libéral, sur lequel l'Amérique a fondé sa politique et à qui elle attribue certains de ses succès, est peut-être la raison profonde de la « panne » de la technologie américaine. Lorsqu'en bon monétariste, on tente de réduire drastiquement les dépenses de l'Etat dont l'efficacité n'est pas immédiate, on réduit évidemment les dépenses de recherche et de développement technologique dont les résultats sont à long terme et aléatoires (ceci n'est pas, hélas ! spécifique aux Etats-Unis). On détruit brusquement par là même des capacités d'innovation accumulées avec soin dans la longue période, un travail de fourmi dont la productivité ne se manifeste qu'à travers la durée et la continuité. En outre, si l'on examine les principales réussites de la culture exposée, on constate qu'elles sont principalement limitées au secteur de l'informatique. Vouloir donc, par la déréglementation tous azimuts, faire glisser l'économie abritée vers l'économie exposée n'est peut-être pas le meilleur remède. Pire : il risque de déstabiliser des entreprises et des formes de partenariat université-entreprise-Etat qui ont, autrefois, fait leur preuve.

Troisième paradoxe : Au moment où l'internationalisation des échanges commerciaux et des échanges de technologie est la règle générale, l'Amérique semble se replier sur ses bases et lancer un nouveau défi. L'industrie américaine se relocalise sur son propre territoire, retrouve ses bases traditionnelles, cultive ses avantages comparatifs dans

diverses branches, tente de profiter de la baisse très rapide du cours du dollar dans les derniers mois. Et le défi est là : mieux organisée sur son propre territoire, modernisant à vitesse très rapide ses technologies de production grâce à l'achat massif de brevets et licences au Japon et en Asie du Sud-Est, profitant d'avantages monétaires, l'industrie américaine s'apprête-t-elle à reconquérir le marché mondial ? Si tel était le cas, il s'agirait d'un nouveau défi américain, mais d'une nature bien différente de celui qui fut décrit autrefois par Jean-Jacques Servan-Schreiber, et qui concernait principalement les grands projets technologiques. Le « technologue » Jean-Claude Derian oppose ici à l'économiste Christian Stoffaes (« Fin de mondes ») des raisons économiques de douter du déclin américain : la capacité d'innover, la flexibilité, l'organisation et l'intégration des technologies, même venues d'ailleurs, permettent à l'économie américaine de réagir : les entreprises américaines « connaissent la valeur attachée à la fonction productive ».

Quatrième paradoxe, enfin : Ce livre très documenté et qui se lit comme un roman, concerne la technologie américaine, mais est bien plus adressé aux Européens, à qui Jean-Claude Derian dédie sa conclusion. Vouloir adapter à tout prix des idéologies libérales tendant à la déréglementation et à la compétition sauvage constituerait une double erreur : une méconnaissance des effets négatifs de cette politique aux Etats-Unis, et une inadaptation propre au contexte européen. La technologie et l'économie de l'Europe ont trouvé leurs meilleures réalisations, et concurrencé les Etats-Unis, dans des secteurs où le modèle d'économie abritée (même si l'on s'en défend dans certains pays comme la RFA, c'est une réalité...) est la règle. Mais l'Europe, bien souvent, s'est arrêtée au milieu du chemin : capable de conduire des programmes technologiques ambitieux, elle n'en a pas toujours maximisé les retombées commerciales. Une conclusion s'impose : si « l'ère des marchands est arrivé dans la haute technologie, il nous reste beaucoup à apprendre pour devenir les meilleurs vendeurs du monde ».

Tous les amateurs de la technologie, tous les penseurs de la science, tous les économistes qui étudient l'évolution mondiale seront fascinés par ce livre qui bouscule les mythes, détruit les idées toutes faites et restitue aux faits une dimension explicative d'une grande portée.

En outre, ce livre est une somme considérable d'informations sur les projets et programmes en cours, les réussites et les échecs, de la technologie américaine. Gageons que cet ouvrage restera longtemps une référence essentielle pour les stratèges qui veulent intégrer la dimension technologique dans les choix de développement.

François de Lavergne

MUNOZ-PEREZ, Francisco. — « Le déclin de la fécondité en Europe ». — *Revue Population*, n° 6, 1987.

Le Sud était plus perméable qu'on ne le pensait aux grandes évolutions qui transforment la situation démographique de la majeure partie de l'Europe. La chute récente, et rapide, de la fécondité est l'aboutissement de changements à l'œuvre depuis plusieurs décennies.

Les pays du Sud de l'Europe ont paru longtemps à l'écart des grands bouleversements démographiques qui affectaient ceux du Nord. On pouvait supposer toutefois que cette évolution allait gagner le Sud de l'Europe, mais de façon atténuée et progressive. Or, on y a vu, en très peu d'années, la fécondité chuter brutalement pour atteindre des niveaux comparables, et parfois inférieurs, à ceux du reste de l'Europe. La soudaineté du processus a attisé les craintes des esprits préoccupés du devenir de l'Europe et a surpris bon nombre de spécialistes.

Une étude réalisée à l'INED par Francisco Munoz-Perez montre pourtant que cette brutale secousse dans le Sud n'est pas si surprenante, à y bien regarder. Elle n'est pas due à une soudaine contagion, elle est l'aboutissement de transformations qui, de façon masquée, étaient à l'œuvre dans le Sud comme dans le Nord.

L'aboutissement de transformations à l'œuvre dans le Sud comme dans le Nord

Le passage d'une fécondité élevée à une fécondité faible et dirigée s'est amorcé, dans les pays du Sud, après le début du siècle, c'est-à-dire avec trente ou quarante ans de retard par rapport à la plupart des pays industrialisés. De sorte qu'au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, la fécondité restait à un niveau supérieur en Espagne, en Italie, en Grèce et au Portugal. Mais F. Munoz-Perez montre que, dans les trois décennies suivantes, ces pays ont été touchés par les grands mouvements qui transformaient la démographie de l'Europe industrialisée.

Ainsi, tandis que s'y poursuivait la baisse séculaire de la fécondité, qui raréfiait les familles nombreuses, le Sud connaissait, comme le Nord, une forte poussée des mariages et une diminution du nombre des femmes sans enfant ou n'en ayant qu'un. Au total, ceci compensant cela, la natalité se maintenait, et la diminution progressive de la fécondité des couples mariés passait inaperçue.

Dans les années récentes, quand la nuptialité s'est effondrée, tous les facteurs se sont conjugués pour accélérer la chute de la fécondité. Le mouvement ne pouvait pas être atténué par la poussée des naissances hors mariage, celles-ci restant sujettes à une forte pression sociale dans les pays considérés.

Pour aboutir à ces conclusions, l'auteur a retracé l'évolution de l'Espagne, de l'Italie, de la Grèce et du Portugal à travers divers indicateurs démographiques, et en remontant au début du siècle.

Nous nous limiterons aux grandes lignes de ce survol.

Un recul général et massif des familles nombreuses

Les quatre pays étudiés sont entrés plus tardivement dans la transition démographique, et ce retard s'est traduit dans le comportement des femmes en âge de maternité dans la période de l'après-guerre. Ainsi, leur descendance finale a-t-elle été de 2,3 enfants par femme en Italie et de 2,9 au Portugal — l'Espagne et la Grèce se situant entre les deux. Le mouvement de baisse était cependant amorcé, et il s'est poursuivi partout entre 1950 et 1975, de façon inégale suivant les pays. C'est au Portugal que la chute de la fécondité a été la plus forte, tandis que l'Italie et l'Espagne ont bénéficié d'un certain répit en début de période avant de reprendre la baisse.

Tandis que diminuait la taille moyenne des familles, on observait à la fois un déclin de celles qui s'agrandissaient au-delà du 2^e enfant, et une hausse des naissances de rang 1 ou 2 (phénomène également observable dans les pays industriels à la même époque).

Ainsi, on voyait les familles se concentrer sur le modèle 2 enfants, voire 3, au détriment des familles nombreuses, dont le recul était général et massif (particulièrement en Italie), et des couples sans enfant ou n'en ayant qu'un.

Dans le même temps, on enregistrait une baisse de l'âge à la maternité, renforcée par une précocité accrue de la formation des couples. En effet, la réduction du célibat s'accompagnait d'une diminution de l'âge moyen de la femme au premier mariage. Celui-ci passait de 25-26 ans dans les générations 1921-1925 à 23-24 ans dans les générations nées vingt ans plus tard.

Une accélération de la baisse dans les années 1970

La baisse des indices annuels de fécondité s'est accélérée successivement dans les quatre pays dans les années 1970. D'abord en Italie, en 1975, puis en Espagne (1977) et au Portugal (1978), le mouvement touchant la Grèce à partir de 1980. Les dernières estimations disponibles montrent pour l'Italie l'une des valeurs les plus faibles d'Europe : environ 1,4 enfant par femme en 1985, tandis que l'Espagne, le Portugal et la Grèce atteignent respectivement 1,73 (1984), 1,69 (1985) et 1,68 (1985) (voir tableau 1). L'Italie aura perdu 0,8 point en dix ans, l'Espagne 1,1 et le Portugal 0,8 en huit ans, et la Grèce 0,6 en six ans.

Tableau 1. — Fécondité, nuptialité, naissances illégitimes												
Année	Somme des taux de fécondité générale par âge (enfants/femme)				Somme des taux de nuptialité des célibataires par âge (p. 10 000 femmes)				Proportion de naissances illégitimes (p. 100 naissances vivantes)			
	Espa- gne	Grèce	Italie	Port- ugal	Espa- gne	Grèce	Italie	Port- ugal	Espa- gne	Grèce	Italie	Port- ugal
1945									6,3		5,1	12,6
1946									6,2		3,9	12,3
1947									5,5		3,7	12,1
1948									5,7		3,5	11,8
1949									5,6		3,4	11,8
1950	2,48		2,49	3,09	824		883	822	5,2		3,4	11,8
1951	2,47		2,34	3,14	820		808	841	5,2		3,4	11,8
1952	2,56		2,29	3,19	852		823	878	5,1		3,4	11,5
1953	2,55		2,25	3,02	841		839	879	4,8		3,3	11,5
1954	2,50		2,32	2,92	890		891	865	4,6		3,2	11,2
1955	2,58		2,31	3,08	928		911	946	4,2		3,1	10,9
1956	2,61	2,33	2,30	2,95	1 008	724	905	852	3,8	1,5	3,0	11,0
1957	2,77	2,27	2,30	3,06	1 010	894	912	935	3,3	1,5	2,8	10,6
1958	2,80	2,23	2,28	3,04	1 028	922	936	954	2,9	1,4	2,7	10,5
1959	2,79	2,27	2,35	3,02	1 014	996	954	991	2,4	1,3	2,5	9,8
1960	2,81	2,22	2,37	3,01	999	785	973	909	2,3	1,2	2,4	9,5
1961	2,77	2,14	2,41	3,12	993	961	999	1 039	2,2	1,2	2,2	8,9
1962	2,81	2,17	2,43	3,24	994	976	1 025	950	2,1	1,2	2,2	8,5
1963	2,89	2,15	2,49	3,11	1 005	1 104	1 068	954	1,9	1,2	2,2	8,2
1964	3,04	2,25	2,62	3,17	990	1 100	1 067	979	1,8	1,1	2,0	8,0
1965	2,92	2,25	2,55	3,07	973	1 185	1 024	1 008	1,7	1,1	2,0	7,8
1966	2,93	2,30	2,52	3,04	971	1 046	987	1 031	1,6	1,0	2,0	7,5
1967	2,97	2,43	2,48	3,00	971	1 176	974	1 052	1,5	1,0	2,0	7,5
1968	2,91	2,39	2,45	2,90	951	931	952	1 016	1,4	1,1	2,1	7,4
1969	2,90	2,33	2,46	2,84	974	1 044	976	1 057	1,4	1,1	2,1	7,3
1970	2,85	2,40	2,38	2,62	999	1 057	1 007	1 102	1,4	1,1	2,2	7,2
1971	2,92	2,32	2,41	2,90	1 010	1 056	1 023	1 137	1,4	1,2	2,3	7,3
1972	2,90	2,32	2,36	2,69	1 043	920	1 045	1 048	1,4	1,2	2,5	7,1
1973	2,84	2,26	2,33	2,66	1 053	1 129	1 052	1 137	1,6	1,3	2,5	7,2
1974	2,89	2,38	2,31	2,60	1 043	1 042	1 006	1 069	1,5	1,2	2,9	7,2
1975	2,80	2,33	2,19	2,59	1 045	1 159	934	1 309	2,0	1,3	2,9	7,2
1976	2,79	2,35	2,08	2,59	984	942	882	1 246	2,2	1,3	3,1	7,3
1977	2,66	2,28	1,95	2,51	963	1 183	864	1 107	2,3	1,4	3,5	7,2
1978	2,53	2,29	1,85	2,32	926	1 060	809	981	2,5	1,4	3,9	7,7
1979	2,35	2,29	1,73	2,20	864	1 144	784	973	2,8	1,4	3,9	8,2
1980	2,18	2,21	1,63	2,22	772	872	778	878	3,9	1,5	4,3	9,2
1981	2,01	2,10	1,58	2,13	684	967	762	924	4,4	1,6	4,3	9,5
1982	1,91	2,03	1,57*	2,07	641	917	750*	877	5,1	1,5	4,6	10,0
1983	1,77*	1,94	1,53*	1,94	610*	952*	717*	884		1,6	4,8	10,7
1984	1,73*	1,82	1,50*	1,89	640*	727*	709*	810		1,7	5,0	11,5
1985		1,68*	1,42*	1,69		870*	695*	787			5,3	12,3
1986		1,62*		1,61*		790*	695*	795*			5,6*	12,8

* Provisoire.

Mais « il convient de rappeler — écrit F. Munoz-Perez — que la chute de la fécondité européenne a également eu dans plusieurs pays un caractère spectaculaire. En dix ans, l'indice annuel est passé de 2,86 enfants par femme à 1,79 en Angleterre-Galles, de 2,68 à 1,83 en Autriche, de 2,84 à 1,93 en France, de 2,51 à 1,54 en RFA, etc. L'ampleur inattendue de la chute s'explique parce que la baisse de la descendance finale s'accompagnera d'un renversement de tendance dans le calendrier de la fécondité. Au rajeunissement continu de la maternité, qui avait hissé les indices annuels pendant les années 50 et 60 bien au-dessus des valeurs réelles des descendances finales, succéda un mouvement de retard qui provoqua l'effet inverse. En accumulant successivement ces deux effets, les indices transversaux ont donné une image trompeusement agrandie des changements réels dans la dimension de la famille. C'est très probablement un mouvement comparable de bascule du calendrier de la fécondité qui exagère actuellement la baisse réelle de la descendance dans les pays méditerranéens ».

Le rôle du recul de la nuptialité

Il faudra attendre un peu pour en avoir le cœur net. Dans l'immédiat, on constate que les indices annuels de nuptialité connaissent un recul comparable à celui de la fécondité. L'essentiel des naissances ayant eu lieu au sein du mariage dans ces pays, le recul dans la formation des couples joue un rôle certain dans la chute de la fécondité. En Italie, le facteur prépondérant a été, jusqu'en 1981, la diminution de la fécondité matrimoniale, mais la baisse de la fécondité a subi dès 1975 une accélération imputable à l'évolution de la nuptialité. Auparavant, le haut niveau de la nuptialité avait compensé partiellement la diminution de la fécondité des mariages. La chute de la nuptialité s'ajoute désormais à celle de la fécondité au sein du mariage pour faire baisser l'indice de fécondité générale. Des mécanismes analogues ont joué en Espagne. Dans ces deux pays, le déclin de la nuptialité pèse de plus en plus lourd depuis 1982, tandis que la chute de la fécondité des mariages semble devoir s'arrêter.

En Grèce, la forte nuptialité a masqué la baisse de la fécondité des mariages jusqu'en 1980. Faute de données récentes sur le Portugal, on ne peut encore distinguer le rôle des deux facteurs, qui se sont probablement combinés de la même façon.

La hausse des naissances hors mariage a très peu contribué, dans les quatre pays, à atténuer les effets du déclin de la nuptialité. Dans le cas de l'Italie, par exemple, l'indice de fécondité générale aurait baissé de 30 % de 1975 à 1982 sans ces naissances, au lieu de 28 % avec leur apport (37 % contre 33 % en Espagne, voir tableaux 1 et 2).

Tableau 2. — Taux global de fécondité illégitime (pour 1 000 femmes non mariées de 15/49 ans)				
Recensement vers	Espagne	Grèce	Italie	Portugal
1950	7,3		5,3	22,8
1960	4,6	1,9	4,2	20,7
1970	2,8	2,3	4,8	15,2
1980	6,7	3,1	5,5	18,0

Enfin, la chute de l'indicateur annuel de fécondité dans les quatre pays a encore été aggravée par une autre tendance récente : l'allongement de l'intervalle entre le moment du mariage et celui de la première naissance. Sans renoncer au premier enfant dans la plupart des cas, les couples diffèrent son arrivée.

Une condition commune à tout le monde industriel

Conclusion de l'auteur : « Dans les quatre pays, les facteurs de baisse devraient évaluer, voire dépasser, ceux de reprise, et leur fécondité rester pour quelques années encore à un niveau très faible. En Espagne et au Portugal, le remplacement des générations, assuré encore par celles qui sont nées à la fin des années 1940, ne le sera plus sans doute par celles des années 1950. Cette situation, connue déjà depuis quelque temps par la Grèce et l'Italie, place les quatre pays dans une condition commune à tout le monde industriel ».

L'auteur semble espérer un redressement dans quelques années, mais rien ne permet de partager son optimisme.

MALLMAN, Carlos, A. ; NUDLER, Oscar (Ed.). — *Human development in its social context. A collective exploration.* — Londres : Hodder and Stoughton (in association with the United Nations University), 1986, 269 p.).

Cet ouvrage collectif réunit treize contributions qui diffèrent entre elles par leur portée, par les concepts utilisés et qui représentent même des points de vue contradictoires.

Ce caractère hétérogène s'explique sans doute par l'origine des textes qui proviennent d'un séminaire tenu à Bariloche, Argentine, en 1980, et qui portait sur les résultats des travaux du « Human Development Study Group ».

Cinq catégories de contributions peuvent être identifiées selon qu'elles sont inspirées par une démarche conceptuelle, une approche analytique, une analyse des données empiriques, ou bien qu'elles font référence à une vision du monde en rupture avec l'Occident (valeurs africaines traditionnelles ou valeurs bouddhistes), ou bien encore qu'elles comportent une critique radicale du concept même de développement.

Nous nous limiterons à reprendre ici les travaux les plus nombreux qui sont consacrés au concept de « human development » et plus particulièrement à quatre aspects principaux.

a) La dimension utopique, le devoir-être d'une société où le développement de l'être humain serait un objectif explicite. En ce sens, l'extension de la notion traditionnelle des besoins, dont la satisfaction est le but même du développement, apparaît très convaincante et, comme l'écrit Telma Barreiro : « Pourquoi le bien-être des gens, leur croissance complète, la qualité de leur vie n'apparaissent-ils jamais comme des enjeux du processus de développement ? En d'autres termes, pourquoi les besoins reconnus dans les concepts habituels du développement n'incluent-ils pas des aspects comme l'émotivité, l'intuition, la capacité de communiquer, d'imaginer, de créer, de construire la pulsion vers une transcendance sociale active... ».

Telma Barreiro explore les réponses possibles en examinant les sphères dans lesquelles l'être humain trouve les possibilités et les freins de son développement : le travail, la vie publique, les relations humaines, les groupes, les conditions matérielles.

Sur ce dernier aspect, elle prend ses distances vis-à-vis d'autres contributions en parlant de « la cruelle ironie » qui consiste à appliquer un modèle de « croissance humaine » aux individus qui sont en-deçà des seuils de survie. Et, c'est là sans doute que se révèle la dimension utopique.

b) L'affirmation d'un niveau micro-social dont l'unité serait l'être humain et à partir duquel on pourrait reconstruire le niveau « macro-social » : ne pas voir l'être humain comme un résultat mais comme un point de départ.

Comme le dit Oscar Nudler :

[Un être humain] « ne peut pas être réduit à son héritage biologique ou au produit des influences socio-culturelles, ni même à la somme des deux. Même si biologie et culture forment les deux piliers fondamentaux de la construction humaine, chaque personne possède un certain degré d'originalité irréductible ».

Cette originalité et la nécessité de permettre son développement sont niées dans les approches dites « externalistes » ou dans celles qualifiées « d'outside-in ».

Une alternative à ces approches est esquissée dans l'essai de W. Lambert Gardiner. En opposition avec le behaviorisme, il affirme l'existence de besoins et de valeurs intrinsèques à chacun. A ce titre, les êtres ne sont pas interchangeables, et dans le domaine du travail, par exemple, un indicateur de succès pourrait être le nombre d'heures passées dans des tâches voulues et non pas celui des heures passées dans le « lit de procuste » du travail subi.

c) L'inclusion de la dimension psychologique dans la réflexion sur le développement. Les travaux s'accordent pour souligner l'urgence qu'il y a à reconnaître les besoins d'ordre psychologique dans tout processus de développement. Cela débouche sur des recommandations formulées dans le domaine de l'éducation, du travail et des relations humaines.

d) Finalement, l'accent mis sur une notion qualitative du développement devient le fil conducteur de toute la réflexion. L'ouvrage, dans son ensemble, renvoie à un diagnostic qu'il est difficile d'éluder : le manque de bonheur. Les auteurs nous disent que c'est lié à une idéologie dominante qui ignore les besoins humains d'ordre qualitatif. Les travaux fondés sur des données empiriques, soit dans les pays industrialisés (Ian Miles), soit dans des réalités plus défavorisées (Eleonora Masini, Maria-Teresa Sirvent), illustrent ce point de vue.

Certains des auteurs proposent le retour aux visions traditionnelles du monde et aux valeurs qui leur sont attachées : une telle démarche pourrait inspirer des concepts de développement qui incluent l'égalité, l'amour, la liberté et la libération. En ce sens, la rencontre avec la personnalité africaine nous est proposée par Bennie Khoapa et les leçons de bouddhisme par Sulat Sivaraksa.

Au-delà, le dernier essai du livre de Ashir Naudy comporte une critique plus radicale : n'affirme-t-il pas, d'entrée, que « l'idée du développement est actuellement liée à une vision de la société future qui exige des sacrifices souvent sanglants, à une échelle telle qu'elle aurait fait la honte de n'importe quelle société tribale ».

Quelle alternative pour le développement ? L'ouvrage soulève bien des questions fondamentales et remet en cause des vérités tenues pour acquises ; sans doute son apport décisif. Quant aux réponses, c'est à chacun de les chercher en suivant les pistes proposées par les auteurs ou, pourquoi pas, d'en proposer d'autres ?

Judith Sutz

Comptes rendus

- LECAILLON, J. ; MORRISSON, C. ; SCHNEIDER, H. ; THORNBECKE. — *Politiques économiques et performances agricoles dans les pays à faible revenu*. — Paris, OCDE, 1987.

Pourquoi des pays pauvres, pourtant soumis aux mêmes contraintes extérieures, obtiennent-ils des résultats agricoles si différents ? Pour répondre à cette question, une équipe de chercheurs a, durant cinq ans, analysé l'expérience de six pays depuis leur indépendance : Burkina-Faso, Kenya, Mali, Népal, Sri-Lanka et Tanzanie. Ces pays ont été choisis en fonction de leurs caractéristiques communes (faible niveau de vie, forte dépendance à l'égard de l'agriculture), leurs différences résultant essentiellement des actions gouvernementales.

Principale conclusion de ces études : le secteur agricole supporte trop souvent des transferts de ressources, au profit du reste de l'économie, sans pour autant bénéficier d'un programme de développement conséquent. L'agriculture, sous-développée, ne peut financer le développement industriel ; il est donc nécessaire, dans une première phase, de réinvestir dans l'agriculture les surplus que ce secteur génère. Dans une deuxième phase, les transferts pourront se faire de façon plus équilibrée, en évitant ainsi d'étouffer la croissance agricole. Sinon, le risque est grand de voir les paysans se démobiliser rapidement et refuser d'être les victimes de politiques macro-économiques ignorantes de la réalité paysanne et ne tenant compte que des considérations politiques.

Ainsi, pour les auteurs, « l'interventionnisme accentué de l'Etat » peut être tenu pour l'une des raisons de la médiocrité des performances agricoles ; par contre, l'expérience plus libérale du Sri-Lanka a eu, selon eux, des résultats encourageants. Pourtant, l'impact du marché mondial sur les politiques agricoles semble quelque peu sous-estimé. Car si les paysans sont pressurés à l'intérieur par l'Etat, ils le sont aussi par les interventions extérieures : en amont du procès de production, lors de la fourniture des intrants nécessaires, et en aval pour la commercialisation des productions. Si le développement mixte : cultures vivrières-cultures d'exportation a souvent échoué en aggravant la dépendance alimentaire, les auteurs ne pensent pas qu'il y ait pour autant antinomie et souhaitent « des stratégies équilibrées qui favorisent le développement simultané des deux secteurs ».

- TREU, Tiziano, et alii. — *Public service labour relations : Recent trends and future prospects. A comparative survey of seven industrialised market economy countries*. — BIT : Genève, 1987. xiii + 287 pp. Préface, tableaux.

Ces deux dernières années, les relations professionnelles dans la fonction publique de nombreux pays industriels à économie de marché ont pris de l'importance à mesure que les effets, sur l'emploi et les salaires, des mesures d'austérité prises par les gouvernements sont venus contrecarrer les aspirations des agents publics, provoquant ainsi de nombreux différends du travail.

L'étude examine les caractéristiques des relations professionnelles dans la fonction publique de sept pays industriels à économie de marché (République fédérale d'Allemagne, Etats-Unis, France, Italie, Japon, Royaume-Uni, Suède). Elle analyse les événements qui ont marqué les syndicats de la fonction publique, les modes de détermination des conditions d'emploi, les différends du travail et leur règlement, ainsi que les grèves ; elle met en évidence les problèmes qui vont se poser un jour ou l'autre dans ce domaine. Due à une équipe d'experts internationaux, cette analyse systématique de la question s'adresse à tous ceux qui, dans les gouvernements, les organisations d'employeurs ou de travailleurs, les milieux universitaires et le public en général, s'intéressent aux relations professionnelles.

HOLLISTER, Robinson G. ; FREEDMAN, David H. — « Les programmes spéciaux d'emploi dans les pays de l'OCDE ». — in *Revue Internationale du Travail*, volume 127, n° 3, pp. 359-379.

Face à l'aggravation continue du chômage, les gouvernements d'Europe occidentale ont privilégié les mesures spéciales propres à favoriser l'emploi temporaire, à offrir une formation sur le tas ou à combiner emploi et formation, et à aider les chômeurs à créer leur propre entreprise. Les types de programmes les plus caractéristiques de ces dernières années sont illustrés par une description de dix initiatives particulières qui ont été prises dans sept pays de l'OCDE. En examinant comment ils ont été conçus, mis en œuvre et financés, les auteurs s'interrogent sur leur structure, leur contenu et leur fonctionnement, dénoncent les défauts que présentent certains programmes spéciaux d'emploi et sont amenés à préconiser un travail rigoureux d'évaluation.

● **GANDILLOT, Thierry. — *Le grand cirque fiscal*. — Paris : Ed. Hatier, 1988.**

L'impôt n'a pas la cote ; depuis qu'en 1978, Howard Jarvin, un riche californien, a lancé une campagne — réussie — en faveur d'une baisse de l'impôt, il n'est partout question que de réduire les « prélèvements obligatoires ».

Le livre de Th. Gandillot, dans une première partie, nous décrit ainsi par le menu et de façon fort vivante, les essais de réforme fiscale dans les grands pays industrialisés (ou enterrés, comme au Japon) depuis quelques années. Il s'agit en quelque sorte d'un « état des lieux » fort instructif où le lecteur découvrira, par exemple, la vétusté fiscale du Japon, où le gouvernement n'est pas parvenu à imposer la TVA.

Mais le plus intéressant du livre est fourni dans la deuxième partie, qui s'intéresse au cas français. Th. Gandillot sort largement des sentiers battus ; ainsi, une comparaison systématique d'un contribuable français et d'un contribuable californien fait ressortir que le premier acquitte nettement moins d'impôts, sauf lorsque le salaire dépasse 500 000 F par an (40 000 F par mois). Si l'on fait intervenir aussi les cotisations sociales (qui font partie des « prélèvements obligatoires » en France mais pas aux Etats-Unis), les Français sont légèrement défavorisés. Mais en retour, ils reçoivent plus de prestations, si bien que le rapport prélèvements/revenus totaux après impôts est plus faible en France.

On apprend ainsi qu'aux Etats-Unis, le taux maximum de l'impôt sur le revenu n'est pas de 28 %, mais de 43 %, avec les taxes locales qui s'ajoutent à l'impôt national ; que les plus-values y sont taxées deux fois plus qu'en France...

Décortiquant chaque type d'impôt (ainsi que les cotisations sociales), Th. Gandillot nous fournit une analyse très précise de leurs caractéristiques et des problèmes posés par une éventuelle réforme.

Au total, un livre bourré de renseignements mais qui, loin de noyer le lecteur dans le détail, clarifie les choses et fournit une utile vue d'ensemble. Le tout, très bien écrit, ce qui ne gâte rien.

Association Internationale Futuribles

*Un réseau international d'information, d'étude et d'échanges
sur ce qui peut advenir et ce qui peut être fait...*

1. UNE FONCTION D'INFORMATION ET D'ANALYSE DOCUMENTAIRE

Futuribles International a constitué un réseau d'experts lui permettant d'assurer une fonction de veille permanente et un suivi de qui fait quoi, où et comment, dans le domaine des études sur l'avenir à moyen et long terme.

Sur cette base l'Association produit :

— **Un recueil de Bibliographie Prospective** (6 n^{os}/an), sur les principaux travaux de prospective, prévision, planification, stratégie, réalisés à travers le monde.

— **Des dossiers de synthèse prospective** faisant — problème par problème — le point sur les grandes tendances et les enjeux de l'évolution à moyen et long terme.

— Un examen critique de la presse destiné à déceler les innovations, les idées, les faits porteurs d'avenir (**système vigie**)

2. UNE FONCTION DE RECHERCHE ET D'ÉTUDE structurée autour :

2.1. De grands programmes de recherche

Ces programmes, initiés par l'Association en fonction des enjeux qu'elle estime essentiels pour l'avenir, durent plusieurs années et s'accompagnent de la constitution d'équipes de recherches pluridisciplinaires internationales. Cinq grands programmes sont en cours de réalisation sur les enjeux qu'entraîne l'essor des nouvelles technologies, la crise de l'Etat protecteur et l'avenir des politiques sociales, l'ampleur et les impacts économiques et sociaux du vieillissement démographique, les grandes tendances du changement social et l'évolution des modes de vie et l'émergence de la société d'information.

2.2. D'études de prospective appliquée

Ces études, engagées à l'initiative de l'Association ou en réponse à des commandes d'organismes privés ou publics, sont directement destinées à clarifier les perspectives sur un sujet déterminé et à éclairer les décisions stratégiques des acteurs. Mentionnons à titre d'exemple l'avenir du système français de protection sociale — trois scénarios contrastés à l'horizon 2 000, le travail à distance (télétravail) et les formes nouvelles d'organisation du travail tertiaire, l'immigration étrangère en Europe de l'Ouest à l'horizon 2005, changements socio-culturels et évolution des modes de vie, les contraintes futures d'environnement et les activités industrielles.

3. UNE FONCTION DE CONSEIL ET DE FORMATION

Futuribles International joue un rôle d'**initiation à la démarche et aux méthodes prospectives** au travers d'un séminaire annuel de longue durée et de séances de formation organisé au sein d'entreprises, de structures professionnelles, de collectivités locales et d'administrations.

Futuribles International exerce également une fonction de **conseil et d'assistance technique** au profit d'organisations souhaitant disposer d'une vision prospective sur les grandes mutations de leur environnement et définir une stratégie de développement à moyen et long terme.

4. UNE FONCTION DE CARREFOUR INTERNATIONAL DE RÉFLEXION

Futuribles International organise régulièrement des **tables rondes** permettant, sur les grands problèmes contemporains, d'assurer une libre confrontation de points de vue et d'expériences. Dans le même esprit, elle organise également des **séminaires et journées d'études** et des **conférences internationales**.

5. UNE FONCTION D'ÉDITION ET DE DIFFUSION

Futuribles International diffuse ses travaux au travers de publications périodiques et de livres, de réseaux télématiques ainsi que de films, d'émissions de radio, de télévision.

Président : Mahdi Elmandjra Vice-Présidents : Umberto Colombo, Jean Saint-Geours
Délégué Général, Secrétaire Général : Hugues de Jouvencel

55, rue de Varenne, F-75341 Paris Cédex 07, France.
Tél. (33.1) 42 22 63 10 + Telex FECPAR 201220 F

Antoine Riboud	3	<i>Modernisation, mode d'emploi</i>
Valérie de Belloy	15	<i>La boîte à outils des ministres européens de l'emploi</i>
Christian Charpy		
Michel Gault	31	<i>L'emploi aux Etats-Unis à l'horizon 2000</i>
Hervé Passeron	51	<i>Industrie française : les batailles de l'an 2000</i>
Fabrice Hatem		
Jacques Antoine	61	<i>Pour une prospective du deuxième âge</i>

Forum

René Dumont	46	<i>La destruction progressive du Sahel</i>
Philippe Bourcier de Carbon	77	<i>Prestations sociales : les familles laissées pour compte</i>

Actualités prospectives

| 81 |

Quotient intellectuel. Nord-Sud. Japon-Europe. Sida et liberté. Privilèges. Europe 2025. Structures familiales.

Bibliographie

81	<i>Analyses critiques</i>
95	<i>Comptes rendus</i>